

Rapport sur les objectifs de développement durable

2021



Table des matières

Avant-propos	2
À travers le prisme de la pandémie	3
Investir dans les données.....	4
Présentation générale.....	8
Objectif 1 Pas de pauvreté	26
Objectif 2 Faim «zéro»	28
Objectif 3 Bonne santé et bien-être	30
Objectif 4 Éducation de qualité	34
Objectif 5 Égalité entre les sexes.....	36
Objectif 6 Eau propre et assainissement.....	38
Objectif 7 Énergie propre et d'un coût abordable	40
Objectif 8 Travail décent et croissance économique.....	42
Objectif 9 Industrie, innovation et infrastructure	44
Objectif 10 Inégalités réduites.....	46
Objectif 11 Villes et communautés durables	48
Objectif 12 Consommation et production responsables	50
Objectif 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	52
Objectif 14 Vie aquatique	54
Objectif 15 Vie terrestre	56
Objectif 16 Paix, justice et institutions efficaces	58
Objectif 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs	60
Note au lecteur.....	62
Groupements régionaux.....	63



Rapport sur les objectifs de développement durable **2021**

Avant-propos

La communauté mondiale se trouve à un moment décisif de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Plus d'un an après le début de la pandémie mondiale, des millions de vies ont été perdues, le bilan humain et économique est sans précédent et les efforts de rétablissement menés jusqu'à présent ont été inégaux, inéquitables et insuffisamment axés sur le développement durable. La crise actuelle menace des décennies de progrès en matière de développement, retardant encore plus la transition urgente vers des économies plus vertes et plus inclusives et entravant davantage la réalisation des ODD.

Si le changement de paradigme envisagé par le Programme de développement durable à l'horizon 2030 avait été pleinement réalisé durant les six dernières années, le monde aurait été mieux préparé face à cette crise, avec des systèmes de santé plus solides, une protection sociale plus large, la résilience qui caractérise les sociétés plus équitables et un environnement naturel plus sain. Hélas, les ODD n'étaient déjà pas en voie d'être atteints même avant l'apparition de la COVID-19. Des progrès avaient été réalisés dans la réduction de la pauvreté, la santé maternelle et infantile, l'accès à l'électricité et l'égalité des sexes, mais pas suffisamment pour atteindre les objectifs d'ici à 2030. Dans d'autres domaines vitaux, comme la réduction des inégalités, la baisse des émissions de carbone et la lutte contre la faim, les progrès avaient soit stagné, soit fait machine arrière.

Alors que la pandémie se poursuit, le *Rapport sur les objectifs de développement durable 2021* décrit certains effets importants qui se manifestent déjà dans de nombreux domaines. Le taux mondial d'extrême pauvreté a augmenté pour la première fois en plus de 20 ans, et entre 119 et 124 millions de personnes ont basculé dans l'extrême pauvreté en 2020. Un risque de catastrophe générationnelle se dessine en matière de scolarisation, alors que 101 millions d'enfants de plus sont passés sous le seuil minimum de compétence en lecture, ce qui pourrait réduire à néant deux décennies de progrès scolaires. Les femmes ont été confrontées à une hausse de la violence conjugale, le mariage d'enfants devrait augmenter après des années de baisse, et le travail domestique non rémunéré et sous-payé repose de plus en plus et de façon disproportionnée sur les femmes et les filles, avec des répercussions sur leurs possibilités d'éducation et de revenu et leur santé. Malgré le ralentissement économique mondial, la concentration des principaux gaz à effet de serre continue d'augmenter. La température moyenne mondiale s'établissant à environ 1,2 °C au-dessus des niveaux préindustriels, la crise climatique est bel et bien là et ses effets se font sentir partout dans le monde. La pandémie a également engendré d'immenses défis financiers, en particulier pour les pays en développement, avec une augmentation significative du surendettement et une baisse spectaculaire de l'investissement étranger direct et du commerce.

Pourtant, avec un élan de solidarité mondiale et un leadership au plus haut niveau politique, les pays peuvent encore réaliser le Programme 2030 et l'Accord de Paris sur les changements climatiques adopté en 2015. Un plan mondial de vaccination, conçu et mis en œuvre par les pays qui peuvent aujourd'hui produire des vaccins ou qui le pourront dans le futur avec le soutien adéquat, est une première étape urgente pour y parvenir.

Il est également impératif que les gouvernements, les villes, les entreprises et les industries s'engagent de nouveau à assurer une reprise qui réduise les émissions de carbone, préserve les ressources naturelles, crée de meilleurs emplois, fasse progresser l'égalité entre les sexes et fasse reculer la pauvreté et les inégalités croissantes. Comme le montre le présent rapport, la disponibilité de données de grande qualité est également essentielle, car elle aide les décideurs à comprendre où les investissements peuvent avoir le plus d'impact; mais une meilleure collecte des données n'est possible qu'avec un financement accru dans ce domaine, provenant tant de sources internationales que nationales.

Les défis sont immenses, mais il y a aussi des raisons d'espérer. La crise de la COVID-19 a montré une résilience communautaire inspirante, mis en lumière le travail herculeen des travailleurs essentiels dans de nombreux domaines et facilité l'expansion rapide de la protection sociale, l'accélération de la transformation numérique et une collaboration mondiale sans précédent pour la mise au point de vaccins. Un avenir meilleur est possible. Nous devons nous servir de la crise pour transformer le monde, réaliser le Programme 2030 et tenir la promesse que nous avons faite aux générations d'aujourd'hui et de demain.



António GUTERRES
Secrétaire général
de l'Organisation des Nations Unies

À travers le prisme de la pandémie : des réalités sombres et des choix critiques

Alors que nous entrons dans la deuxième année de la pandémie de COVID-19, il est bien clair que nous sommes face à une crise monumentale, qui a des effets catastrophiques sur la vie et les moyens de subsistance des personnes et sur les efforts de réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Historiquement, les pandémies ont été des catalyseurs de changement politique, économique et social, et cela reste vrai aujourd'hui. L'année 2021 sera décisive car elle montrera si le monde est en mesure de procéder aux transformations qui s'imposent pour tenir la promesse de réalisation des objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030, avec des incidences pour nous tous.

Le *Rapport sur les objectifs de développement durable 2021* utilise les dernières données et estimations disponibles pour révéler les impacts dévastateurs de la crise sur les ODD et signaler les domaines qui nécessitent une action urgente et coordonnée. Il a été préparé par le Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies, en collaboration avec plus de 50 organismes internationaux.

Des années voire des décennies de progrès ont été ralenties ou anéanties. En 2020, le taux mondial d'extrême pauvreté a augmenté pour la première fois en plus de 20 ans. Des centaines de millions de personnes ont basculé dans l'extrême pauvreté et souffrent de faim chronique. La pandémie de COVID-19 a interrompu les services de santé essentiels et constitue une menace majeure en matière de santé au-delà même de la maladie. Elle a fait des ravages dans le monde entier sur l'apprentissage et le bien-être des enfants, et les femmes ont été touchées de manière disproportionnée par les pertes d'emplois et la hausse du travail domestique.

La pandémie a mis en évidence et intensifié les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre. Les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables risquent davantage d'être infectées par le virus et d'en subir les conséquences économiques. La crise menace les moyens de subsistance de 1,6 milliard de travailleurs de l'économie informelle. L'effondrement du tourisme international affecte de façon disproportionnée les petits États insulaires en développement. De plus, de fortes inégalités existent dans la distribution des vaccins : au 17 juin 2021, pour 100 personnes, environ 68 vaccins étaient administrés en Europe et Amérique du Nord, contre moins de 2 en Afrique subsaharienne.

La crise climatique, la crise de la biodiversité et la crise de la pollution persistent malgré la pandémie. La concentration des principaux gaz à effet de serre a continué d'augmenter, malgré la réduction temporaire des émissions en 2020 liée aux mesures de confinement et aux autres mesures d'intervention contre la COVID-19. Le monde accuse un terrible retard dans la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris. La biodiversité décline et les écosystèmes terrestres se dégradent à un rythme alarmant. À travers le monde, 1 million de bouteilles en plastique sont achetées chaque minute et 5 000 milliards de sacs en plastique à usage unique sont jetés chaque année.

La pandémie de COVID-19 est un miroir pour le monde. Elle reflète les problèmes profondément ancrés dans nos sociétés : protection sociale insuffisante, systèmes de santé publique fragiles et couverture sanitaire inadaptée, inégalités structurelles, dégradation de l'environnement et changements climatiques.

La résilience, l'adaptabilité et l'innovation nous apportent de l'optimisme. Face à des défis immenses, de nombreux gouvernements, le secteur privé, le milieu universitaire et les communautés ont répondu par des interventions rapides, une créativité remarquable et de nouvelles formes de collaboration. Entre le 1^{er} février et le 31 décembre 2020, les gouvernements du monde entier ont annoncé plus de 1 600 nouvelles mesures de protection sociale en réponse à la crise. Des scientifiques de tous les pays collaborent pour mettre au point en un temps record des vaccins et des traitements vitaux. La pandémie a accéléré la transforma-

tion numérique des gouvernements et des entreprises, changeant profondément la façon dont nous interagissons, apprenons et travaillons.

Des changements en profondeur sont nécessaires, et les ODD en constituent la feuille de route. La crise montre l'interdépendance et les liens entre les diverses dimensions de la durabilité, allant de la santé, du bien-être et de la prospérité sociale et économique au climat et aux écosystèmes. Pour remédier aux vulnérabilités mises en évidence par la pandémie, les gouvernements et la communauté internationale devraient procéder à des transformations structurelles et élaborer des solutions communes guidées par les ODD. Il s'agit notamment de renforcer considérablement les systèmes de protection sociale et les services publics (y compris les systèmes de santé, l'éducation, l'eau, l'assainissement et d'autres services de base), d'accroître les investissements dans la science, la technologie et l'innovation, de créer une marge de manœuvre budgétaire dans les pays en développement, d'adopter des pratiques d'économie verte et d'investir dans l'énergie et l'industrie propres, et de passer à des systèmes alimentaires durables.

Il est essentiel d'investir dans l'infrastructure de données et d'information. La pandémie nous a appris que les faiblesses des systèmes de données et d'information sont un nouveau défi de taille pour les décideurs. Un an après le début de la pandémie, une soixantaine de pays seulement disposaient de données sur les taux d'infection et de décès liés à la COVID-19 pouvant être ventilées par âge et sexe et publiquement accessibles. Ces lacunes dans les données ont de graves conséquences sur la vie de toutes et tous. Les politiques, programmes et ressources visant à protéger les personnes en cette période difficile seront inéluctablement insuffisants sans les informations nécessaires pour cibler et affiner les interventions. Les investissements dans les systèmes de données et d'information ne sont pas des fonds gaspillés. Les bureaux de statistique du monde entier ont adopté des approches novatrices et forgé des partenariats, améliorant ainsi la disponibilité des données pour des décisions éclairées. Il sera impératif d'accroître les investissements dans les systèmes nationaux de données et de statistiques et de mobiliser des ressources nationales et internationales supplémentaires si nous voulons reconstruire en mieux après la crise et accélérer la mise en œuvre des ODD.

Reconstruire en mieux exige un multilatéralisme efficace et la pleine participation de toutes les sociétés. Cette crise mondiale exige une réponse mondiale unie. Face aux nombreux défis auxquels nous sommes confrontés, une vision commune en faveur de réponses cohérentes, coordonnées et globales du système multilatéral est plus importante que jamais. Étant donné que la pandémie touche l'ensemble du monde, partout, la mise en œuvre de solutions passe par l'action et la participation de tous les secteurs de la société, y compris des gouvernements à tous les niveaux, du secteur privé, du milieu universitaire, de la société civile et des personnes, en particulier des jeunes et des femmes.

Nous sommes à un tournant de l'histoire de l'humanité. Les décisions et mesures que nous prenons aujourd'hui auront des conséquences majeures pour les générations futures. Les leçons tirées de la pandémie nous aideront à relever les défis d'aujourd'hui et de demain. Saisissons ensemble ce moment pour en faire une décennie d'action, de transformation et de restauration afin de réaliser les ODD et de mettre en œuvre l'Accord de Paris sur le climat.

LIU Zhenmin
Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales

Investir dans les données pour sauver des vies et reconstruire en mieux

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, les décideurs et les dirigeants d'entreprise doivent régulièrement prendre des décisions critiques et urgentes, dont bon nombre ont des conséquences vitales. Pourtant, même les données de base servant à orienter la prise de décision — concernant la santé, la société et l'économie — font souvent défaut. La pandémie a fait ressortir l'importance cruciale de ces données. Elle a également accéléré la transformation des systèmes de données et de statistiques et la façon dont le public perçoit et utilise ces informations. Alors que les décideurs ont exercé des pressions sur les fournisseurs de données pour obtenir des informations à jour et plus précises, les bureaux nationaux de statistique et leurs partenaires ont relevé le défi. Ils ont noué de nouvelles collaborations et mobilisé d'autres solutions de données, tout en redoublant d'efforts pour protéger la confidentialité des données.

Alors que la pandémie se poursuit et que le monde s'éloigne de plus en plus de la réalisation des ODD à l'horizon 2030, des données actualisées et de qualité sont plus essentielles que jamais. En effet, les données sont largement reconnues comme des atouts stratégiques pour reconstruire en mieux et accélérer la mise en œuvre des ODD. Ce qu'il faut maintenant, ce sont de nouveaux investissements dans l'infrastructure des données et de l'information, ainsi que la capacité humaine d'aller au-devant de la crise et d'engager des réponses plus rapides, d'anticiper les besoins futurs et de concevoir les mesures urgentes qui s'imposent pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Répondre à une demande de données sans précédent

Malgré les fortes perturbations dans les opérations statistiques, de nombreux bureaux nationaux de statistique se sont adaptés rapidement. Ils ont adopté des méthodes et outils nouveaux pour produire des données et joué un rôle central dans les réponses des gouvernements face à la COVID-19. Au mois de septembre 2020, 82 % des bureaux nationaux de statistique participaient à la collecte de données sur la COVID-19 et ses répercussions, dont certains au moyen de méthodes novatrices comme le recours à des enquêtes en ligne ou par téléphone et l'utilisation de données administratives, de cartes de crédit et de scanners.

Au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Bureau national de statistique a répondu à un besoin urgent d'informations sur

la façon dont la COVID-19 affecte la population au moyen de méthodes comme l'extraction de données de mobilité Google sur le Web (« web scraping ») et le lancement de nouvelles enquêtes. Avec ses partenaires, le bureau a mis sur pied en quelques jours une enquête sur les infections à la COVID-19, qui est devenue depuis une source indispensable de données sur la pandémie. En juin 2021, les enquêteurs avaient couvert 2,4 millions de ménages et effectué 4,6 millions de tests de dépistage. L'enquête a permis de détecter une augmentation des nouvelles infections et la prévalence du variant dit Delta. À la mi-juin, le Premier Ministre britannique Boris Johnson a retardé d'un mois sa décision de lever les dernières restrictions liées à la COVID-19. Le report de la réouverture devait permettre au Ministère de la santé de gagner du temps pour intensifier son programme de vaccination, qui s'appuyait également sur des données montrant que les nouvelles infections étaient en grande partie imputables aux personnes qui n'étaient pas entièrement vaccinées.

Au Ghana, le service statistique a répondu avec succès à la hausse soudaine de la demande de données. Lorsque la COVID-19 a frappé, « soudainement, l'appétit pour les chiffres a augmenté », déclare Omar Seidu, chef des statistiques démographiques et coordonnateur des ODD au service statistique du Ghana. Outre le nombre de nouveaux cas de COVID-19, d'autres questions importantes ont été soulevées, comme celles visant à recenser les régions densément peuplées, le nombre de personnes vivant dans des logements surpeuplés et les régions du pays où il n'y a pas d'eau pour se laver les mains.

Le service statistique du Ghana a été en mesure d'orienter les décideurs dans la réponse à apporter à la crise et la prestation de services en rassemblant un large éventail de données et en les diffusant au moyen d'un portail central de données sur la COVID-19, soutenu par un projet conjoint de suivi des ODD avec l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement du Royaume-Uni (projet UNSD-FCDO). Il a également aidé à suivre le respect des mesures de confinement grâce à des données sur la mobilité recueillies en partenariat avec un opérateur de téléphonie mobile. La crise a élargi le rôle des statisticiens dans le pays. « Dans le passé, notre rôle se limitait plus ou moins à la collecte de données », déclare M. Seidu. « Les ministres et autres décideurs veulent maintenant que nous ayons voix au chapitre, non seulement pour les groupes de travail sur la COVID-19, mais aussi pour l'ensemble de la politique de développement. »



Faire progresser les données pour assurer le suivi des ODD et améliorer la vie des personnes

Des progrès considérables ont été réalisés en ce qui concerne la disponibilité de données comparables à l'échelle internationale sur les ODD. Le nombre d'indicateurs inclus dans la base de données mondiale des ODD est passé de 115 en 2016 à environ 160 en 2019 et 211 en 2021.

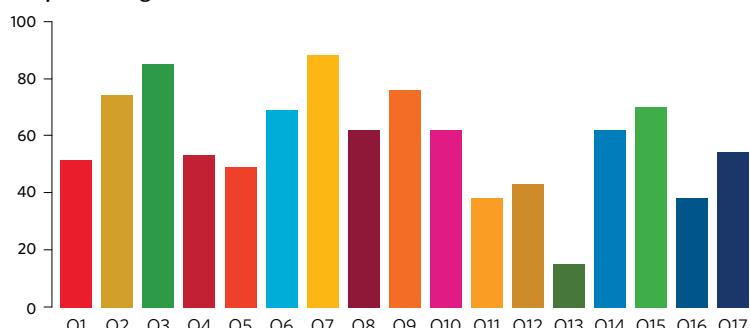
Les progrès réalisés dans la disponibilité des données ont un impact direct sur la vie des personnes. Sugarmaa Batjargal, née une froide journée de février dans le district d'Alag-Erdene, en Mongolie, a été un nourrisson en bonne santé : pendant la grossesse, sa mère recevait la visite d'une sage-femme, qui lui apprenait à bien se nourrir et à prendre soin d'un bébé dans des conditions météorologiques difficiles. Ces services pré-nataux et néonatals avaient été mis en place car des données avaient montré que la région présentait un risque élevé de mortalité infantile. Entre 1990 et 2019, le taux de mortalité néonatale du pays a considérablement diminué, passant de 30 à 8 décès pour 1 000 naissances vivantes. Ce n'est qu'avec de bonnes données que les gouvernements peuvent savoir quels enfants sont les plus à risque et comment les atteindre.

Identifier les lacunes des données pour réaliser les ODD

Pour chaque exemple de réussite comme celui de Sugarmaa, il existe de nombreux cas de privation et d'iniquité, ceux des enfants auxquels l'on ne peut accéder tout simplement parce qu'il n'y a pas d'information à leur sujet. Le manque de données limite gravement la capacité d'un pays à atteindre les enfants et leur famille pour s'assurer qu'ils ont les services, les possibilités et les choix qu'ils méritent pour vivre pleinement leur vie. En moyenne, 74 % des indicateurs relatifs aux ODD en lien avec les enfants ont des données insuffisantes ou affichent des progrès insuffisants dans la réalisation des cibles mondiales d'ici à 2030.

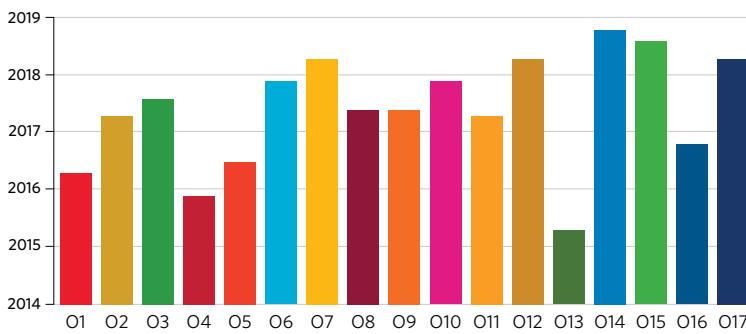
Malgré des améliorations, il existe encore de grandes lacunes dans les données de tous les domaines des ODD en ce qui concerne la couverture géographique, l'actualité et le niveau de ventilation requis, et il faut redoubler d'efforts pour les combler. Une analyse des indicateurs inclus dans la base de données mondiale sur les indicateurs relatifs aux ODD révèle que, pour 5 des 17 objectifs, moins de la moitié des 193 pays ou régions disposent de données comparables à l'échelle internationale. Ce manque de données au niveau des pays est particulièrement inquiétant pour l'objectif 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) où, en moyenne, environ seul un pays sur six dispose de données. Les déficits de données au niveau des pays sont également importants dans les domaines liés aux villes et aux communautés durables (objectif 11), à la paix, à la justice et à la mise en place d'institutions efficaces (objectif 16), à la production et à la consommation durables (objectif 12) et à l'égalité entre les sexes (objectif 5). De plus, les mesures de confinement mises en place pour contrôler la propagation de la COVID-19 ont nui aux efforts de collecte de données pendant une bonne partie de 2020, creusant les écarts s'agissant de la capacité des pays à rendre compte de bon nombre d'indicateurs.

Proportion de pays ou régions ayant des données disponibles, par objectif (en pourcentage)



Note : Les données de ce tableau ne sont pas comparables à celles présentées dans le Rapport sur les objectifs de développement durable 2020 en raison des changements apportés au cadre des indicateurs des ODD et à la méthode de calcul. Le cadre des indicateurs des ODD a fait l'objet d'un examen exhaustif et d'une révision en 2020, à l'issue desquels 36 changements importants ont été apportés aux indicateurs sous forme de remplacements, de révisions, d'ajouts et de suppressions.

Dernière année disponible (moyenne pondérée par indicateur), par objectif



Note : Les données de ce tableau ne sont pas comparables à celles présentées dans le Rapport sur les objectifs de développement durable 2020 en raison des changements apportés au cadre des indicateurs des ODD et à la méthode de calcul. Le cadre des indicateurs des ODD a fait l'objet d'un examen exhaustif et d'une révision en 2020, à l'issue desquels 36 changements importants ont été apportés aux indicateurs sous forme de remplacements, de révisions, d'ajouts et de suppressions.

L'actualité des données a également constitué un défi pour le suivi des ODD. Par exemple, la dernière valeur disponible pour les indicateurs relatifs aux changements climatiques (objectif 13) se situe autour de 2015. La moyenne de la dernière année disponible pour les données sur la pauvreté (objectif 1) et l'éducation (objectif 4) se situe autour de 2016.

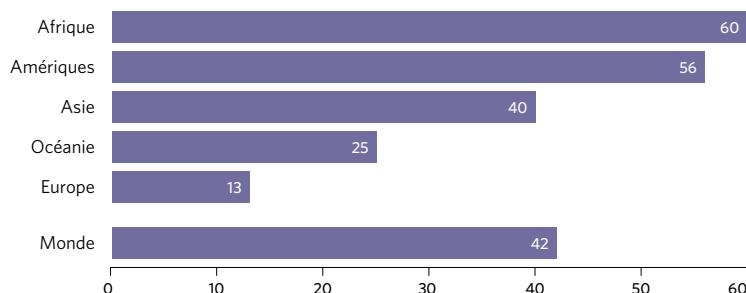
Remédier à la vulnérabilité de l'infrastructure des données et de l'information

La COVID-19 a également mis en lumière la vulnérabilité des infrastructures nationales des données et de l'information. Dans de nombreux pays, une question apparemment simple comme « Combien de personnes sont décédées de la COVID-19 ? » reste sans réponse du fait de l'absence de système complet et efficace d'enregistrement de l'état civil. À l'échelle mondiale, seuls 62 % des pays disposaient d'un système d'enregistrement des décès qui était au moins complet à 75 % en 2015-2019; la part des pays d'Afrique subsaharienne était inférieure à 20 %.

Pendant la pandémie, de nombreux pays ont également connu des perturbations dans la collecte de données en raison des mesures de confinement. Les entrevues en personne pour les enquêtes ont souvent été interrompues et les services statistiques réduits. Dans les endroits où l'infrastructure des données et de l'information ne permettait pas l'utilisation d'autres outils de collecte de données (comme des enquêtes en ligne ou par téléphone), la production de données a été plus durement touchée. Les pays dotés de systèmes d'enquêtes auprès des ménages intégrés et efficaces ont été plus résilients. Dans une compilation des enquêtes nationales sur les répercussions de la COVID-19 tenue à jour par le Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages, seuls 43 % d'environ 180 pays ont utilisé une enquête récente auprès des ménages comme base d'échantillonnage pour les entrevues téléphoniques; les autres pays n'avaient pas de base d'échantillonnage utilisable.

Des opérations importantes, comme les recensements de population, ont été sérieusement perturbées dans le monde entier. Une enquête auprès des bureaux nationaux de statistique a montré qu'environ 42 % des pays ont dû reporter d'au moins un an les recensements prévus pour 2020 ou 2021. Les pays européens, dont beaucoup utilisent généralement des registres de population plutôt que des recensements traditionnels, ont été moins touchés. Seuls 13 % des recensements de pays européens ont été perturbés, contre 60 % en Afrique.

Proportion de pays ayant reporté leurs recensements prévus pour 2020 ou 2021



Dans l'ensemble, les pays disposant de l'infrastructure et des compétences informatiques nécessaires ont été plus résilients et leur fonctionnement statistique moins touché. Mi-2020, 20 % des bureaux nationaux de statistique étaient limités dans leur capacité à fonctionner à distance en raison d'un équipement ou d'une infrastructure informatiques inadéquats. Trois pays à revenu faible ou intermédiaire sur quatre ont vu leur production de statistiques mensuelles et trimestrielles entravée par la pandémie. En revanche, il n'y a pas eu d'incidence sur la production de statistiques à court terme dans les deux tiers des pays répondants du groupe à revenu élevé, en raison de leur plus grande dépendance aux sources de données administratives et aux modes de collecte de données à distance. Cette disparité met en évidence la nécessité d'investissements judicieux pour bâtir l'infrastructure nécessaire et les ensembles de compétences appropriés dans les systèmes statistiques nationaux afin de soutenir le travail à distance, la formation et la collecte et le stockage des données. Ces investissements sont essentiels pour que les bureaux nationaux de statistique puissent fonctionner en temps de crise et stimuler l'innovation et la transformation nécessaires pour répondre aux demandes de données pendant la reprise et réaliser les ODD.

Stimuler l'innovation pour faire progresser la mise en œuvre des ODD

La COVID-19 a entraîné de très nombreuses perturbations dans les systèmes statistiques nationaux. Dans le même temps, elle a poussé les pays à essayer de nouvelles méthodes. L'enquête auprès des bureaux nationaux de statistique, par exemple, a montré que 58 % des pays menaient des enquêtes téléphoniques plutôt que des enquêtes en personne pour suivre l'incidence de la COVID-19. En mai 2021, 58 % des bureaux étudiés ont indiqué que leur niveau de préparation global dans le domaine des technologies de l'information et des communications s'était considérablement amélioré au cours des six derniers mois.

Des méthodes novatrices comme l'intégration des informations géospatiales et des données des enquêtes auprès des ménages sont également utilisées pour produire des données mieux ventilées et actualisées. Le département administratif national de statistiques de la Colombie utilise l'imagerie par satellite et les enquêtes auprès des ménages pour produire des données au niveau des municipalités sur la pauvreté multidimensionnelle. Cet exercice, soutenu par l'initiative Data for Now, a permis d'apporter un nouvel éclairage dans la prise de décisions pour lutter contre la pauvreté.

De plus, les algorithmes d'apprentissage automatique, lorsqu'ils sont associés aux sciences sociales, peuvent aider à mieux comprendre les perceptions du public sur des questions comme la discrimination. La COVID-19 a fait apparaître des méthodes de collecte de données novatrices, comme la mesure du respect des consignes de distanciation sociale à l'aide des données de téléphones portables ainsi que la mise au jour de schémas de transmission de la maladie au moyen des données provenant d'applications de dépistage des contacts.

Bien qu'encourageante, une telle innovation n'est pas sans risque. Il faut une bonne gouvernance des données, qui permette de préserver la confidentialité des informations personnelles. Les biais potentiels dans les données et les algorithmes devraient également être vérifiés pour s'assurer que les inégalités ne sont pas encore exacerbées.

Tirer parti du pouvoir de la collaboration et des partenariats

Pour répondre à la demande de données face à une infrastructure des données inadéquate, les partenaires au niveau national et international travaillent en étroite collaboration. Pour le recensement de la population de 2019 au Kenya, le bureau de statistique national s'est associé à la Commission nationale des droits de l'homme pour travailler avec les communautés qui ont de tout temps été laissées pour compte. Par conséquent, pour la première fois, les personnes intersexuées, les personnes atteintes d'albinisme, les peuples autochtones et les apatriides ont tous été dénombrés dans le recensement. Cela a permis au Gouvernement d'adapter les services, mais aussi de montrer aux membres de ces groupes qu'ils comptent. « J'ai demandé à l'agent recenseur de me montrer la lettre « I » [pour intersexué]. « J'ai été ému en la voyant », se souvient un répondant au recensement, parent d'un enfant intersexué de Kajiado. « C'est le début d'un long chemin, et il va dans la bonne direction. »

En Nouvelle-Zélande, les données communiquées par les citoyens facilitent quelque peu la vie des personnes handicapées.

Les citoyens contribuent au changement social grâce aux données

Le taux d'abus de stationnement pour personnes handicapées en Nouvelle-Zélande demeurait à un niveau élevé ces 10 dernières années. Pour y remédier, une application a été conçue pour que les citoyens puissent signaler la disponibilité ou l'utilisation abusive de places de stationnement pour personnes handicapées. L'initiative a été lancée par CCS Disability Action, le plus important organisme du pays pour le soutien et la défense des droits des personnes atteintes de toutes formes de handicaps, en partenariat avec le bureau de statistique de la Nouvelle-Zélande et SaferMe. L'information par externalisation ouverte, produite par les citoyens au moyen de l'application, fournit des données sur la disponibilité et l'accessibilité des places de stationnement pour les personnes handicapées dans les parcs et les espaces ouverts, et aidera à en réduire l'utilisation abusive.

Au niveau international, un groupe consultatif technique composé d'épidémiologistes, de biostatisticiens, de démographes et de statisticiens nationaux a travaillé sans relâche pour aider l'Organisation mondiale de la Santé et les États Membres à obtenir des estimations précises des décès attribuables à la pandémie. Le groupe a été mis sur pied par l'Organisation mondiale de la Santé et le Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies.

Renforcer les capacités statistiques de manière plus efficace et durable

Les défis posés par la COVID-19 ont incité de nombreux organismes statistiques, tant au niveau international que national, à repenser leurs programmes de formation. Au moins 75 % de tous les événements de renforcement des capacités statistiques en 2020 ont été menés en ligne, contre seulement 5 % en 2019, selon le calendrier mondial des événements statistiques de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies, qui comprend des informations provenant de grands organismes internationaux.

Compte tenu de son efficacité, la formation à distance va probablement perdurer, même combinée à des initiatives en présentiel. Il convient encore de déterminer quelles seront les autres stratégies qui pourront rendre le renforcement des capacités statistiques plus efficace et plus durable. Une étude des programmes nationaux de formation statistique dans 15 pays, menée par le Réseau mondial d'établissements de formation statistique, a montré que de nombreux pays ont été proactifs dans l'identification des besoins de formation et l'offre de possibilités de formation pour leur personnel. Parmi les enseignements tirés, il ressort en particulier qu'un élément clé du renforcement efficace des capacités est d'établir des priorités en fonction des besoins internes plutôt que des priorités dictées par des partenaires externes. La coordination du

système statistique national, l'engagement des utilisateurs, la gestion et le financement sont des domaines qui sont très demandés mais sont souvent négligés par les formations statistiques classiques.

Les partenaires internationaux peuvent également aider à combler les lacunes en rendant les supports de formation facilement accessibles. On peut citer par exemple le portail UN SDG:Learn Statistics, coordonné par le Réseau mondial d'établissements de formation statistique, et la mise à disposition de plateformes pour favoriser l'échange de données d'expérience entre les pays.

Moyens de renforcer les capacités statistiques nationales

De nombreux bureaux de statistique œuvrent activement pour que les besoins en formation de leur personnel soient satisfaits. Les exemples suivants sont tirés d'un rapport du Réseau mondial d'établissements de formation statistique intitulé *Sustainable Statistical Training Programs at National Statistical Offices* (Programmes de formation statistique durables dans les bureaux nationaux de statistique) :

L'Irlande a identifié 13 compétences clés avec 5 niveaux de connaissances pour chaque compétence et les a reliées aux descriptions de poste du personnel. Une évaluation des écarts est effectuée chaque année et les programmes de formation sont conçus en fonction des besoins.

Le Maroc a encouragé l'utilisation des cours en ligne disponibles. Au total, 65 cours ont été identifiés par divers prestataires et payés par le bureau national de statistique pour tout le personnel. Cette approche a été particulièrement utile pendant la pandémie.

Le Myanmar a élaboré un programme de formation basé sur une évaluation des lacunes et encouragé les partenaires de développement à offrir des formations répondant aux besoins internes.

Améliorer l'accès aux données et aux métadonnées

Afin d'appuyer une intervention rapide et efficace en cas de crise, des données complètes et intégrées doivent être rapidement disponibles, faciles à trouver et accessibles au public, le cas échéant. Pendant la pandémie, de nombreux pays ont présenté des tableaux de bord publics, mis à jour quotidiennement pour suivre la propagation de la maladie. Certains ont également amélioré l'accès aux données relatives aux services publics, comme l'emplacement des services essentiels, y compris les supermarchés, les pharmacies et les stations-services, comme dans le cas du Mexique.

Les plateformes ouvertes de données nationales pour les ODD ont été adoptées par de nombreux pays, leur permettant de mieux répondre aux besoins d'un large éventail d'utilisateurs. Le comité national de statistique du Kirghizistan en a été l'un des pionniers. Sa plateforme pour les ODD utilise Open SDG, une plateforme de données librement accessibles conçue en partie par le Bureau national de statistique du Royaume-Uni et mise en œuvre avec le soutien du projet UNSD-FCDO sur le suivi des ODD.

Ouverture des données des ODD à tous les utilisateurs au Kirghizistan

La plateforme des ODD du Kirghizistan et d'autres produits connexes ont été élaborés pour répondre aux demandes des utilisateurs. « Les utilisateurs doivent pouvoir télécharger, travailler et analyser les données par eux-mêmes pendant que nous recueillons leurs commentaires et, à notre tour, adaptons notre travail à leurs besoins », déclare Nazira Kerimalieva, responsable du développement durable et des statistiques environnementales au bureau national de statistique. « Chaque fois qu'un utilisateur de statistiques demande des informations, nous nous rendons disponibles, qu'il s'agisse d'un étudiant, d'un journaliste ou d'un décideur », explique-t-elle. « Nous ne refusons jamais une demande et sommes à l'écoute des besoins de nos utilisateurs ! »

La plateforme donne des informations sur les progrès réalisés vers les ODD et la disponibilité des données et des rapports nationaux sur les ODD. Elle s'adresse au grand public au moyen d'un langage et d'infographies faciles à comprendre et permet aux experts en données de télécharger des données dans des formats ouverts.



Présentation générale

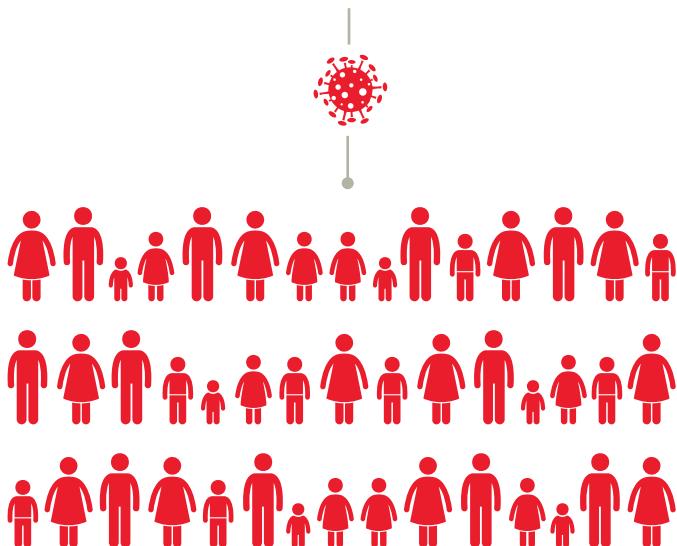
1 PAS
DE PAUVRETÉ



ÉLIMINER LA PAUVRETÉ SOUS TOUTES SES FORMES
ET PARTOUT DANS LE MONDE

LA COVID-19 A ENTRAÎNÉ LA
PREMIÈRE HAUSSE DE L'EXTRÊME PAUVRETÉ
EN UNE GÉNÉRATION

ENTRE 119 ET 124 MILLIONS DE PERSONNES DE PLUS
ONT BASCULÉ DANS L'EXTRÊME PAUVRETÉ EN 2020



LE
TAUX MONDIAL DE PAUVRETÉ
DEVRAIT ATTEINDRE
7 % EN 2030

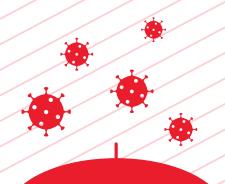


LA CIBLE D'ÉLIMINATION DE LA
PAUVRETÉ NE SERA PAS ATTEINTE



EN AVRIL 2021,
118 PAYS ONT DÉCLARÉ
DES STRATÉGIES NATIONALES
ET/OU LOCALES
DE RÉDUCTION DES RISQUES
DE CATASTROPHE
CONTRE 45 EN 2015

LES GOUVERNEMENTS DU MONDE ENTIER ONT MIS EN PLACE
1 600 MESURES DE PROTECTION SOCIALE À COURT TERME
EN RÉPONSE À LA COVID-19



MAIS 4 MILLIARDS DE PERSONNES N'ONT TOUJOURS PAS
DE PROTECTION SOCIALE



ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE DURABLE

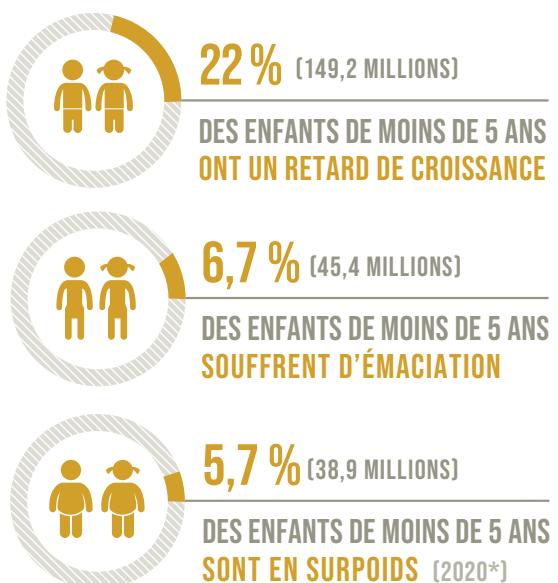
LA PANDÉMIE MONDIALE EXACERBE LA FAIM DANS LE MONDE

DANS LE MONDE, ENTRE
70 ET 161 MILLIONS DE
PERSONNES DE PLUS
POURRAIENT AVOIR
SOUFFERT DE LA FAIM
EN RAISON DE LA
PANDÉMIE EN 2020



2,37 MILLIARDS DE PERSONNES SONT SANS NOURRITURE
OU NE PEUVENT PAS AVOIR UNE ALIMENTATION ÉQUILIBRÉE
DE MANIÈRE RÉGULIÈRE (2020)

LA PANDÉMIE VA AGGRAVER LA MALNUTRITION INFANTILE



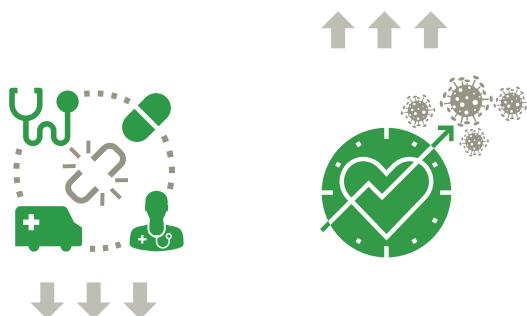
*CES ESTIMATIONS POUR 2020 NE TIENNENT PAS COMpte DES EFFETS DE LA PANDÉMIE

PRÈS D'UN
TIERS DES FEMMES
EN ÂGE DE PROCRÉER
SOUFFRENT D'ANÉMIE
DANS LE MONDE,
EN PARTIE EN RAISON DE
CARENCE NUTRITIONNELLES



PERMETTRE À TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS À TOUT ÂGE

**LA PANDÉMIE
A STOPPÉ OU ANÉANTI LES PROGRÈS EN
MATIÈRE DE SANTÉ ET RÉDUIT L'ESPÉRANCE DE VIE**



**90 % DES PAYS SIGNALENT TOUJOURS UNE OU PLUSIEURS
PERTURBATIONS DES SERVICES DE SANTÉ ESSENTIELS**

LE MANQUE DE DONNÉES

EMPÈCHE DE COMPRENDRE LE VÉRITABLE IMPACT DE LA COVID-19



**PAYS DONT LE SYSTÈME D'ENREGISTREMENT DES DÉCÈS
EST COMPLET À AU MOINS 75 %**

62 %

MONDE

< 20 %

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

[2015-2019]



**L'INTENSIFICATION DES INVESTISSEMENTS
DANS LA COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE
EST ESSENTIELLE**

UNE DÉCENNIE DE PROGRÈS EN MATIÈRE DE



SANTÉ
PROCRÉATIVE



SANTÉ
MATERNELLE



SANTÉ
INFANTILE

**POURRAIT ÊTRE STOPPÉE OU ANÉANTIE
PAR LA COVID-19**

LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

— EN PÉNURIE DANS DE NOMBREUSES RÉGIONS —

ONT ÉTÉ POUSSÉS À LA LIMITÉ DE LEURS CAPACITÉS
PAR LA PANDÉMIE



PERSONNEL INFIRMIER ET SAGES-FEMMES

150

POUR 10 000 PERSONNES

AMÉRIQUE
DU NORD

10

POUR 10 000 PERSONNES

AFRIQUE
SUBSAHARIENNE

[2013-2019]



ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

LA COVID-19 A ANÉANTI 20 ANS DE PROGRÈS DANS L'ÉDUCATION

101 MILLIONS D'ENFANTS DE PLUS (9 %)
DANS LE PRIMAIRE SONT TOMBÉS SOUS LE SEUIL
MINIMAL DE COMPÉTENCE EN LECTURE EN 2020



LA PARTICIPATION À L'APPRENTISSAGE
PRÉSCOLAIRE ORGANISÉ
A AUGMENTÉ, PASSANT DE
65 % EN 2010 À 73 % EN 2019

AUJOURD'HUI, DE NOMBREUX JEUNES ENFANTS
DÉPENDENT ENTIÈREMENT D'AIDES À LA MAISON

LA LENTEUR DES PROGRÈS DANS L'ACHÈVEMENT
DES ÉTUDES RISQUE DE S'AGGRAVER



TAUX D'ACHÈVEMENT

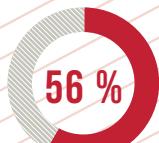
PRIMAIRE	SECONDNAIRE
2010 82 %	2019 85 %
2010 46 %	2019 53 %

MONDE

L'INFRASTRUCTURE SCOLAIRE DE BASE POUR RECONSTRUIRE EN MIEUX MANQUE DANS DE NOMBREUX PAYS

PROPORTION D'ÉCOLES DOTÉES D'INFRASTRUCTURES DE BASE DANS LES PMA

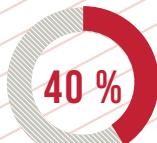
(2016-2019)



EAU
POTABLE



ÉLECTRICITÉ



INSTALLATION
DE LAVAGE DES
MAINS

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISER TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES

L'ÉGALITÉ DE PARTICIPATION DES FEMMES À LA PRISE DE DÉCISIONS EST CRUCIALE POUR LA LUTTE ET LE RELÈVEMENT FACE À LA COVID-19,
MAIS LA PARITÉ DES SEXES EST LOIN D'ÊTRE ATTEINTE



REPRÉSENTATION DES FEMMES

25,6 %

DANS LES PARLEMENTS NATIONAUX

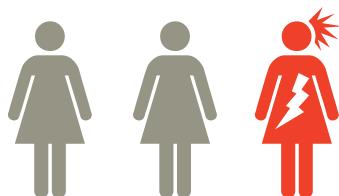
36,3 %

DANS LES GOUVERNEMENTS LOCAUX

28,2 %

DANS LES POSTES D'ENCADREMENT
(2021)

LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES, PERSISTE À DES NIVEAUX INACCEPTABLES ET EST INTENSIFIÉE PAR LA PANDÉMIE



1 FEMME SUR 3 (736 MILLIONS)

A ÉTÉ VICTIME DE VIOLENCE PHYSIQUE ET/OU SEXUELLE AU MOINS UNE FOIS DANS SA VIE DEPUIS L'ÂGE DE 15 ANS

[2000-2018]

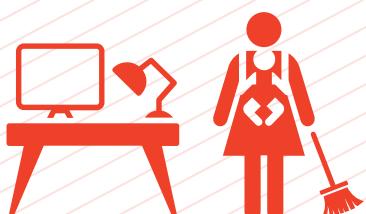
JUSQU'À 10 MILLIONS DE FILLES DE PLUS

SERONT EXPOSÉES AU RISQUE DE MARIAGE PRÉCOCE



PENDANT LA PROCHAINE DÉCENNIE EN RAISON DE LA COVID-19

OUTRE LES 100 MILLIONS DE FILLES QUI ÉTAIENT DÉJÀ EXPOSÉES AVANT LA PANDÉMIE



LA PANDÉMIE ALOURDIT LE FARDEAU DES TÂCHES DOMESTIQUES ET SOINS NON RÉMUNÉRÉS ET PUSSE LES FEMMES À QUITTER LA VIE ACTIVE

LES FEMMES CONSACRENT DÉJÀ ENVIRON 2,5 FOIS PLUS D'HEURES QUE LES HOMMES AUX TÂCHES DOMESTIQUES ET SOINS NON RÉMUNÉRÉS



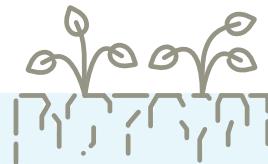
GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU

DES MILLIARDS DE PERSONNES N'AVAIENT TOUJOURS PAS ACCÈS À DES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE, D'ASSAINISSEMENT ET D'HYGIÈNE

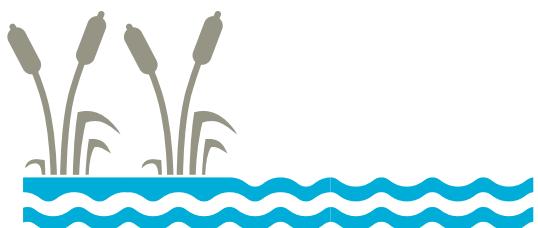
EN 2020



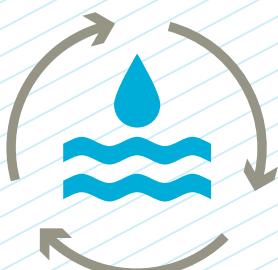
ASSURER UN ACCÈS UNIVERSEL EST FONDAMENTAL POUR SE RELEVER DE LA COVID-19



2,3 MILLIARDS DE PERSONNES VIVENT DANS DES PAYS EXPOSÉS AU STRESS HYDRIQUE
[2018]



ENTRE 1970 ET 2015,
LES ZONES HUMIDES NATURELLES
SE SONT RÉDUITES DE 35 % 
SOIT 3 x LE TAUX DE DÉFORESTATION



129 PAYS NE SONT PAS EN VOIE D'AVOIR DES RESSOURCES EN EAU GÉRÉES DE MANIÈRE DURABLE EN 2030

LE RYTHME ACTUEL DES PROGRÈS DOIT DOUBLER



GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES À UN COÛT ABORDABLE

UN TIERS
DE LA POPULATION MONDIALE UTILISE
DES SYSTÈMES DE CUISSON
DANGEREUX ET INEFFICACES
[2019]



759 MILLIONS DE
PERSONNES
N'ONT PAS ACCÈS
À L'ÉLECTRICITÉ

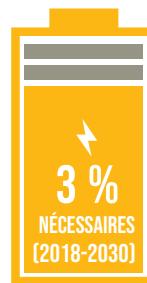
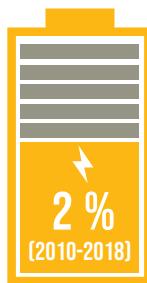


DONT 3 SUR 4
VIVENT EN AFRIQUE
SUBSAHARIENNE

[2019]

LE TAUX D'AMÉLIORATION
DE L'ÉFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
DOIT PROGRESSER PLUS VITE

TAUX ANNUEL D'AMÉLIORATION DE L'ÉFFICACITÉ



IL FAUT ACCÉLÉRER LES MESURES RELATIVES AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES MODERNES –
EN PARTICULIER DANS LES SECTEURS DU CHAUFFAGE ET DU TRANSPORT

PART DES ÉNERGIES RENOUVELABLES MODERNES DANS LA CONSOMMATION FINALE D'ÉNERGIE (2018)



SECTEUR DE
L'ÉLECTRICITÉ
25,4 %



SECTEUR DU
CHAUFFAGE
9,2 %



SECTEUR DU
TRANSPORT
3,4 %

PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS

**LA PANDÉMIE
A ENTRAÎNÉ LA PERTE DE L'ÉQUIVALENT DE
255 MILLIONS D'EMPLOIS À TEMPS PLEIN**



SOIT ENVIRON 4 X PLUS QUE PENDANT LA
CRISE FINANCIÈRE MONDIALE (2007-2009)

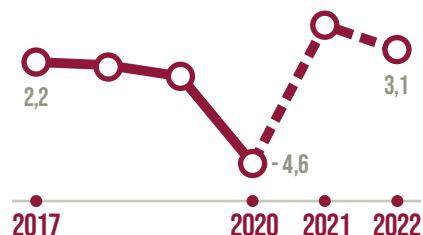


1,6 MILLIARD
DE TRAVAILLEURS
DE L'ÉCONOMIE
INFORMELLE

- ▶ SANS FILET DE SÉCURITÉ SOCIALE,
- ▶ ONT ÉTÉ DUREMENT TOUCHÉS
- ▶ PAR LA PANDÉMIE

**LA REPRISE ÉCONOMIQUE
EST EN COURS**

PIB RÉEL MONDIAL PAR HABITANT
[2017-2022]



MAIS POUR DE NOMBREUX PAYS, LA CROISSANCE
ÉCONOMIQUE NE DEVRAIT RETROUVER LES NIVEAUX
ANTÉRIEURS À LA PANDÉMIE QU'EN 2022 OU 2023

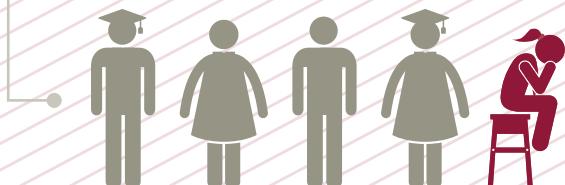
**LES ARRIVÉES DE
TOURISTES INTERNATIONAUX**



SONT PASSÉES DE 1,5 MILLIARD
EN 2019 À 381 MILLIONS EN 2020

LE TOURISME INTERNATIONAL
NE DEVRAIT PAS REVENIR
AUX NIVEAUX DE 2019
AVANT 4 ANS

LA PANDÉMIE ENTRAINERA UNE HAUSSE DU NOMBRE DE JEUNES QUI NE SONT
NI ÉTUDIANTS, NI EMPLOYÉS, NI STAGIAIRES



JEUNES FEMMES



TAUX DE JEUNES QUI NE SONT NI ÉTUDIANTS,
NI EMPLOYÉS, NI STAGIAIRES (2019)

JEUNES HOMMES



LA PRODUCTION MANUFACTURIÈRE MONDIALE A CHUTÉ



EN RAISON DE LA CRISE DE LA COVID-19



2020 A ÉTÉ CATASTROPHIQUE POUR LA DEMANDE DE TRANSPORT AÉRIEN



LE NOMBRE DE PASSAGERS AÉRIENS EST PASSÉ DE 4,5 MILLIARDS EN 2019 À 1,8 MILLIARD EN 2020,
SOIT UNE BAISSE DE 60 %



**LA FABRICATION DE
PRODUITS DE MOYENNE
ET HAUTE TECHNOLOGIE**
A FAVORISÉ LA REPRISE
ÉCONOMIQUE
FIN 2020

CROISSANCE DE 4 % PAR RAPPORT À LA MÊME
PÉRIODE EN 2019 (QUATRIÈME TRIMESTRE 2020)

AMÉLIORER LA CONNECTIVITÉ ROUTIÈRE RURALE CONTRIBUE À RÉDUIRE LA PAUVRETÉ



PRÈS DE 300 MILLIONS
DES 520 MILLIONS D'HABITANTS DES ZONES RURALES
N'ONT PAS UN BON ACCÈS AUX ROUTES
DANS 25 PAYS [2018-2019]

UNE HAUSSE DES INVESTISSEMENTS DANS LA R-D EST ESSENTIELLE POUR TROUVER DES SOLUTIONS AUX CRISES COMME LA COVID-19

• 2 200 MILLIARDS DE \$
D'INVESTISSEMENTS MONDIAUX
EN R-D (2018)

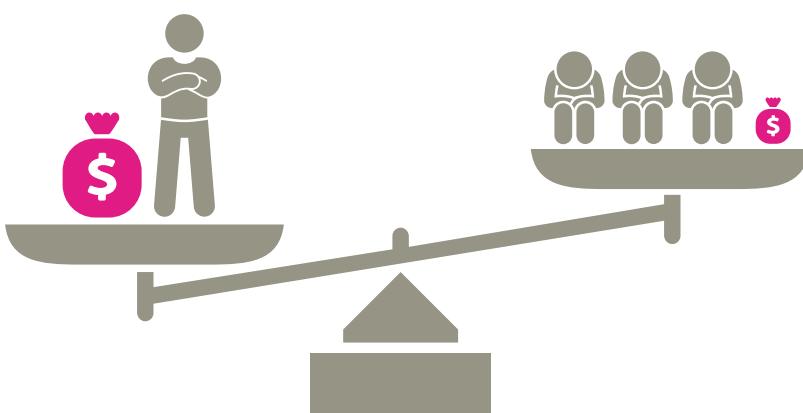


1 235 CHERCHEURS
PAR MILLION
D'HABITANTS [2018]



RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE

LA PANDÉMIE
POURRAIT RÉDUIRE À NÉANT LES PROGRÈS
ACCOMPLIS DANS LA RÉDUCTION DE L'INÉGALITÉ
DES REVENUS DEPUIS LA CRISE FINANCIÈRE



LA COVID-19
DEVRAIT FAIRE AUGMENTER LE COEFFICIENT DE GINI MOYEN
POUR LES PAYS ÉMERGENTS ET EN DÉVELOPPEMENT
DE 6 %



LE COEFFICIENT DE GINI MESURE L'INÉGALITÉ DES REVENUS ET SE SITUE ENTRE 0 ET 100,
LA VALEUR 0 SIGNIFIANT QUE LES REVENUS SONT PARTAGÉS ÉQUITABLEMENT ENTRE
TOUS LES INDIVIDUS ET 100 INDICUANT QU'UNE PERSONNE PERÇOIT TOUS LES REVENUS.



LA PROPORTION DE RÉFUGIÉS DANS
DANS LA POPULATION MONDIALE
A PLUS QUE DOUBLÉ DEPUIS 2010

SUR 100 000 PERSONNES,
311 SONT DES RÉFUGIÉS [2020]

LES COÛTS D'ENVOIS DE FONDS
SONT À LEUR PLUS BAS NIVEAU, SOIT **6,5 %**
[2020]



DAVANTAGE DE PROGRÈS SONT NÉCESSAIRES
POUR ATTEINDRE LA CIBLE DE 3 %



EN 2020, 4 186 DÉCÈS ET DISPARITIONS
ONT ÉTÉ ENREGISTRÉS SUR LES ROUTES MIGRATOIRES
DU MONDE ENTIER



FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES

LA PANDÉMIE A AGGRAVÉ LE SORT DES HABITANTS DE TAUDIS



LA MAJORITÉ DES PLUS DE
1 MILLIARD D'HABITANTS DE TAUDIS
VIT DANS TROIS RÉGIONS [2018]



16 %

PART MOYENNE MONDIALE
DE L'aire urbaine
alloUée aux rues et aux espaces
publics ouverts [2020]



EN DEÇÀ DE LA CIBLE
DE 30 % DE RUES ET DE 10-15 % D'ESPACES PUBLICS OUVERTS

156 PAYS ONT ÉLABORÉ DES
POLITIQUES URBAINES NATIONALES



MAIS SEULEMENT LA MOITIÉ EN SONT
AU STADE DE LA MISE EN ŒUVRE

SEULE LA MOITIÉ DE LA POPULATION URBaine MONDIALE A AISÉMENT ACCÈS AUX TRANSPORTS PUBLICS [2019]



500 MÈTRES

1 000 MÈTRES

AVOIR AISÉMENT ACCÈS SIGNIFIE VIVRE À MOINS DE
500 M À PIED D'UN ARRÊT DE BUS/Moyen de transport de faible capacité
ET À MOINS DE 1 000 M D'UN TERMINAL FERROVIAIRE OU DE FERRY



ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

« L'EMPREINTE MATÉRIELLE » MONDIALE A AUGMENTÉ DE 70 %

ENTRE 2000 ET 2017



1 MILLION
DE BOUTEILLES EN PLASTIQUE
SONT ACHETÉES
CHAQUE MINUTE

5 000 MILLIARDS
DE SACS EN PLASTIQUE À USAGE UNIQUE
SONT JETÉS
CHAQUE ANNÉE

LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ONT ENCORE UN VASTE POTENTIEL INEXPLOITÉ D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

NOUVELLE CAPACITÉ DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ
À PARTIR D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



880 WATTS PAR HABITANT
DANS LES PAYS DÉVELOPPÉS

- 4X -

219 WATTS PAR HABITANT
DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT



EN 2020,
UN TOTAL DE 700 POLITIQUES
ET ACTIVITÉS DE MISE EN ŒUVRE
ONT ÉTÉ SIGNALÉES

AU TITRE DU CADRE DÉCENNAL DE PROGRAMMATION
CONCERNANT LES MODES DE CONSOMMATION
ET DE PRODUCTION DURABLES
(DONNÉES DE 83 PAYS ET DE L'UNION EUROPÉENNE)

LES DÉCHETS ÉLECTRONIQUES CONTINUENT DE PROLIFÉRER ET NE SONT PAS ÉLIMINÉS DE FAÇON RESPONSABLE

CHAQUE PERSONNE

A PRODUIT ENVIRON

7,3 KILOGRAMMES
DE DÉCHETS ÉLECTRONIQUES



[2019]

MAIS SEUL
1,7 KILOGRAMME
A ÉTÉ RECYCLÉ



MALGRÉ DES PROGRÈS,
LES SUBVENTIONS AUX COMBUSTIBLES
FOSSILES CONTINUENT DE MENACER LA
RÉALISATION DE L'ACCORD DE PARIS ET
DU PROGRAMME 2030



432 MILLIARDS DE
DOLLARS EN 2019

BAISSE DE 21 % DEPUIS 2018



PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS RÉPERCUSSIONS

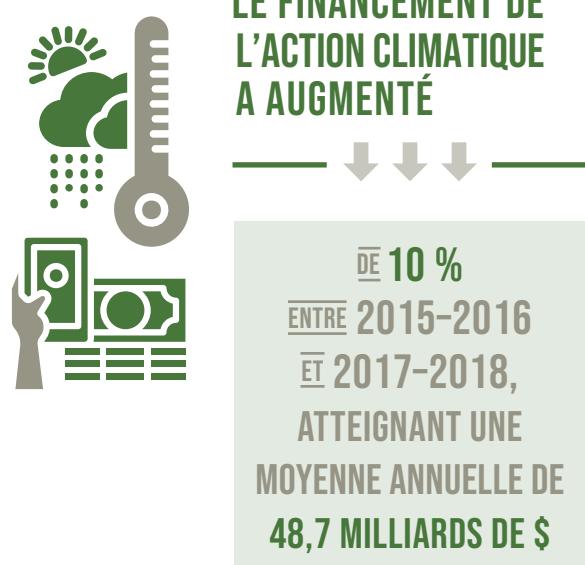
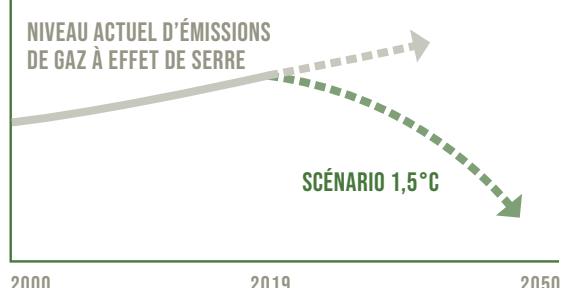
LA CRISE CLIMATIQUE SE POURSUIT SANS RELÂCHE



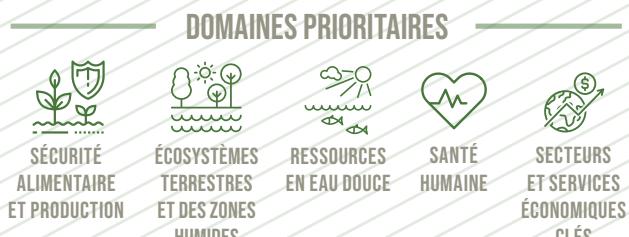
LA TEMPÉRATURE MONDIALE MOYENNE DE 2020
DÉPASSE DE 1,2° C LES NIVEAUX PRÉINDUSTRIELS

CE QUI N'EST HÉLAS PAS LA BONNE VOIE POUR LIMITER LA HAUSSE À
1,5°C CONFORMÉMENT À L'ACCORD DE PARIS

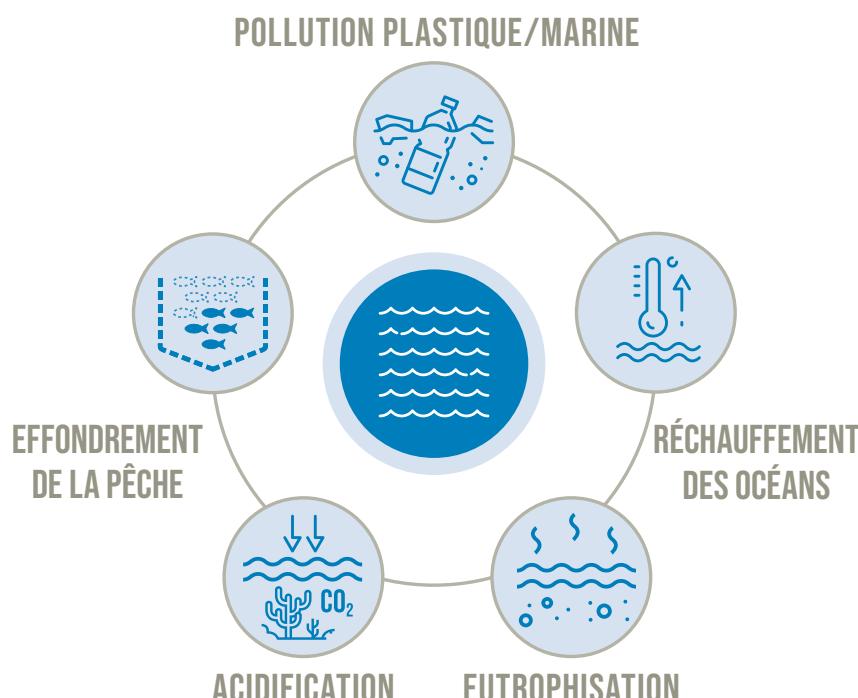
LA HAUSSE
DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE
NÉCESSITE UNE RÉORIENTATION DES ÉCONOMIES
VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE



125 DES 154 PAYS EN DÉVELOPPEMENT
FORMULENT ET METTENT EN ŒUVRE DES
PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

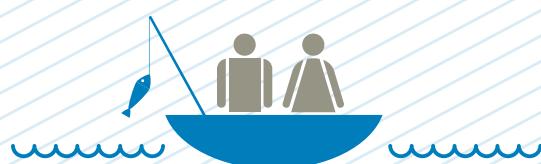


LA DURABILITÉ DE NOS OCÉANS EST GRAVEMENT MENACÉE

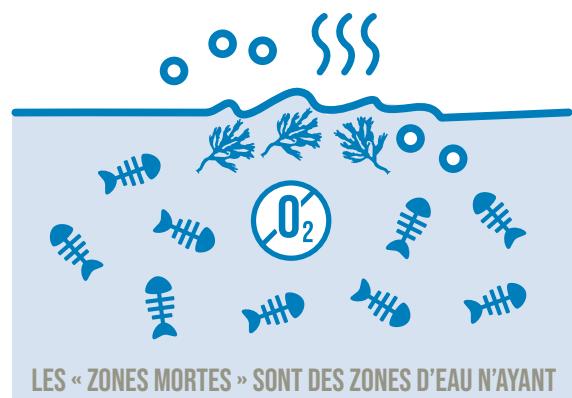


— PLUS DE 3 MILLIARDS DE PERSONNES —
 DÉPENDENT DES OCÉANS POUR LEUR SUBSISTANCE

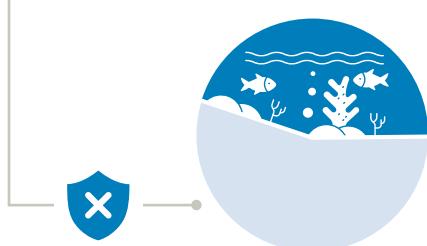
ENVIRON LA MOITIÉ DES PAYS DU MONDE ENTIER
 ONT ADOPTÉ DES INITIATIVES SPÉCIFIQUES
 POUR APPUYER LES PETITS PÊCHEURS



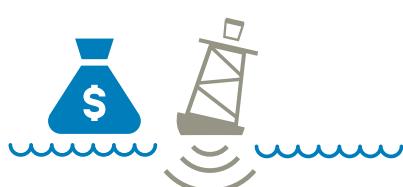
— LES ZONES MORTES —
 AUGMENTENT À UN RYTHME ALARMANT,
 PASSANT DE 400 EN 2008 À 700 EN 2019



— PLUS DE LA MOITIÉ DES —
 ZONES MARINES ESSENTIELLES POUR LA BIODIVERSITÉ
 NE SONT PAS PROTÉGÉES



— EN MOYENNE, SEUL 1,2 % —
 DES BUDGETS NATIONAUX DE RECHERCHE A ÉTÉ
 ALLOUÉ AUX SCIENCES OCÉANIQUES



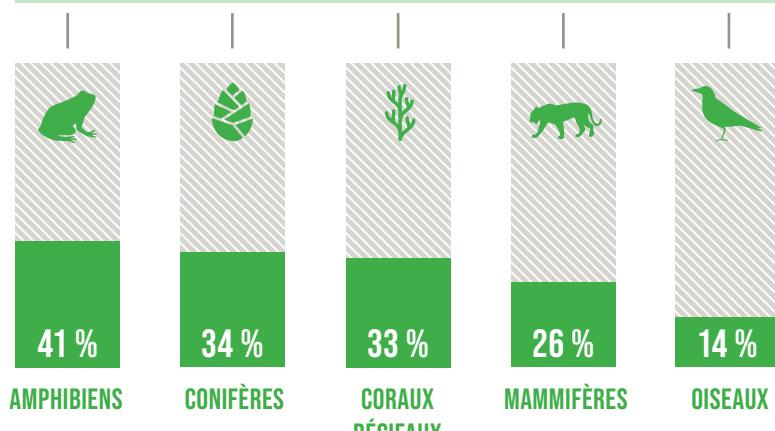
15 VIE TERRESTRE



PRÉSERVER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT À LES EXPLOITER DE FAÇON DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS, LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION, ENRAYER ET INVERSER LE PROCESSUS DE DÉGRADATION DES TERRES ET METTRE FIN À L'APPAUVRISSEMENT DE LA BIODIVERSITÉ

PLUS D'UN QUART DES ESPÈCES ÉVALUÉES DANS LA LISTE ROUGE DE L'UICN SONT MENACÉES D'EXTINCTION

PROPORTION D'ESPÈCES MENACÉES D'EXTINCTION

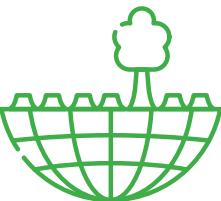


LA LISTE ROUGE DE L'UICN

RECUEILLE DES DONNÉES SUR PLUS DE 134 400 ESPÈCES DE MAMMIFÈRES, D'OISEAUX, D'AMPHIBIENS, DE CORAUX RÉCIFAUX ET DE CONIFÈRES.
PLUS DE 37 400 ESPÈCES SONT MENACÉES D'EXTINCTION.

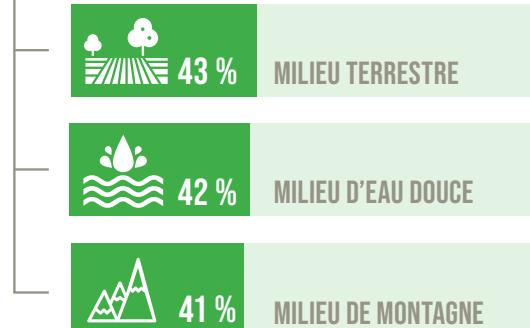
DES PROGRÈS ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS LA GESTION DURABLE DES FORÊTS

MAIS LE MONDE A PERDU
100 MILLIONS D'HECTARES DE FORÊTS
EN DEUX DÉCENNIES
(2000-2020)



LES PROGRÈS POUR LA PROTECTION DES ZONES ESSENTIELLES POUR LA DIVERSITÉ ONT STAGNÉ CES 5 DERNIÈRES ANNÉES

POURCENTAGE MOYEN MONDIAL DE CHAQUE ZONE ESSENTIELLE POUR LA BIODIVERSITÉ COUVERTE PAR UNE AIRE PROTÉGÉE (2021)



PRESQUE TOUS LES PAYS ONT ADOPTÉ
DES LOIS POUR PRÉVENIR
OU
CONTÔLER LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES



LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES NUISENT À LA BIODIVERSITÉ LOCALE ET COÛTENT DES MILLIARDS DE DOLLARS À L'ÉCONOMIE CHAQUE ANNÉE.

LA PANDÉMIE ACCROÎT LE RISQUE D'EXPLOITATION DES ENFANTS Y COMPRIS

LA TRAITE ET LE TRAVAIL DES ENFANTS



1 VICTIME DE LA TRAITE SUR 3
ÉTAIT UN ENFANT

[2018]



LE NOMBRE DE VICTIMES DU TRAVAIL DES ENFANTS EST PASSÉ À

160 MILLIONS [2020]

SOIT LA PREMIÈRE HAUSSE EN DEUX DÉCENNIES



EN 2020,
**331 ASSASSINATS DE
DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS
ONT ÉTÉ SIGNALÉS DANS
32 PAYS**
↓ ↓ ↓
SOIT UNE HAUSSE DE 18 %
• DEPUIS 2019

SEULS 82 PAYS AVAIENT DES
INSTITUTIONS NATIONALES INDÉPENDANTES
DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS
CONFORMES AUX NORMES
INTERNATIONALES

[2020]



LE RISQUE DE CORRUPTION EST AU MOINS CINQ FOIS PLUS ÉLEVÉ

DANS



LES PAYS À
FAIBLE REVENU

37,6 %

QUE
DANS

LES PAYS À
REVENU ÉLEVÉ

CONTRE

7,2 %

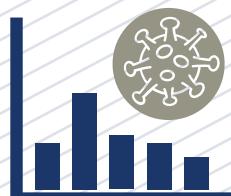
RENFORCER LES MOYENS DE METTRE EN ŒUVRE LE PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LE REVITALISER

L'APD NETTE A ATTEINT UN RECORD DE 161 MILLIARDS DE \$ EN 2020

REPRÉSENTANT 0,32 % DU RNB DES DONATEURS
MAIS RESTANT EN DEÇÀ DE LA CIBLE DE 0,7 % DU RNB




L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER DIRECT A CHUTÉ DE 40 %



63 % DES PAYS À FAIBLE REVENU ET À REVENU INTERMÉDIAIRE (TRANCHE INFÉRIEURE) ONT BESOIN DE FINANCEMENT SUPPLÉMENTAIRE POUR LES DONNÉES ET LES STATISTIQUES POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS POSÉS PAR LA PANDÉMIE

CONTRAIREMENT AUX PRÉVISIONS, LES ENVOIS DE FONDS VERS LES PAYS À REVENU FAIBLE ET INTERMÉDIAIRE ONT ATTEINT 540 MILLIARDS DE \$ EN 2020



SOIT SEULEMENT 1,6 % DE MOINS QU'EN 2019

PRÈS DE LA MOITIÉ DE LA POPULATION MONDIALE - 3,7 MILLIARDS DE PERSONNES - N'EST TOUJOURS PAS CONNECTÉE



MALGRÉ L'IMMENSE BESOIN DE CONNECTIVITÉ PENDANT LA PANDÉMIE

NE NÉGLIGER PERSONNE

LA PANDÉMIE

EXACERBE LES INÉGALITÉS EN MATIÈRE DE SANTÉ



PERSONNES ÂGÉES (65 ANS ET PLUS)



14 %
DES CAS
CONFIRMÉS



MAIS
80 %
DES DÉCÈS



DISTRIBUTION DE VACCINS

(AU 17 JUIN 2021)

EUROPE ET
AMÉRIQUE DU NORD
68 POUR 100 PERSONNES

AFRIQUE
SUBSAHARIENNE
MOINS DE 2 POUR 100 PERSONNES

PARMI LES PERSONNES HANDICAPÉES UNE SUR TROIS

EST VICTIME DE DISCRIMINATION



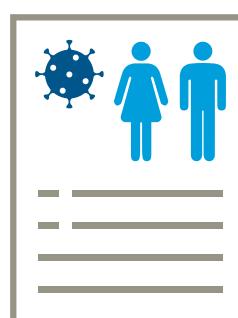
ET LA PROPORTION PLUS ÉLEVÉE POUR LES FEMMES

– LA CHUTE BRUTALE DU – TOURISME INTERNATIONAL



TOUCHE
DE FAÇON DISPROPORTIONNÉE
LES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT

DES DONNÉES VENTILÉES SONT ESSENTIELLES AU SUIVI DE LA COVID-19



EN AFRIQUE,
IL MANQUAIT DES RENSEIGNEMENTS SUR LE SEXE ET L'ÂGE
DANS PRESQUE TOUS LES RAPPORTS DE CAS
LIÉS À LA COVID-19
(1/2020-4/2021)



Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde



Les effets de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) ont anéanti une grande partie des progrès réalisés vers la réduction de la pauvreté, l'extrême pauvreté mondiale augmentant en 2020 pour la première fois depuis la crise financière asiatique de la fin des années 1990. Même avant la COVID-19, le monde n'était pas en voie d'atteindre l'objectif d'élimination de la pauvreté d'ici à 2030, et sans mesures immédiates et concrètes, cet objectif restera hors de portée. La crise a montré plus clairement que jamais l'importance de la préparation aux catastrophes et de systèmes de protection sociale robustes. Bien que le nombre de pays dotés de stratégies de réduction des risques de catastrophe ait considérablement augmenté et que de nombreuses mesures de protection sociale temporaires aient été mises en place pour faire face à la pandémie, il faut redoubler d'efforts sur les deux fronts pour assurer la protection des personnes les plus vulnérables.

La COVID-19 est à l'origine de la première hausse de l'extrême pauvreté depuis une génération

Avant la pandémie de COVID-19, la proportion de la population mondiale vivant dans l'extrême pauvreté avait reculé, passant de 10,1 % en 2015 à 9,3 % en 2017. Le nombre de personnes vivant avec moins de 1,90 dollar par jour était ainsi passé de 741 millions à 689 millions. Toutefois, le taux de réduction avait ralenti, s'établissant à moins d'un demi-point de pourcentage par an entre 2015 et 2017, contre un point de pourcentage par an entre 1990 et 2015.

La pandémie a aggravé les menaces que les conflits et les changements climatiques font peser sur les progrès. Selon les estimations, l'année 2020 a connu une augmentation de 119 à 124 millions de personnes pauvres dans le monde, dont 60 % en Asie du Sud. Les prévisions à court terme font état de la première hausse du taux d'extrême pauvreté depuis 1998, qui est passé de 8,4 % en 2019 à 9,5 % en 2020, réduisant à néant les progrès réalisés depuis 2016. Les répercussions de la pandémie ne seront pas de courte durée. Selon les projections actuelles, le taux de pauvreté mondiale devrait être de 7 % (environ 600 millions de personnes) en 2030, faisant obstacle à l'objectif d'éradication de la pauvreté.

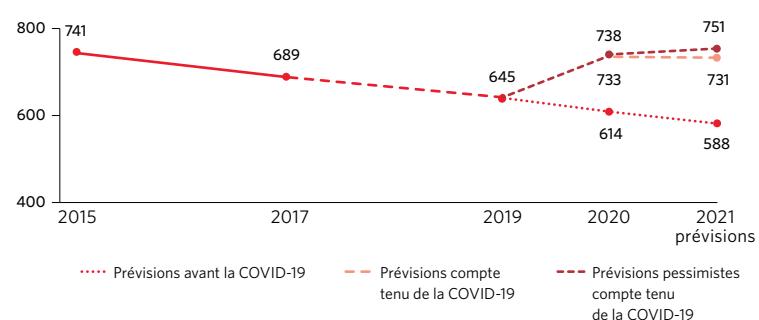
La pauvreté parmi les travailleurs touche de façon disproportionnée les femmes et les jeunes, et la pandémie risque d'aggraver ces disparités

La part des travailleurs vivant dans l'extrême pauvreté dans le monde a diminué de plus de moitié entre 2010 et 2019, passant de 14 % à 6,6 %. Toutefois, les confinements et les mesures de santé publique liées à la COVID-19 ont gravement nui à l'économie informelle, qui emploie la grande majorité des travailleurs pauvres. Les pertes de revenus qui en découlent menacent de faire reculer les progrès mondiaux en matière de réduction de la pauvreté parmi les travailleurs.

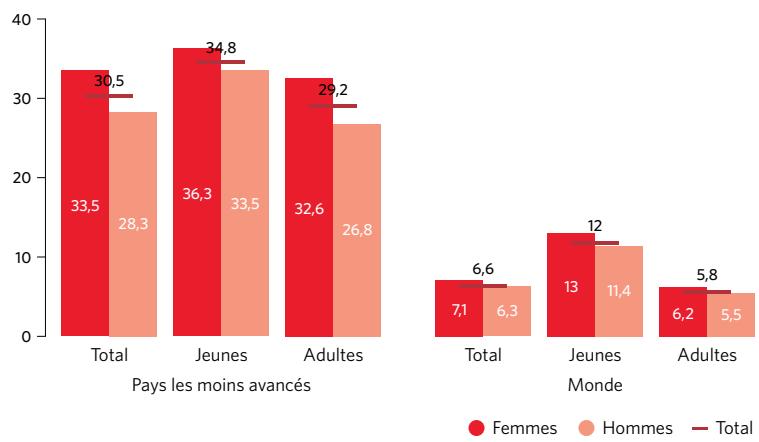
Bien que l'inégalité entre les sexes parmi les travailleurs pauvres ait diminué au fil des ans à l'échelle mondiale, un écart substantiel persiste dans de nombreuses régions du monde, en particulier dans les pays les moins avancés (PMA), dans lesquels un tiers (33,5 %) des femmes occupant un emploi vivaient dans la pauvreté en 2019, contre 28,3 % des hommes occupant un emploi. Dans le monde entier, les jeunes travailleurs sont deux fois plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que les adultes, avec des revenus plus faibles et des emplois de moins bonne qualité. Étant donné que la crise de la COVID-19 a eu un impact disproportionné sur les moyens de subsistance des femmes et des jeunes, elle risque d'exacerber ces disparités qui existent de longue date.

La famille Alimata vit dans le centre du Burkina Faso. Les parents travaillent 103 heures par semaine pour pouvoir acheter à manger. Leur maison d'une seule pièce est dépourvue d'électricité et de toilettes, et ils consacrent 3,5 heures par semaine à aller chercher de l'eau. Ils utilisent du charbon et du bois comme combustible pour leur poêle.

Nombre de personnes vivant avec moins de 1,90 dollar par jour, 2015–2017, prévisions à court terme 2018–2020, et prévisions avant et après la COVID-19 (en millions)



Proportion de travailleurs vivant avec moins de 1,90 dollar par jour, 2019 (en pourcentage)

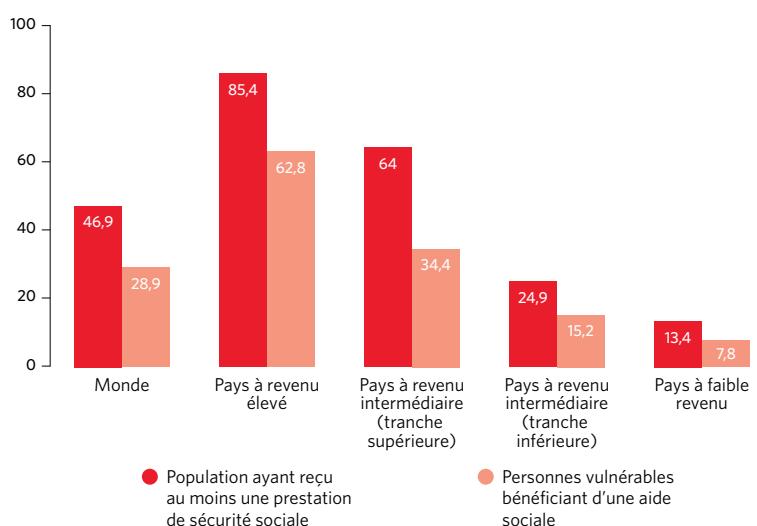


Les gouvernements ont mis en place de nouvelles mesures de protection sociale, mais la plupart ne sont que temporaires

Les mesures de protection sociale sont essentielles pour prévenir et réduire la pauvreté tout au long de la vie. Néanmoins, en 2020, seulement 46,9 % de la population mondiale ont effectivement reçu au moins une prestation de protection sociale en espèces, laissant jusqu'à 4 milliards de personnes sans filet de protection sociale. La crise de la COVID-19 a montré l'importance des systèmes de protection sociale pour préserver la santé, les emplois et les revenus des individus, ainsi que les effets d'écart élevés de couverture. En conséquence, de nombreuses nouvelles mesures de protection sociale ont été mises en place en 2020: entre le 1^{er} février et le 31 décembre, les gouvernements de 209 pays et territoires ont annoncé plus de 1 600 mesures en réponse à la crise, mais presque toutes (94,7 %) étaient de courte durée.

Avant la pandémie, la majeure partie de la population (85,4 %) des pays à revenu élevé était effectivement couverte par au moins une prestation de protection sociale, contre un peu plus d'un dixième (13,4 %) dans les pays à faible revenu. L'écart de couverture est encore plus grand pour les personnes considérées comme vulnérables, dont seulement 7,8 % bénéficiaient d'une aide sociale dans les pays à faible revenu.

Proportion de la population totale ayant effectivement reçu au moins une prestation de protection sociale et de personnes vulnérables bénéficiant d'une aide sociale, par niveau de revenu du pays, 2020 ou dernière année disponible (en pourcentage)



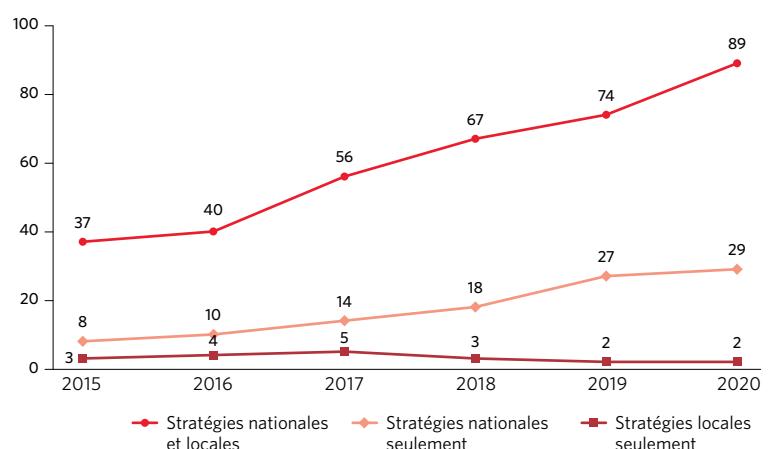
Les bons résultats d'une initiative mondiale visant à réduire les risques de catastrophe pourraient être compromis par la pandémie

Les catastrophes et leurs impacts immédiats menacent d'anéantir les avancées en matière de développement et de ralentir la réduction de la pauvreté et la lutte contre la faim. D'après les derniers rapports soumis en vertu des processus de suivi du Cadre de Sendai, des pertes économiques directes de 70,4 milliards de dollars dues à des catastrophes ont été signalées par 53 pays en 2019, dont 60 % (42,5 milliards de dollars) enregistrées dans le secteur agricole.

En 2019, plus de 24 000 décès ont été attribués à des catastrophes dans 67 pays, soit une nette réduction par rapport à 2018, où la mortalité due aux catastrophes avait culminé à 126 000 (signalée par 79 pays), suivant une tendance générale à la baisse de la mortalité depuis 2005. Toutefois, la COVID-19 fait déjà reculer ces progrès, submerge les systèmes de santé et met en évidence les vulnérabilités socioéconomiques profondes face aux risques biologiques.

Il est essentiel d'adopter et de mettre en œuvre de solides stratégies de réduction des risques de catastrophe multiples, qui intègrent des risques biologiques comme la COVID-19. En avril 2020, 120 pays avaient déclaré avoir élaboré et adopté de telles stratégies au niveau national, contre 48 au début de la période du Cadre de Sendai en 2015.

Nombre de pays ayant des stratégies nationales et/ou locales de réduction des risques de catastrophe, 2015–2020





Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Juste avant la pandémie de COVID-19, 650 millions de personnes souffraient de la faim et quelque 2 milliards de personnes étaient en proie à l'insécurité alimentaire — des chiffres en hausse depuis 2014. La crise fait peser de nouvelles menaces sur la sécurité alimentaire et la nutrition au niveau mondial. Les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement alimentaires et les ralentissements économiques ont touché les systèmes alimentaires du monde entier et menacé l'accès des populations à la nourriture, éloignant encore plus l'objectif d'élimination de la faim. La COVID-19 devrait exacerber toutes les formes de malnutrition, en particulier chez les enfants, en raison des pertes de revenu des ménages, de l'insuffisance d'aliments nutritifs abordables, de la réduction de l'activité physique et des perturbations des services nutritionnels essentiels. Même sans tenir compte des effets de la COVID-19, environ 230 millions d'enfants souffrent de malnutrition. Il est urgent de prendre des mesures à court terme pour éviter une hausse de la faim et il est indispensable de transformer les systèmes alimentaires pour parvenir à un avenir alimentaire sain et durable pour tous.



En République démocratique populaire lao, un programme national d'alimentation scolaire répond à au moins un tiers des besoins énergétiques et nutritionnels journaliers des élèves. Dans les régions rurales pauvres, les parents travaillent tôt le matin et n'ont souvent pas le temps de préparer le déjeuner pour leurs enfants.

La COVID-19 accentue la hausse des taux de faim et d'insécurité alimentaire

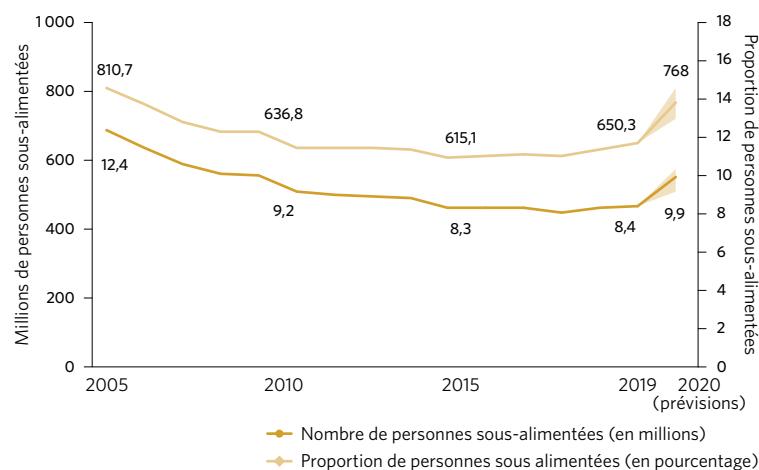
La COVID-19 a lourdement pesé sur la faim et la sécurité alimentaire en raison des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire, des pertes de revenus, du creusement des inégalités sociales, de l'altération de l'environnement alimentaire et de la hausse des prix. Entre 720 millions et 811 millions de personnes dans le monde ont souffert de la faim en 2020, soit une hausse de 161 millions par rapport à 2019.

La prévalence de la sous-alimentation a augmenté, passant de 8,4 % en 2019 à 9,9 % en 2020. La faim touche 21 % de la population en Afrique, contre 9 % en Asie et 9,1 % en Amérique latine et dans les Caraïbes. Plus de la moitié des personnes sous-alimentées dans le monde se trouvent en Asie (418 millions) et plus d'un tiers en Afrique (282 millions).

Parvenir à la sécurité alimentaire ne signifie pas seulement éradiquer la faim. Près d'une personne sur trois dans le monde (2,37 milliards de personnes) était touchée par une insécurité alimentaire modérée ou grave en 2020, soit une hausse de près de 320 millions par rapport à 2019. Ces niveaux indiquent que les personnes ne sont pas en mesure d'avoir une alimentation saine et équilibrée de manière régulière, manquent de nourriture ou, dans les cas les plus graves, passent une ou plusieurs journées sans manger. Les niveaux les plus élevés d'insécurité alimentaire ont été observés en Afrique subsaharienne (66,2 %), tandis que la prévalence a augmenté le plus rapidement en Amérique latine et dans les Caraïbes, passant de 24,9 % en 2014 à 40,9 % en 2020. La

prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave était de 10 % plus élevée chez les femmes que chez les hommes en 2020, contre 6 % en 2019.

Nombre et proportion de personnes sous-alimentées dans le monde, 2015-2019 (en millions et en pourcentage)



Note : Les zones colorées représentent les limites inférieures et supérieures de la fourchette d'estimation compte tenu des incertitudes statistiques.

Les petits producteurs alimentaires, en particulier lorsqu'il s'agit de femmes, sont désavantagés sur de nombreux fronts

Les petits producteurs alimentaires constituent la majorité de l'ensemble des producteurs alimentaires dans les 37 pays étudiés, où ils peuvent représenter jusqu'à 91 %. Il est essentiel de renforcer leur résilience et leur adaptabilité pour inverser la tendance à la hausse de la faim et réduire la part des personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Les données de 11 pays montrent que la productivité moyenne du travail des petits producteurs alimentaires est inférieure à celle des grands producteurs. De plus, ces derniers gagnent de deux à trois fois le re-

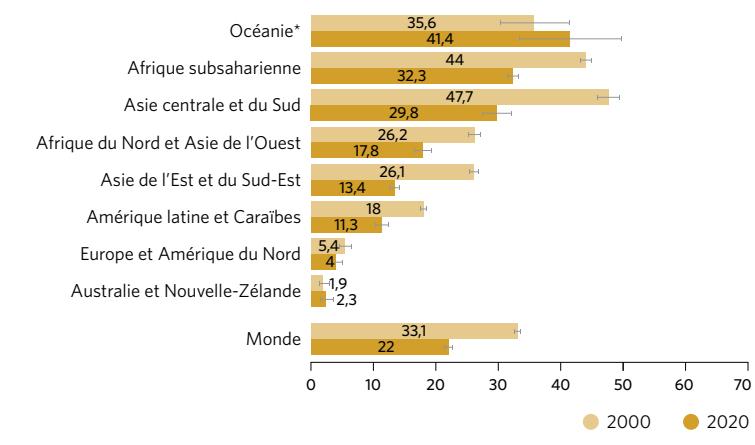
venu annuel des petits producteurs. Dans presque tous les pays étudiés, les ménages dirigés par un homme obtiennent une productivité du travail plus élevée et ont un revenu annuel supérieur à ceux dirigés par une femme. Par exemple, au Bangladesh, les ménages dirigés par une femme ne gagnent en moyenne que la moitié du revenu agricole des ménages dirigés par un homme, alors qu'en Bulgarie, la différence est triple.

Les chocs liés à la pandémie sont susceptibles d'aggraver le retard de croissance, qui touche déjà plus d'un enfant sur cinq

Les enfants sont considérés comme souffrant d'un retard de croissance ou de sous-alimentation chronique lorsqu'ils sont trop petits pour leur âge. En 2020¹, 22 % des enfants de moins de 5 ans dans le monde (149,2 millions) étaient touchés par un retard de croissance, soit une baisse par rapport à 2000 (33,1 %) et à 2015 (24,4 %). Ces chiffres s'appuient sur les dernières estimations, mais le nombre réel d'enfants concernés est probablement plus élevé en raison des obstacles à l'accès à des régimes nutritifs et à des services nutritionnels essentiels pendant la pandémie. L'impact de la crise sur le retard de croissance des enfants pourrait prendre des années à se manifester pleinement.

Les trois régions où la prévalence du retard de croissance est la plus élevée sont l'Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande), avec 41,4 %, l'Afrique subsaharienne (32,3 %) et l'Asie centrale et du Sud (29,8 %). Ces deux dernières régions comptaient ensemble près des trois quarts des enfants souffrant d'un retard de croissance dans le monde. Une attention particulière doit être portée à ces régions, car la pandémie touche de façon disproportionnée les enfants les plus vulnérables.

Proportion d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance, 2000 et 2020¹ (en pourcentage)

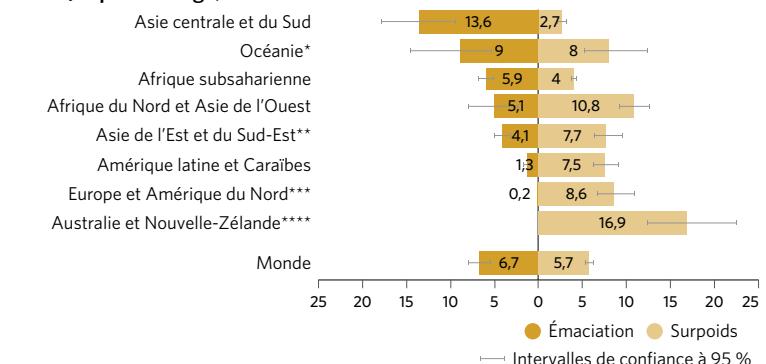


* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

L'émaciation et le surpoids chez les enfants atteignent désormais des niveaux alarmants et risquent de s'aggraver en raison de la COVID-19

L'émaciation est une forme de malnutrition pouvant conduire à la mort qui se définit par un faible rapport poids/taille. En 2020¹, elle touchait environ 45,4 millions d'enfants de moins de 5 ans (6,7 %), tandis que le surpoids concernait 38,9 millions d'enfants du même groupe d'âge (5,7 %). L'émaciation sera l'une des affections les plus touchées par la COVID-19 à court terme. Environ 15 % d'enfants de plus que prévu pourraient souffrir d'émaciation en 2020 en raison de la détérioration des ressources des ménages et des perturbations dans la disponibilité d'aliments nutritifs et de services nutritionnels essentiels à un prix abordable. Le surpoids chez les enfants pourrait également augmenter dans certains pays où les aliments malsains ont remplacé les aliments frais et nutritifs, et les restrictions de mouvement ont limité les possibilités d'activité physique pendant de longues périodes. L'émaciation et le surpoids chez les enfants coexistent dans de nombreuses régions en développement à des niveaux alarmants. Par exemple, en Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande), la prévalence de l'émaciation était de 9 %, tandis que celle du surpoids était de 8 %.

Prévalence du surpoids et de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, 2021¹ (en pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

** À l'exclusion du Japon pour l'estimation relative à l'émaciation.

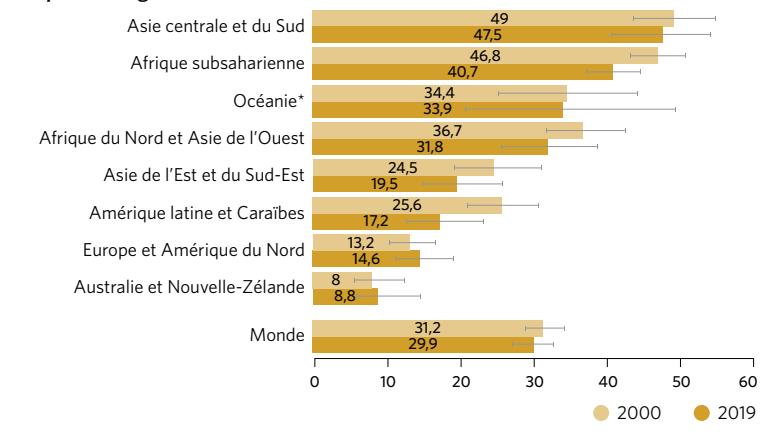
*** Les estimations relatives à l'émaciation ne concernent que l'Amérique du Nord en raison d'une couverture insuffisante de la population (< 50 %) pour l'Europe.

**** Les estimations relatives à l'émaciation ne sont pas disponibles en raison d'une couverture insuffisante de la population (< 50 %).

Avec peu de progrès réalisés ces 20 dernières années, près d'un tiers des femmes en âge de procréer sont anémiques

L'anémie est une maladie dans laquelle la concentration d'hémoglobine est insuffisante pour répondre aux besoins physiologiques de l'organisme. Chez les femmes enceintes, elle augmente le risque d'effets indésirables pour la mère et le bébé. Elle peut également être un facteur de risque indépendant de développer une forme grave de la COVID-19. En 2019, la prévalence mondiale de l'anémie était de 29,9 % chez les femmes en âge de procréer (plus d'un demi-milliard de femmes), de 29,6 % chez les femmes non enceintes et de 36,5 % chez les femmes enceintes. Près de la moitié des femmes âgées de 15 à 49 ans en Asie centrale et du Sud souffrent d'anémie. Depuis 2000, la prévalence de cette maladie dans le monde chez les femmes en âge de procréer stagne. Elle pourrait être aggravée par la perturbation des services de santé et des systèmes alimentaires, conjuguée aux ralentissements économiques causés par la pandémie. Des efforts et des interventions multisectoriels sont nécessaires pour optimiser les efforts de réduction de l'anémie et combler les lacunes pour atteindre la cible mondiale de réduction de 50 % de l'anémie chez les femmes en âge de procréer d'ici à 2030.

Prévalence de l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans, 2000 et 2019 (en pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Note : L'anémie se définit comme la prévalence de concentrations d'hémoglobine inférieures à 110 grammes par litre chez les femmes enceintes et à 120 grammes par litre chez les femmes non enceintes.

¹ Les estimations de 2020 présentées ici ne tiennent pas compte des incidences de la pandémie de COVID-19, car la collecte de données auprès des ménages sur la taille et le poids des enfants aux fins de l'enquête était limitée cette année-là par les mesures de distanciation physique.

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

De nombreux indicateurs de la santé allaient dans le bon sens avant que la menace de la COVID-19 ne surgisse. La santé maternelle et infantile s'était améliorée, la couverture vaccinale avait progressé et les maladies transmissibles avaient été réduites, mais pas assez vite pour atteindre les cibles de 2030. La pandémie a fait cesser voire reculer les progrès en matière de santé et pose des menaces majeures allant bien au-delà de la maladie. Environ 90 % des pays signalent toujours une ou plusieurs perturbations des services de santé essentiels, et les données disponibles de quelques pays montrent que la pandémie a réduit l'espérance de vie. Comme on pouvait le redouter, le virus touche de façon disproportionnée les groupes défavorisés.

La pandémie a montré l'importance de la couverture sanitaire universelle et de la coordination multisectorielle pour la préparation aux urgences sanitaires. Par ailleurs, pour concevoir des interventions stra-



Jemila Tofik, agente de vulgarisation sanitaire au Logia Health Centre à Afar, en Éthiopie, reçoit un vaccin contre la COVID-19.

tégiques efficaces en cas de pandémie, les gouvernements devront améliorer et renforcer la collecte de données démographiques et épidémiologiques de base.

Au-delà des millions de décès dans le monde, on ne connaît pas encore tous les effets de la pandémie de COVID-19 dans le domaine de la santé

En juin 2021, le nombre total de décès dus à la COVID-19 signalés s'élevait à 3,7 millions à l'échelle mondiale. C'est dans la région Europe et Amérique du Nord que la perte a été la plus importante, avec près de 1,7 million, suivie des régions Amérique latine et Caraïbes, avec environ 1,2 million, et Asie centrale et du Sud, avec un peu moins d'un demi-million.

Pour les personnes qui y ont survécu, la COVID-19 peut avoir des effets persistants sur la santé, comme une invalidité de longue durée due à des lésions pulmonaires et cardiaques, ainsi que des problèmes de santé mentale durant de longues périodes. L'utilisation excessive d'antibiotiques pendant la pandémie pourrait encore accroître la résistance aux agents antimicrobiens. Bien qu'il soit encore trop tôt pour que les données existantes reflètent cette incidence, la pandémie de COVID-19 menace de réduire à néant les années de progrès accomplis dans l'amélioration de la santé au niveau mondial. Des données probantes provenant de pays ayant des statistiques d'état civil fiables et à jour indiquent que la pandémie de COVID-19 a considérablement réduit l'espérance de vie.

Nombre cumulé de décès dus à la COVID-19 signalés, au 8 juin 2021

Europe et Amérique du Nord : 1 698 460	Amérique latine et Caraïbes : 1 184 233	Asie de l'Est et du Sud-Est : 103 197
Afrique du Nord et Asie de l'Ouest : 172 273	Asie centrale et du Sud : 490 016	Afrique subsaharienne : 85 985

Une décennie de progrès en matière de santé procréative, maternelle et infantile pourrait être stoppée ou réduite à néant par la pandémie

Des progrès considérables ont été réalisés pour faire cesser les décès infantiles évitables. Le taux mondial de mortalité des moins de 5 ans a diminué de moitié de 2000 à 2019, passant de 76 à 38 décès pour 1 000 naissances vivantes. Au cours de la même période, le taux mondial de mortalité néonatale (décès au cours des 28 premiers jours de vie) est passé de 30 à 17 décès pour 1 000 naissances vivantes. Toutefois, 5,2 millions d'enfants sont morts avant leur cinquième anniversaire en 2019, dont près de la moitié (2,4 millions) au cours du premier mois de leur vie.

À l'échelle mondiale, 83 % des naissances ont été assistées par des professionnels de la santé qualifiés, tels que médecins, infirmiers et sages-femmes, selon des données recueillies de 2014 à 2020. Cela représente une augmentation de 17 % entre 2007 et 2013. Des progrès ont également été observés concernant le taux mondial de natalité chez les adolescentes, qui est passé entre 2000 et 2020 de 56,4 à

41,2 naissances pour 1 000 adolescentes âgées de 15 à 19 ans. Les baisses étaient très variables d'une région à l'autre, les plus importantes ayant été observées en Asie centrale et du Sud, où l'on est passé de 70,2 à 23,7 naissances pour 1 000 adolescentes pendant cette période. Malheureusement, la proportion de femmes en âge de procréer (de 15 à 49 ans) dont les besoins en matière de planification familiale sont satisfaits par des méthodes contraceptives modernes stagne à environ 77 % depuis 2015.

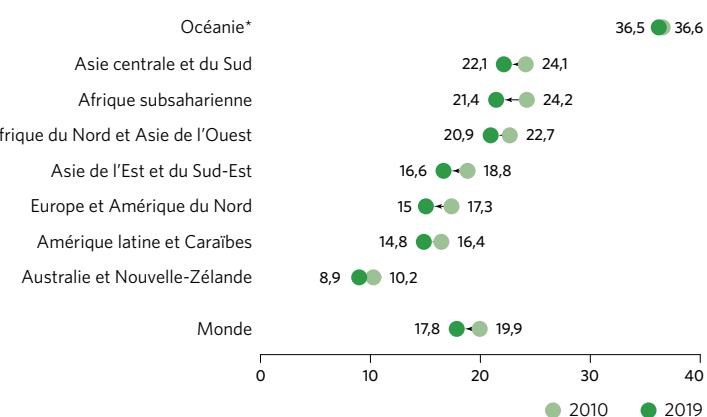
En 2020, 35 % des pays ont signalé des interruptions des services de santé procréative, maternelle, néonatale, infantile et adolescente, ainsi que des services nutritionnels. L'ampleur de ces perturbations pourrait stopper, voir anéantir, les progrès susmentionnés. Les perturbations des services de santé causées par la pandémie pourraient avoir contribué au décès de 228 000 enfants de plus et à environ 11 000 décès maternels supplémentaires en 2020 en Asie du Sud seulement.

La pandémie de COVID-19 alourdit la charge des maladies non transmissibles

Avant la pandémie, des progrès constants avaient été réalisés vers la réduction de la mortalité due à des maladies non transmissibles. Entre 2010 et 2019, la probabilité de décès dû à l'une des quatre principales catégories de maladies non transmissibles (maladies cardiovasculaires, cancer, diabète et maladies respiratoires chroniques) chez les personnes âgées de 30 à 70 ans est passé de 19,9 % à 17,8 %. Si le déclin observé depuis 2000 se poursuit, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ainsi que l'Europe et l'Amérique du Nord, seront en voie d'atteindre la cible de réduction d'un tiers de la mortalité prématuée due aux maladies non transmissibles.

La pandémie de COVID-19 a aggravé les difficultés auxquelles font face les personnes atteintes de maladies non transmissibles. Ceux et celles qui souffrent de ces pathologies sous-jacentes ou qui consomment du tabac courent un plus grand risque d'infection grave ou de décès par la COVID-19. De plus, près de la moitié des pays ont signalé une ou plusieurs perturbations des services essentiels liés à ces maladies, ce qui pourrait entraîner une augmentation des complications et des décès à long terme chez les personnes qui en sont atteintes ou qui présentent des facteurs de risque connexes.

Probabilité de décès de l'une des quatre principales catégories de maladies non transmissibles entre l'âge de 30 et 70 ans, 2010 et 2019 (en pourcentage)



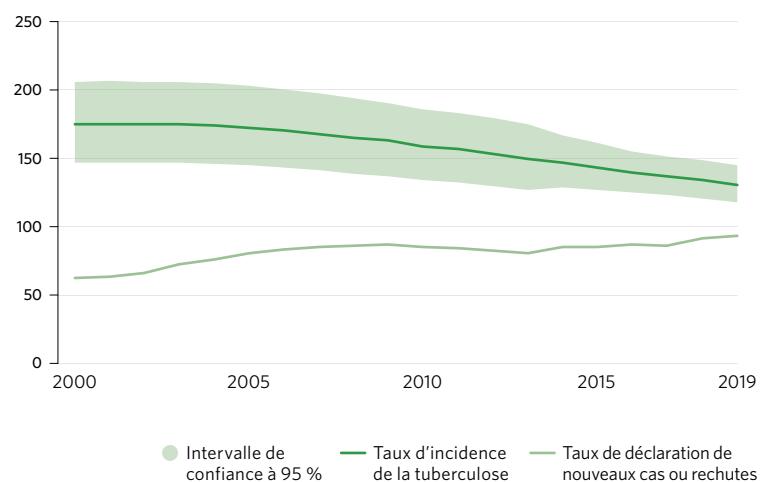
Les perturbations dans la détection et le traitement des maladies transmissibles pourraient réduire à néant des années d'efforts ciblés

Au niveau mondial, l'incidence du VIH chez les adultes âgés de 15 à 49 ans a diminué de 24 % au cours de la dernière décennie. Elle est passée de 0,48 infection pour 1000 personnes non infectées en 2010 à 0,37 en 2019, année où 1,7 million de nouvelles infections au VIH ont été signalées, ce qui reste trois fois supérieur à la cible mondiale de moins de 500 000 d'ici à 2020. Si les cibles n'ont pas été atteintes, c'est principalement en raison des inégalités d'accès aux services de prévention, de dépistage et de traitement du VIH entre les régions, les pays et les sous-populations des pays. La pandémie a fortement perturbé les services liés au VIH.

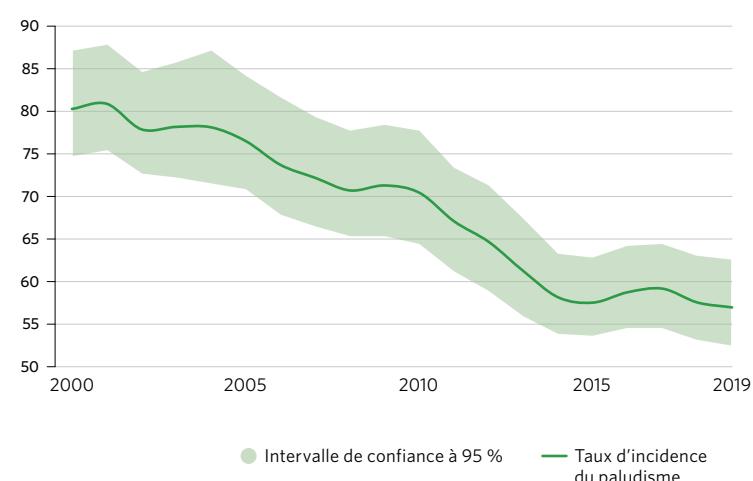
En 2019, on estimait que 10 millions de personnes étaient atteintes de tuberculose, la plus mortelle des maladies causées par un seul agent infectieux. Entre 2015 et 2019, le taux mondial d'incidence de la tuberculose est passé de 142 à 130 nouveaux cas ou rechutes pour 100 000 personnes. Cette baisse de 8,5 % est inférieure à la cible de réduction de 20 % entre 2015 et 2020. On estime que 1,4 million de personnes de moins ont reçu les soins nécessaires pour la tuberculose en 2020 par rapport à 2019 en raison de la pandémie de COVID-19, soit une réduction de traitement de 21 %. En Inde, en Indonésie, aux Philippines et en Afrique du Sud, pays qui représentent à eux quatre 44 % des cas mondiaux de tuberculose, le nombre de personnes ayant reçu un diagnostic de tuberculose a chuté de 25 à 30 % entre janvier et juin 2020 par rapport à la même période en 2019.

De 2000 à 2015, le taux d'incidence du paludisme est passé de 80 à 57 cas pour 1000 personnes à risque, puis a stagné entre 2015 et 2019. En 2019, environ 229 millions de cas et 409 000 décès dus au paludisme ont été signalés dans le monde. La région Afrique a assumé une part disproportionnée du fardeau mondial que représente cette maladie, avec 94 % des cas et des décès en 2019. L'insuffisance du financement et de l'accès aux outils vitaux sapent les efforts déployés au niveau mondial pour enrayer la maladie, et la pandémie de COVID-19 devrait entraver davantage ces efforts. Au cours du premier trimestre de 2021, entre 30 % et 40 % des pays où le paludisme est endémique ont signalé des perturbations des services de diagnostic et de traitement de la maladie. Une perturbation de 10 % de l'accès à des traitements efficaces en Afrique subsaharienne pourrait entraîner 19 000 décès supplémentaires.

Taux d'incidence et taux de déclaration de la tuberculose, 2000–2019 (nouveaux cas ou rechutes pour 100 000 personnes)



Taux d'incidence du paludisme, 2000–2019 (nouveaux cas pour 1 000 personnes)



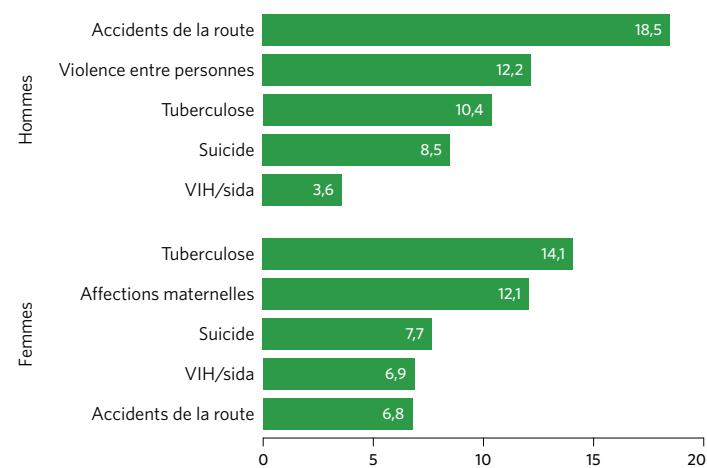
L'appui à la santé mentale est intégré dans les plans de lutte contre la COVID-19 de la majorité des pays

Le taux mondial de mortalité par suicide a diminué de 36 % entre 2000 et 2019, passant de 14 à 9 décès pour 100 000 personnes. Plus de 700 000 suicides ont été signalés dans le monde en 2019, les hommes étant près de deux fois plus susceptibles que les femmes de se suicider. Le suicide est l'une des premières causes de mortalité chez les personnes âgées de 15 à 29 ans, soit environ 8 % de tous les décès dans ce groupe d'âge. Les effets dévastateurs de la pandémie se sont déjà fait fortement sentir sur la santé mentale des personnes. Une enquête de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a montré qu'au début de l'année 2021, 90 % des pays avaient déclaré avoir inclus la santé mentale et le soutien psychosocial dans leurs plans de lutte contre la COVID-19.

La hausse de la consommation d'alcool pendant la pandémie pourrait avoir des répercussions néfastes sur la santé physique et mentale. En 2019, la consommation moyenne d'alcool pur par personne était de 5,8 litres chez les personnes âgées de 15 ans et plus. L'Europe a la consommation d'alcool par habitant la plus élevée au monde, soit 11 litres par an.

Les accidents de la route ont tué environ 1,3 million de personnes dans le monde en 2019. Le taux de mortalité mondiale due à ces accidents a diminué de 8,3 % de 2010 à 2019, passant de 18,1 à 16,7 décès pour 100 000 personnes. Pendant les périodes de confinement liées à la COVID-19, le trafic routier a considérablement diminué. Néanmoins, les accidents de la route sont la première cause de mortalité chez les hommes âgés de 15 à 29 ans, représentant 18 % de l'ensemble des décès dans ce groupe d'âge.

Cinq premières causes de décès chez les hommes et les femmes âgés de 15 à 29 ans, 2019 (en pourcentage)



La COVID-19 creuse les inégalités en matière de santé

La COVID-19 touche de façon disproportionnée les personnes âgées, les pauvres, les réfugiés et les migrants, ainsi qu'un grand nombre de groupes vulnérables en raison de leur situation sanitaire et socioéconomique particulière, de leurs mauvaises conditions de vie et du manque d'accès à des soins de santé publique de qualité. De plus, les effets collatéraux de la pandémie résultant du ralentissement économique mondial, de l'isolement social et des restrictions des déplacements touchent injustement celles et ceux qui sont déjà marginalisés.

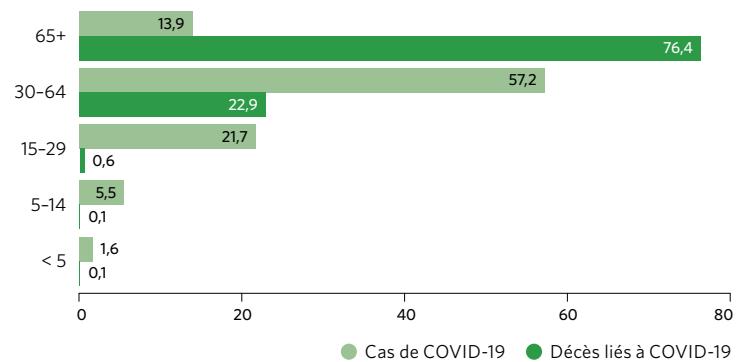
Personnes âgées : Les données nationales ventilées par âge ont montré que les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient près de 80 % de tous les décès liés à la COVID-19, alors que seuls 14 % des cas confirmés de COVID-19 concernaient ce groupe d'âge.

Personnes pauvres : Avant la pandémie, on estimait que 927 millions de personnes, soit 12,7 % de la population mondiale, s'acquittaient elles-mêmes du paiement de leurs soins de santé, représentant plus de 10 % du budget de leur foyer. Près de 90 millions de personnes se trouvaient ainsi sous le seuil d'extrême pauvreté. Avec la hausse de la pauvreté due à la pandémie, les dépenses personnelles de santé feront sans doute peser une menace encore plus grande pour les personnes pauvres que les dépenses consacrées à d'autres besoins essentiels, comme l'alimentation et l'éducation.

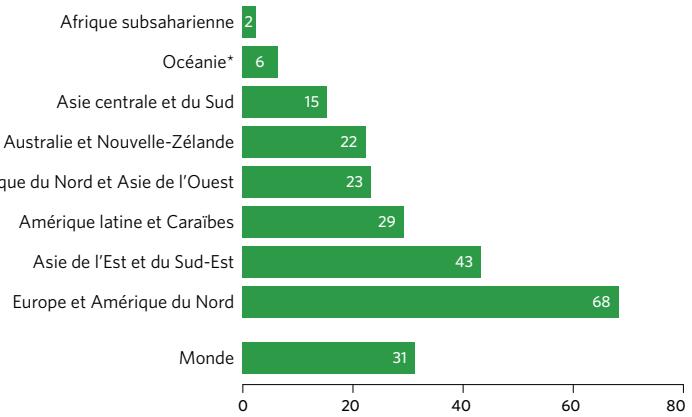
Réfugiés et migrants : La pandémie a aggravé les conditions de vie et de santé déjà difficiles des réfugiés et des migrants. Environ 5 % des personnes ayant répondu à une enquête ont déclaré n'avoir pas demandé de soins alors même qu'elles présentaient des symptômes de la COVID-19, principalement par manque de ressources financières, par crainte de l'expulsion ou en raison de l'absence de services de santé ou de droit à des soins.

Personnes vivant dans les régions en développement : L'accès équitable aux vaccins — en particulier pour protéger les groupes de population prioritaires, notamment les travailleurs de la santé et les personnes les plus à risque — est l'une des plus importantes mesures qui pourraient être prises pour atténuer les répercussions sur la santé et l'économie et pour maîtriser la pandémie. Au 17 juin 2021, près de 2,4 milliards de doses de vaccin contre la COVID-19 avaient été administrées à l'échelle mondiale. Cependant, de grandes inégalités de distribution existent : pour 100 personnes, environ 68 vaccins ont été administrés en Europe et en Amérique du Nord, contre moins de 2 en Afrique subsaharienne.

Répartition des cas déclarés de COVID-19 et des décès liés à cette maladie par âge, janvier 2020 à avril 2021 (en pourcentage)



Nombre de vaccins contre la COVID-19 administrés pour 100 personnes, au 17 juin 2021



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

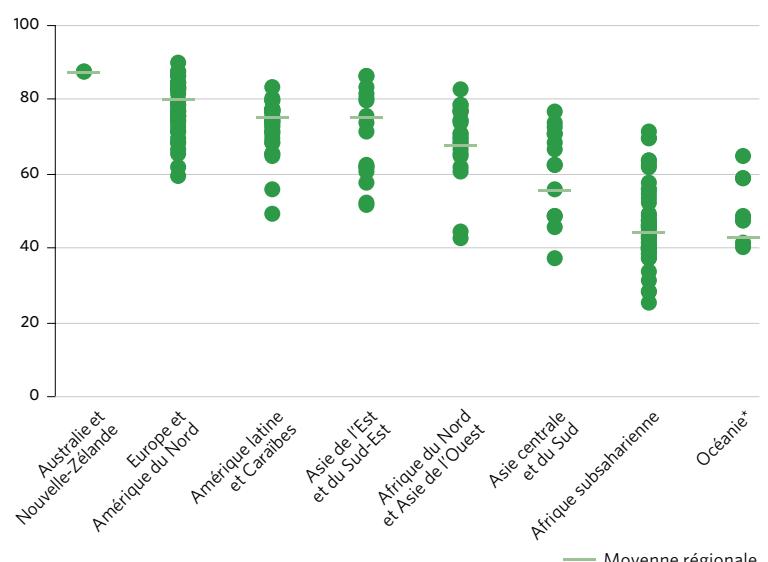
Les pays déploient de nombreux efforts pour maintenir les services de santé essentiels malgré la crise actuelle

La couverture sanitaire universelle est un facteur majeur de réduction des inégalités et de lutte contre la pauvreté. Elle permet à toutes et tous d'avoir accès aux services de santé dont ils ont besoin, au moment et à l'endroit où ils en ont besoin, sans subir de difficultés financières. Elle englobe la gamme complète des services essentiels, allant de la promotion de la santé à la prévention, au traitement, à la réadaptation et aux soins palliatifs.

Des améliorations de la couverture ont été enregistrées dans toutes les régions et tous les groupes de revenus : l'indice de couverture sanitaire universelle est passé de 45 (sur 100) en moyenne en 2000 à 66 en 2017. Les progrès les plus importants ont été réalisés en Afrique subsaharienne, l'indice ayant presque doublé de 2000 à 2017, passant de 23 à 44. La pandémie actuelle de COVID-19 aggrave les difficultés auxquelles font face les pays dont les systèmes de santé sont plus fragiles.

Pour atténuer l'impact négatif de la pandémie, la plupart des pays ont établi des politiques, plans et mécanismes pour favoriser le maintien des services de santé essentiels. Une enquête de l'OMS montre qu'environ 9 pays ayant répondu sur 10 ont défini un ensemble de services de santé essentiels à maintenir. Près des deux tiers des pays ont alloué des fonds supplémentaires pour assurer la continuité des services de santé essentiels, et environ 60 % ont adopté des stratégies pour donner aux groupes vulnérables un accès aux soins.

Indice de couverture sanitaire universelle, 2017



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Les professionnels de la santé, en pénurie dans de nombreuses régions, ont été poussés à la limite de leurs capacités

Les professionnels de la santé sont en première ligne dans la lutte contre la pandémie de COVID-19. Cela a encore restreint la prestation des services de santé essentiels, en particulier dans les pays aux effectifs de santé limités. Selon des données de 2013 à 2019, la densité de personnel infirmier et de sages-femmes en Amérique du Nord est de plus de 150 pour 10 000 personnes, soit plus de 15 fois celle de l'Afrique subsaharienne et 8 fois celle de l'Afrique du Nord et de l'Asie du Sud. La densité de médecins en Amérique du Nord, en Océanie et en Asie centrale est d'environ 25 pour 10 000 habitants, contre 2 pour 10 000 en Afrique subsaharienne.

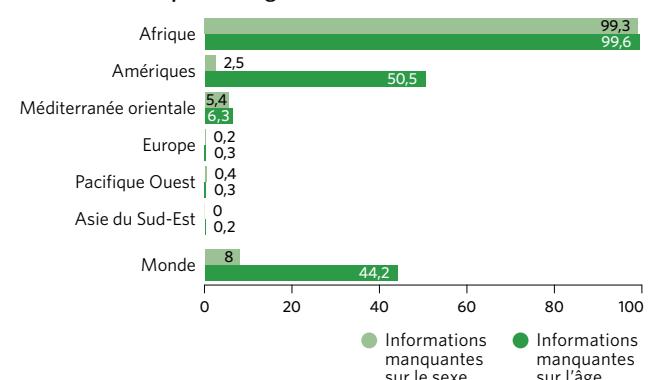
Dans l'exercice de leurs fonctions, les professionnels de la santé sont exposés à la COVID-19 : les données nationales de surveillance de la maladie déclarées à l'OMS indiquent qu'ils représentaient 10 % de tous les nouveaux cas pendant les premiers mois de la pandémie. La COVID-19 les place dans des conditions professionnelles et psychosociales éprouvantes, comme la stigmatisation et la discrimination, le manque d'équipement de protection individuelle, les mesures de grève, la quarantaine et l'auto-isolement.

Le manque de données est le principal obstacle à la connaissance de l'incidence réelle de la COVID-19

Le manque de données constitue le principal obstacle à la connaissance de l'ampleur et de l'incidence réelles de la pandémie de COVID-19. Au niveau mondial, seuls 62 % des pays disposaient d'un système d'enregistrement des décès complet à 75 % au moins en 2015-2019; la proportion des pays d'Afrique subsaharienne était inférieure à 20 %. La pandémie remet en question de nombreux systèmes d'enregistrement de l'état civil. Une enquête menée par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU en avril/mai 2020 a révélé que 13 % des pays ayant répondu avaient désigné l'enregistrement des faits d'état civil comme « non essentiel » à la suite des restrictions nationales en matière de prestation de services.

Bien que les systèmes de surveillance de la santé publique aient déployé des efforts considérables pour signaler les cas de COVID-19 à l'OMS, des caractéristiques de base comme l'âge et le sexe sont souvent manquantes. Dans l'ensemble, entre janvier 2020 et avril 2021, l'information sur l'âge ne figurait pas dans 44 % des cas signalés. Pour les pays d'Afrique, presque tous les cas signalés ne comportaient aucune information sur le sexe ni sur l'âge.

Proportion de formulaires de déclaration de cas avec attributs manquants, janvier 2020 à avril 2021 (en pourcentage)



Note : Les groupements régionaux sont ceux utilisés par l'OMS.



Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

La COVID-19 a eu des effets dévastateurs sur l'apprentissage et le bien-être des enfants dans le monde entier. Avant la pandémie, les progrès en matière d'éducation étaient déjà trop lents pour atteindre l'objectif 4 à l'horizon 2030. Un an après le début de la crise, deux élèves sur trois sont toujours touchés par la fermeture partielle ou totale de leur école. Cent millions d'enfants de plus qu'auparavant n'ont pas les compétences de base en lecture. Les enfants les plus pauvres et les plus vulnérables sont les plus touchés par la crise, exacerbant des inégalités anciennes. Beaucoup risquent de ne jamais retourner à l'école et certains sont forcés de se marier ou de travailler. Des efforts particuliers sont nécessaires pour rattraper les pertes d'apprentissage causées par la COVID-19. Toutefois, on estime que 65 % des gouvernements des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (tranche inférieure) et 35 % des pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) et à revenu élevé ont réduit le financement de l'éducation depuis le début de la pandémie.



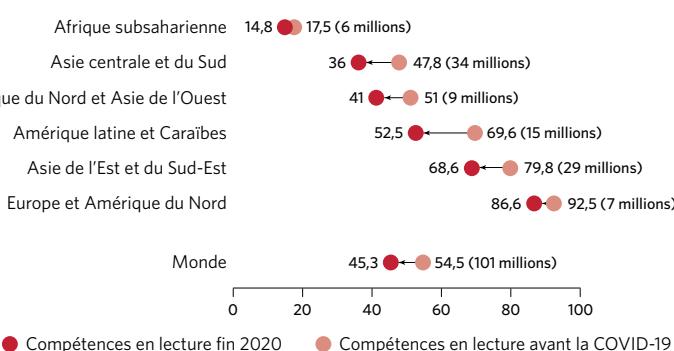
Un enfant étudie grâce à un programme d'éducation radiophonique en situation d'urgence. Pendant deux ans, à partir de mi-2017, plus de 9 200 écoles ont fermé dans huit pays africains en raison de l'insécurité croissante, privant d'éducation 1,9 million d'enfants.

Des mesures exceptionnelles sont nécessaires pour remettre les étudiants sur la bonne voie après une année catastrophique pour l'éducation

Même avant la COVID-19, le monde n'était pas en voie d'atteindre les cibles fixées pour la lecture et les mathématiques. En 2019, seuls 59 % des enfants en âge d'être en troisième année du primaire maîtrisaient la lecture. La pandémie devrait faire basculer 101 millions d'enfants de plus (environ 9 % des élèves du primaire et du premier cycle du secondaire) sous le seuil minimal de compétence en lecture, portant ainsi le nombre total d'élèves en retard d'apprentissage à 584 millions en 2020 et faisant reculer les progrès réalisés dans le domaine de l'éducation au cours des 20 dernières années. Des baisses similaires sont observées pour les mathématiques.

Près des deux tiers des enfants en retard d'apprentissage vivent en Asie centrale et du Sud ou en Asie de l'Est et du Sud-Est. Le taux de compétence était déjà très faible en Afrique subsaharienne avant la pandémie, et des pertes d'apprentissage y seront ainsi probablement observées chez les enfants n'ayant pas atteint le seuil minimal de compétence. Le déficit d'apprentissage pourrait être comblé d'ici à 2024 dans le monde, mais seulement si des efforts immenses sont déployés.

Variation des compétences en lecture de la première à la huitième année, de 2019 à 2020 (en pourcentage et en millions d'enfants)



Note : Les valeurs entre parenthèses représentent le nombre d'enfants se trouvant en dessous du seuil de compétence en 2020.

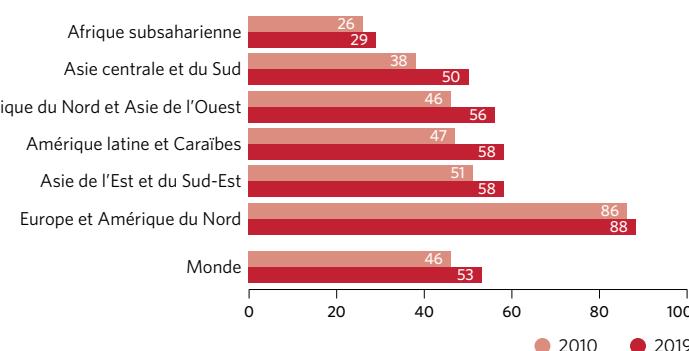
Les grandes disparités dans l'achèvement des études risquent de s'aggraver, en particulier chez les enfants pauvres ou vulnérables

Les progrès pour que tous les enfants achèvent les cycles primaire et secondaire ont été lents. Entre 2010 et 2019, les taux mondiaux de réussite dans le primaire et le secondaire sont passés de 82 % à 85 % et de 46 % à 53 %, respectivement. En Afrique subsaharienne, le taux de réussite dans le primaire est passé de 57 % en 2010 à 64 % en 2019, tandis que dans le secondaire, il est passé de 26 % à 29 %, creusant davantage le retard dans la région.

De grandes disparités persistent entre les différents groupes de population. Près de la moitié des pays disposant de données n'ont pas atteint l'égalité entre les sexes dans l'achèvement du cycle primaire. Les disparités selon la localisation et la richesse sont encore plus marquées : seul un tiers des pays a atteint la parité de réussite dans le cycle primaire entre les élèves ruraux et les élèves urbains, et seulement un sixième des pays a atteint la parité entre les élèves des ménages les plus pauvres et ceux des plus riches. On s'attend à ce que la pandémie freine, voire anéantisse, les progrès réalisés en matière d'achèvement des études. La pauvreté croissante et le passage à l'enseignement à distance entravent

la participation des enfants des ménages les plus pauvres et d'autres groupes vulnérables, les rendant plus susceptibles d'abandonner leurs études définitivement ou pour longtemps.

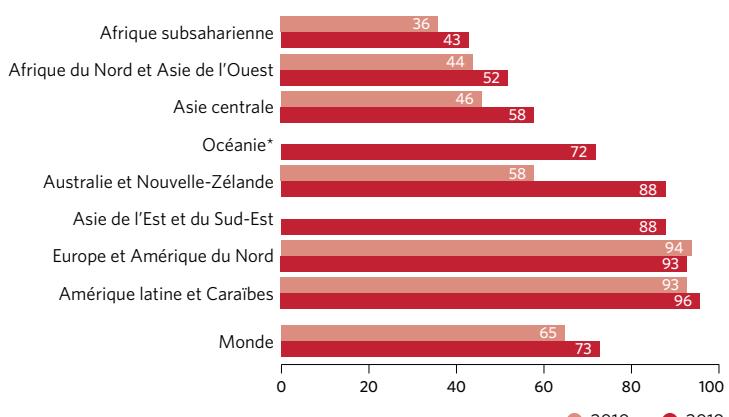
Taux d'achèvement des études secondaires, 2010 et 2019 (en pourcentage)



Les progrès en matière d'éducation de la petite enfance ont été interrompus par la pandémie

Les données obtenues pour 2012-2020 avant la COVID-19 auprès de 76 pays et territoires majoritairement à faible revenu ou à revenu intermédiaire montrent qu'environ 7 enfants sur 10 âgés de 3 et 4 ans sont en bonne voie en matière d'apprentissage. La participation à l'apprentissage préscolaire organisé (un an avant l'âge officiel d'entrée à l'école primaire) a augmenté régulièrement avant la pandémie, passant de 65 % en 2010 à 73 % en 2019, l'égalité entre les sexes étant atteinte dans chaque région. Cependant, des différences considérables ont été constatées entre les régions. En 2019, la participation à l'apprentissage préscolaire était de 43 % en Afrique subsaharienne, contre 96 % en Amérique latine et dans les Caraïbes. Ces progrès sont menacés depuis 2020, car les structures de garde d'enfants et d'enseignement préscolaire ont fermé dans la plupart des pays. De nombreux jeunes enfants dépendent maintenant entièrement de leurs parents ou d'autres personnes qui s'occupent d'eux à la maison. Les conditions dangereuses, les interactions négatives avec les personnes dont ils dépendent et le manque de stimulation et de possibilités d'apprentissage adéquates au cours des premières années peuvent réduire les chances de réussite des enfants toute leur vie.

Taux de participation à l'apprentissage organisé un an avant l'âge officiel d'entrée à l'école primaire, 2010 et 2019 (en pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

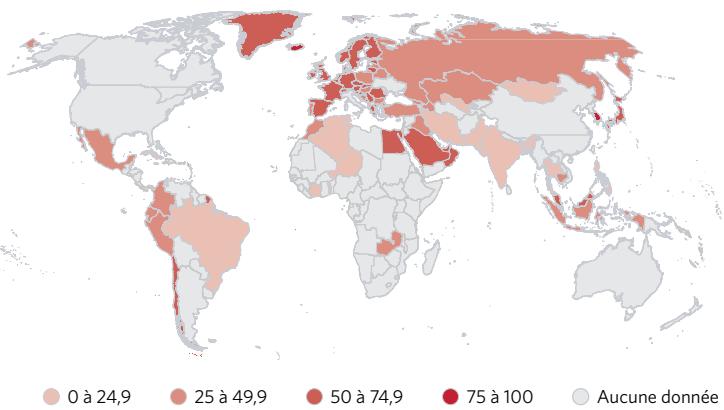
Note : Les données pour l'Asie du Sud et les données de 2010 pour l'Océanie* et l'Asie de l'Est et du Sud-Est ne sont pas présentées en raison de la faible couverture démographique des données disponibles.

Une plus grande participation à l'éducation et à la formation continues est nécessaire pour que les travailleurs soient plus résilients et plus adaptables

L'éducation et la formation continues sont essentielles à l'amélioration des moyens de subsistance et au développement d'une main-d'œuvre résiliente face aux chocs économiques et adaptable aux changements technologiques. Avant la pandémie, le taux moyen de participation des jeunes et des adultes à l'éducation formelle et non formelle n'était que de 25 %, avec des différences significatives entre les 73 pays disposant de données. Dans près de la moitié d'entre eux, les taux de participation étaient inférieurs à 10 %, mais s'établissaient à 40 % et plus parmi les pays d'Europe et d'Amérique du Nord. La parité des sexes dans les taux de participation a été atteinte dans moins d'un cinquième des pays.

Avec le passage à l'enseignement à distance dans les écoles et au télé-travail dans les entreprises en raison de la COVID-19, les compétences informatiques sont devenues cruciales. Toutefois, selon des données de 2017-2019, moins de 40 % des jeunes et des adultes déclaraient avoir utilisé l'une des compétences de base en informatique, comme l'envoi d'un courriel avec une pièce jointe, au cours des trois derniers mois. On observe de grandes disparités de compétences entre les divers groupes et professions, mais des différences relativement plus faibles entre les sexes, surtout chez les jeunes.

Proportion de jeunes et d'adultes ayant des compétences de base en TIC, dernière année disponible en 2017–2019 (en pourcentage)



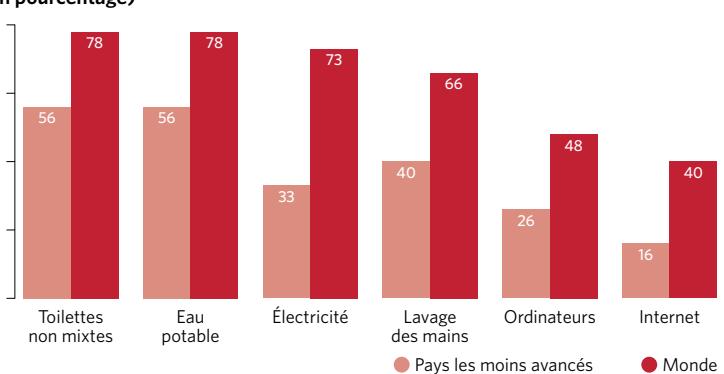
Note : Les frontières et noms indiqués et les appellations employées sur la présente carte n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielles de la part de l'ONU.

Mieux reconstruire après la crise en commençant notamment par l'infrastructure scolaire de base, qui fait cruellement défaut dans de nombreux pays

L'amélioration de l'infrastructure scolaire de base est essentielle à la réouverture des écoles, première étape vers la reprise après la COVID-19. Les données de 2016 à 2019 montrent que, à l'échelle mondiale, plus d'un cinquième des écoles primaires n'avaient pas accès à un service d'eau potable de base ou à des toilettes non mixtes, plus d'un tiers n'avaient pas d'installations de base pour se laver les mains et une sur quatre n'avait pas d'électricité. Les services Internet et les ordinateurs dans les écoles sont encore plus rares. Les écoles des pays les moins avancés (PMA) sont confrontées aux plus grands défis. Près de la moitié des écoles primaires des PMA n'ont pas de toilettes non mixtes, facteur important pour la fréquentation des filles, et plus des deux tiers sont sans électricité. La pandémie fait ressortir l'importance d'installations sanitaires adéquates pour assurer la sécurité des enfants à l'école et la nécessité d'une infrastructure informatique pour favoriser l'enseignement à distance. Elle met également en évidence d'autres considérations liées à l'infrastructure, comme un espace de classe adéquat, la filtration de l'air dans les bâtiments scolaires et l'accès à Internet et aux ordinateurs dans les foyers. Les retombées économiques de la crise sur

les budgets de l'éducation et les dépenses d'investissement entameront probablement la capacité des pays à progresser vers ces objectifs, en particulier dans les pays les plus pauvres.

Proportion d'écoles dotées d'infrastructures de base, 2016-2019 (dernière année) (en pourcentage)





Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Les répercussions sociales et économiques de la pandémie de COVID-19 ont nui aux progrès vers l'égalité des sexes : la violence à l'égard des femmes et des filles s'est intensifiée, le mariage des enfants, en baisse ces dernières années, devrait augmenter, et les femmes ont été touchées de manière disproportionnée par les pertes d'emplois et la hausse des tâches au sein du foyer. La pandémie a mis en lumière la nécessité d'agir rapidement pour s'attaquer aux inégalités persistantes entre les sexes dans le monde. Les femmes ont joué un rôle central dans la lutte contre la COVID-19 en tant que membres du personnel de santé de première ligne, prestataires de soins, et gestionnaires et responsables des efforts de relèvement. Pourtant, elles demeurent sous-représentées aux postes de direction, et leurs droits et priorités ne sont souvent pas explicitement abordés dans les mesures de lutte et de relèvement. La crise donne une occasion de remodeler et reconstruire les systèmes, lois, politiques et institutions pour faire progresser l'égalité des sexes.



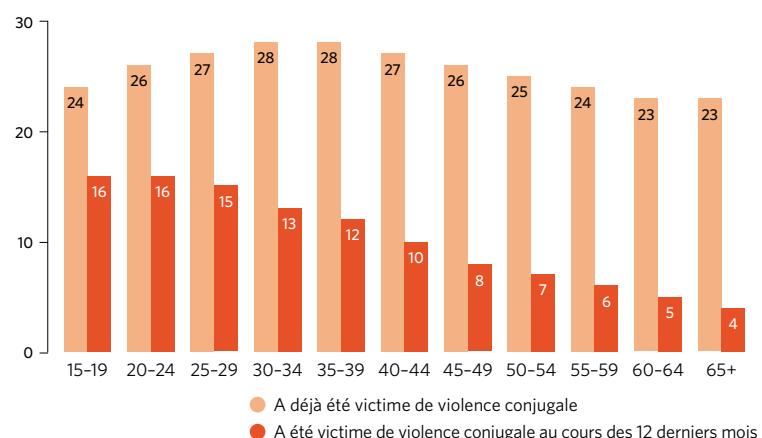
Des femmes voyagent à travers l'Afrique pour une formation de six mois en ingénierie solaire. Sur la photo ci-dessus, des diplômées du Libéria et du Malawi.

La violence contre les femmes demeure à des niveaux inacceptables et s'est intensifiée avec la pandémie

Près d'une femme sur trois (736 millions) a été victime de violence physique et/ou sexuelle au moins une fois depuis l'âge de 15 ans, souvent par un partenaire intime. La violence conjugale commence tôt. Parmi les filles et les femmes ayant été mariées ou ayant eu un partenaire, près de 24 % des 15-19 ans et 26 % des 20-24 ans en ont été victimes.

On observe des disparités dans la violence au sein du couple d'une région à l'autre, avec une prévalence toujours plus élevée dans les régions à faible revenu et à revenu intermédiaire (tranche inférieure) par rapport aux régions à revenu élevé. Ces différences traduisent vraisemblablement les difficultés auxquelles se heurtent souvent les femmes lorsqu'elles quittent un partenaire violent, comme le manque de ressources économiques, l'offre et l'accès limités aux services de soutien formels, la faiblesse des réseaux de soutien social, et la peur des répercussions associées à la stigmatisation sociale. La pandémie actuelle a accentué les difficultés que rencontrent les femmes ayant un partenaire violent.

Prévalence mondiale de la violence physique et/ou sexuelle à l'égard des femmes au sein du couple, par groupe d'âge, 2000–2018 (en pourcentage)



La COVID-19 menace les progrès mondiaux contre le mariage d'enfants

Au cours de la dernière décennie, le mariage d'enfants a considérablement baissé, la proportion mondiale de jeunes femmes mariées pendant leur enfance ayant diminué de 15 %, passant de près d'une sur quatre à une sur cinq. En conséquence, les mariages de quelque 25 millions de filles ont été évités. Toutefois, les effets profonds de la pandémie de COVID-19 font courir aux filles un risque plus élevé de mariage précoce en raison des chocs économiques, des fermetures d'écoles et des interruptions des services de santé procréative. Au cours de la prochaine décennie, jusqu'à 10 millions de filles de plus pourraient subir un mariage précoce en raison de la pandémie, outre les 100 millions de filles qui étaient déjà concernées auparavant. La plupart des mariages d'enfants dus à la pandémie devraient se produire à court terme, mais l'impact se fera probablement sentir pendant au moins la prochaine décennie.

La pandémie alourdit la charge de travail non rémunéré pour les femmes tout en les obligeant à quitter la population active

Chaque jour, en moyenne, les femmes consacrent environ 2,5 fois plus d'heures au travail domestique et aux soins non rémunérés que les hommes, selon les données recueillies dans 90 pays et régions entre 2001 et 2019. Les femmes et les hommes ont connu une hausse de la charge de travail non rémunéré pendant la crise, mais les femmes en assument une part disproportionnée. En outre, elles sont plus nombreuses que les hommes à quitter la population active pour s'occuper de leurs enfants. Dans une étude menée dans 16 pays, le temps consacré à la garde des enfants a augmenté pour les femmes (passant de 26 heures par semaine avant la pandémie à 31 heures après) et les hommes (passant de 20 heures par semaine à 24 heures). Des données provenant du Brésil, du Chili, du Costa Rica et du Mexique montrent que les femmes en couple et ayant des enfants ont connu une baisse plus marquée de la participation au marché du travail que les hommes, en particulier celles vivant avec des enfants de moins de 6 ans.

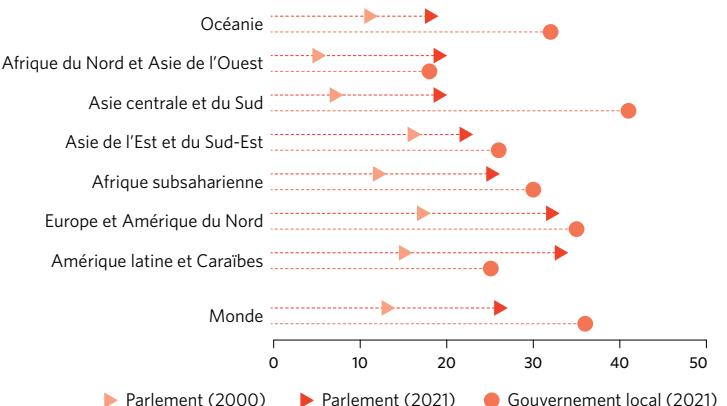
L'égalité de participation des femmes à la prise de décisions, cruciale pour les mesures de lutte et de relèvement face à la COVID-19, demeure un objectif lointain

La pandémie a creusé les inégalités entre les sexes et menace de compromettre les progrès en matière d'autonomisation des femmes. Il est plus que jamais nécessaire que les femmes participent, sur un pied d'égalité, à l'élaboration de lois, de politiques et de budgets tenant compte des questions de genre afin de reconstruire en mieux et d'assurer un programme de transformation sur ces questions dans les sphères privées et publiques. Cependant, au 1^{er} janvier 2021, la représentation des femmes était loin d'être paritaire: la moyenne mondiale des femmes dans les chambres uniques ou basses des parlements nationaux n'était que de 25,6 % et s'établissait à 36,3 % dans les organes délibérants locaux, poursuivant une lente tendance à la hausse. Au rythme actuel, il faudra au moins 40 ans pour atteindre la parité dans les parlements nationaux. Seuls 23 pays comptent au moins 40 % de femmes dans la chambre basse ou unique de leur parlement; 22 pays dans les gouvernements locaux. La plupart ont réalisé de tels progrès grâce au recours à des quotas par sexe. En 2020, la part de sièges parlementaires obtenus par des femmes dans les pays ayant des quotas prévus par la loi était de 27,4 %, contre 15,6 % dans les pays non pourvus d'un tel système. Au niveau local, le recours à de tels quotas dans un pays a fait augmenter de 7 points de pourcentage la représentation des femmes.

Alors que les femmes représentaient près de 39 % de la population active mondiale en 2019, elles n'occupaient que 28,2 % des postes d'encadrement, soit seulement 3 points de pourcentage de plus qu'en 2000.

L'impact disproportionné de la pandémie sur les femmes dans le marché du travail, et en particulier sur les femmes chefs d'entreprise, menace de faire reculer les quelques progrès qui avaient été accomplis dans la réduction de l'écart mondial entre les sexes dans les postes d'encadrement.

Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements et les gouvernements locaux, 2000 et 2021 (en pourcentage)



Des lois discriminatoires et des lacunes juridiques continuent de priver les femmes de leurs droits fondamentaux

Des lois discriminatoires et des lacunes juridiques empêchent toujours les femmes d'exercer pleinement leurs droits fondamentaux, selon les données recueillies dans 95 pays dans quatre domaines du droit en 2020. S'agissant des cadres juridiques généraux et de la vie publique, plus de la moitié des pays ayant des données ne disposaient pas de quotas pour les femmes dans les parlements nationaux, et près d'un cinquième maintenaient des lois discriminatoires sur la nationalité. Concernant la violence à l'égard des femmes, 83 % des pays ont inclus des engagements budgétaires pour mettre en œuvre des lois contre la violence à l'égard des femmes, mais 63 % n'avaient pas de lois sur le viol

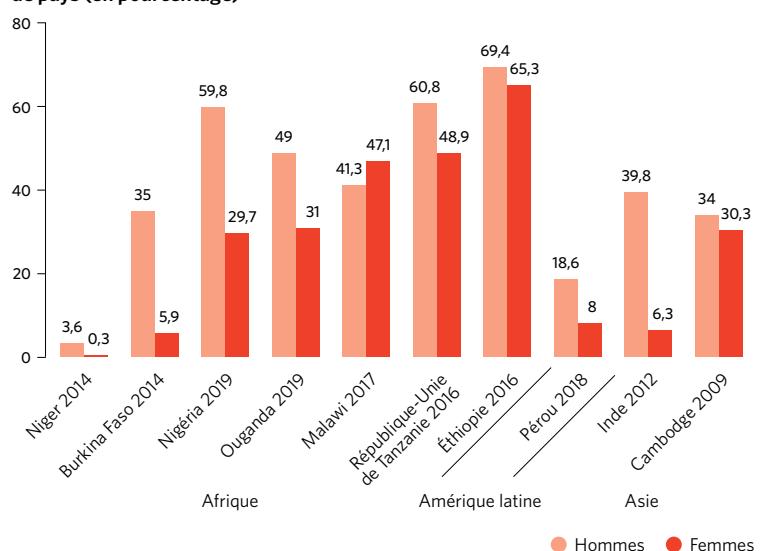
fondées sur le principe du consentement. Dans le domaine de l'emploi et des avantages économiques, plus de 90 % des pays ont consacré le principe de la non-discrimination fondée sur le sexe dans l'emploi, mais près de la moitié d'entre eux continuaient d'empêcher les femmes de travailler dans certains métiers ou secteurs. En ce qui concerne le mariage et la famille, près d'un quart des pays n'accordaient pas aux femmes les mêmes droits qu'aux hommes pour se marier et divorcer, et les trois quarts des pays n'avaient pas fixé à 18 ans l'âge minimum du mariage pour les femmes et les hommes, sans exception.

L'égalité d'accès à la terre pour les femmes contribuerait grandement à réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire

La propriété ou le contrôle des terres par les femmes sont essentiels à leur autonomisation économique. La propriété foncière procure de multiples avantages aux femmes, en augmentant leur pouvoir de négociation au sein des ménages et de l'économie. Ces avantages ne se limitent pas aux femmes. Des études suggèrent que si celles-ci bénéficiaient d'une égalité d'accès à la terre, la pauvreté et l'insécurité alimentaire seraient considérablement réduites dans le monde entier.

Cette vision est loin d'être une réalité. Dans la plupart des pays, moins de 50 % des femmes et des hommes travaillant dans l'agriculture possèdent des droits de propriété ou de garantie d'occupation sur des terres agricoles. Dans 9 des 10 pays évalués, les femmes sont relativement peu nombreuses à bénéficier de tels droits par rapport aux hommes. Il n'est pas toujours vrai que les hommes sont plus nombreux à être propriétaires fonciers, mais c'est de loin la situation la plus courante dans 7 des 10 pays pour lesquels des données sont disponibles. Dans cinq de ces pays, les hommes sont au moins deux fois plus nombreux que les femmes à posséder des terres.

Part des femmes et des hommes dans la population agricole adulte possédant des droits de propriété ou droits garantis sur les terres agricoles, pour une sélection de pays (en pourcentage)





Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Des milliards de personnes dans le monde vivent sans services d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et d'hygiène gérés en toute sécurité. La COVID-19 a souligné la nécessité d'un accès universel à ces services pour lutter contre la pandémie et promouvoir une reprise saine, verte et durable.

L'eau est indispensable dans tous les secteurs de la société pour produire de la nourriture, de l'énergie, des biens et des services. Au cours du siècle dernier, l'utilisation mondiale de l'eau a plus que doublé par rapport à la croissance démographique. De nombreuses sources d'eau se tarissent, sont de plus en plus polluées, ou sont touchées par ces deux phénomènes à la fois. Outre le stress hydrique et la pollution de l'eau, les pays sont confrontés à des défis croissants en rapport avec la dégradation des écosystèmes liés à l'eau, la pénurie d'eau causée par les changements climatiques, le manque d'investissement dans les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, et l'insuffisance de la coopération sur les eaux transfrontières. Le monde n'est pas en voie d'atteindre l'objectif 6. Une accélération spectaculaire des progrès actuels ainsi que des approches intégrées et holistiques de la gestion de l'eau sont absolument nécessaires.

L'accès universel aux services d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et d'hygiène est essentiel pour faire face à la COVID-19

Entre 2015 et 2020, la proportion de la population mondiale utilisant des services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité est passée de 70,2 % à 74,3 %, le plus grand nombre de personnes ayant accès à ces services se trouvant en Asie centrale et du Sud. Malgré ces progrès, 2 milliards d'autres personnes n'avaient toujours pas accès à une eau potable gérée en toute sécurité en 2020, dont 771 millions n'avaient même pas accès à un service de base. La moitié des personnes manquant de services d'approvisionnement en eau potable de base (387 millions) vivent en Afrique subsaharienne.

La proportion de la population mondiale utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité est passée de 47,1 % en 2015 à 54 % en 2020. Cependant, 3,6 milliards de personnes n'avaient toujours pas de service d'assainissement géré en toute sécurité en 2020, dont 1,7 milliard n'avaient même pas accès à un service de base. Parmi ces personnes, 494 millions pratiquaient la défécation à l'air libre, contre 739 millions en 2015. Alors que le monde est sur la bonne voie pour éliminer la défécation à l'air libre d'ici à 2030, l'accès universel à un assainissement géré en toute sécurité d'ici à 2030 ne pourra être obtenu qu'en quadruplant les progrès actuels.

La proportion de la population mondiale ayant accès à un service d'hygiène de base est passée de 67,3 % en 2015 à 70,7 % en 2020, ce qui signifie qu'au début de la pandémie de COVID-19, 2,3 milliards de personnes dans le monde (une sur trois) n'avaient chez elles toujours pas d'installation de base pour se laver les mains à l'eau et au savon, et 670 millions n'avaient aucune installation pour se laver les mains.

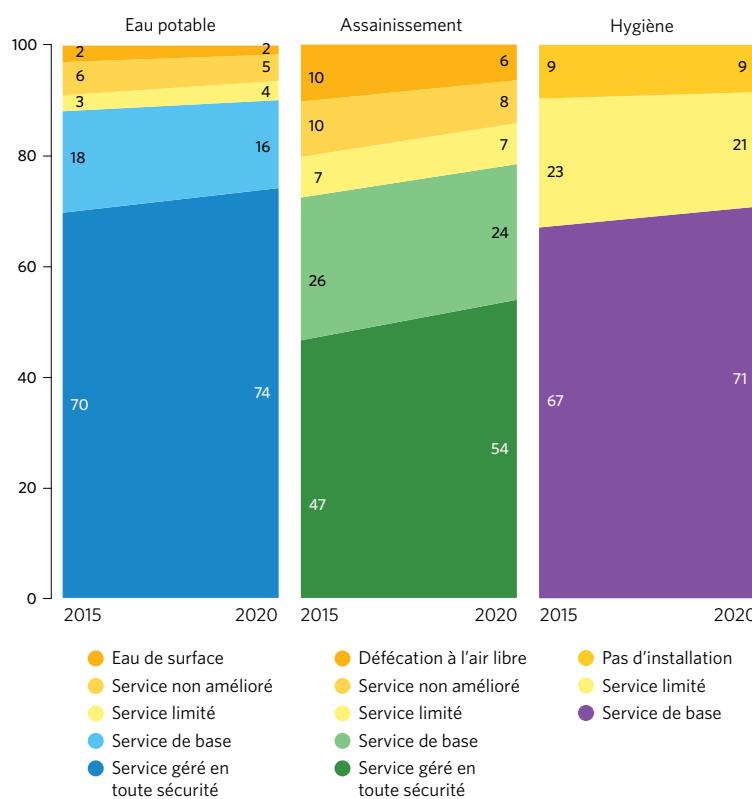
L'accès universel aux services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène va bien au-delà de l'usage domestique. À l'échelle mondiale, seules deux écoles sur trois avaient des services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement de base, et trois écoles sur cinq avaient des services d'hygiène de base en 2019. Cela signifie que 818 millions d'enfants n'avaient pas accès à une installation de base dans leur école pour se laver les mains au début de la pandémie de COVID-19. Dans les pays les moins avancés, seul un établissement de soins de santé sur deux avait des services d'approvisionnement de base en eau, deux sur cinq avaient des services d'assainissement de base et



Plus de 100 ménages et 1600 écoliers ont désormais un meilleur accès à l'eau potable à South Upi, Maguindanao, aux Philippines, grâce à un projet conjoint de l'Organisation internationale du Travail et du Gouvernement japonais.

trois sur quatre avaient des services d'hygiène de base en 2019. Pour que nous puissions reconstruire en mieux après la crise de la COVID-19, les gouvernements devront accélérer leurs efforts pour garantir à tous l'accès à des services d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et d'hygiène.

Couverture mondiale des services d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et d'hygiène, 2015 et 2020 (en pourcentage)

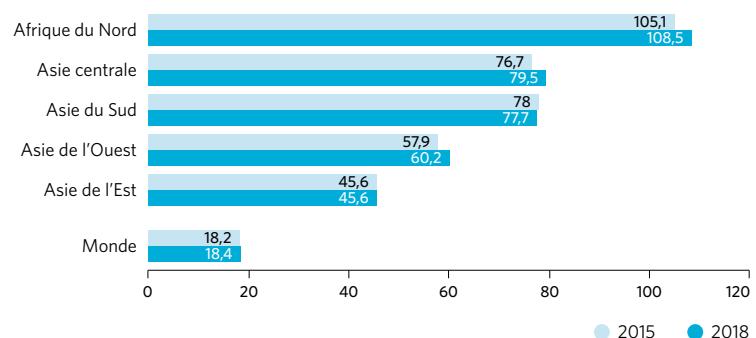


Le stress hydrique s'aggrave dans les sous-régions où les niveaux sont déjà élevés ou critiques

Quand un pays ou territoire prélève 25 % ou plus de ses ressources renouvelables en eau douce, il subit un stress hydrique. Ce problème touche des pays sur tous les continents. En 2018, 2,3 milliards de personnes vivaient dans des pays soumis à un stress hydrique, dont 721 millions dans des pays connaissant un niveau élevé ou critique. Entre 2015 et 2018, le stress hydrique dans certaines sous-régions ayant un niveau déjà élevé ou très élevé, comme l'Afrique du Nord, l'Asie centrale et l'Asie de l'Ouest, a augmenté de plus de 2 %.

L'amélioration de l'efficience d'utilisation de l'eau est l'une des clés de la réduction du stress hydrique. L'efficience d'utilisation de l'eau dans le monde a augmenté de 10 %, passant de 17,30 dollars par mètre cube en 2015 à 19 dollars par mètre cube en 2018. Tous les secteurs économiques ont vu leur taux d'efficience s'améliorer depuis 2015, avec une augmentation de 15 % dans l'industrie, 8 % dans l'agriculture et 8 % dans les services. Des mesures plus concrètes sont nécessaires pour économiser l'eau et pour accroître l'efficience d'utilisation de l'eau, en particulier dans les régions où le niveau de stress hydrique est élevé ou critique (supérieur à 75 %), ou en passe de le devenir.

Niveau de stress hydrique (prélèvement d'eau douce par rapport au total des ressources en eau douce disponibles), régions où le stress hydrique est élevé ou très élevé, 2015 et 2018 (en pourcentage)

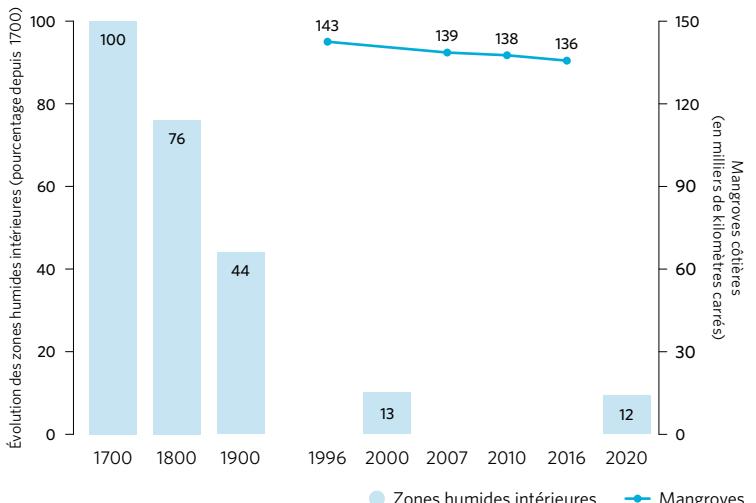


Les écosystèmes d'eau douce changent radicalement, signalant la nécessité d'une réponse urgente

Les écosystèmes liés à l'eau jouent un rôle écologique fondamental et fournissent des produits et services essentiels. Cela étant, les écosystèmes d'eau douce changent radicalement. Un cinquième des bassins fluviaux du monde enregistre une augmentation ou une diminution rapide de la superficie des eaux de surface. Au niveau mondial, la qualité de l'eau des lacs est médiocre : sur les 2 300 grands lacs évalués en 2019, près d'un quart avaient une turbidité élevée ou extrême (nébulosité de l'eau), ce qui peut avoir des effets néfastes sur la santé des individus et des écosystèmes. Une évaluation réalisée en 2019 sur 10 % des grands lacs du monde a montré qu'au moins 21 millions de personnes, dont 5 millions d'enfants, vivent dans un rayon de 5 kilomètres autour de lacs à forte turbidité.

Les zones humides naturelles du monde entier connaissent un déclin de longue date. On estime que plus de 80 % d'entre elles ont été perdues depuis l'ère préindustrielle. Entre 1970 et 2015, les zones humides intérieures et marines/côtières ont diminué d'environ 35 %, soit trois fois plus que le taux de recul des forêts. La superficie couverte par les mangroves côtières a diminué de 4,9 % à l'échelle mondiale entre 1996 et 2016. Il faut intensifier et accélérer de toute urgence les efforts destinés à protéger et à restaurer les écosystèmes liés à l'eau.

Perte de zones humides intérieures sur trois siècles, 1700-2020 (en pourcentage) et de mangroves côtières, 1996-2016 (en milliers de kilomètres carrés)



Pour que des accords opérationnels couvrent tous les bassins hydrographiques transfrontaliers d'ici à 2030, il faudra une accélération majeure des efforts

La coopération transfrontière dans le domaine de l'eau est essentielle pour encourager l'intégration régionale, promouvoir la paix et le développement durable, relever les défis de sécurité régionale et soutenir l'adaptation aux changements climatiques. Au niveau mondial, 153 pays partagent des rivières, des lacs ou des aquifères. Toutefois, en 2020, seuls 24 pays avaient conclu des accords opérationnels couvrant la totalité de leur bassin transfrontalier et 22 pays avaient conclu des accords en couvrant plus de 70 %. En moyenne, 58 % des bassins transfrontaliers font l'objet d'un accord opérationnel régissant la coopération dans le domaine de l'eau. C'est en Europe, en Amérique du Nord et en Afrique subsaharienne que la couverture est la plus importante.

En 2020, malgré la pandémie de COVID-19, 128 des 153 pays partageant des bassins transfrontaliers ont présenté des rapports nationaux sur l'état de leurs accords de coopération. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour accélérer les progrès afin que tous les cours d'eau, lacs et aquifères transfrontaliers soient couverts par des accords opérationnels d'ici à 2030.

Les pays sont en retard dans la mise en œuvre d'une gestion intégrée des ressources en eau, essentielle à un avenir durable

Pour équilibrer les besoins concurrents en eau, de nombreux pays ont renforcé les lois relatives à l'eau, élaboré des politiques pertinentes et renforcé les institutions. À l'échelle mondiale, le taux moyen de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau est passé de 49 % en 2017 à 54 % en 2020. Le rythme actuel des progrès doit doubler, car 129 pays ne sont pas en voie de parvenir à une gestion durable des ressources en eau d'ici à 2030. Pour accélérer les progrès, les pays doivent s'appuyer sur leurs processus de suivi multipartites pour comprendre les principaux obstacles et définir les mesures prioritaires. Dans de nombreux pays, la COVID-19 a en fait mené à une plus grande participation des parties prenantes à la gestion des ressources en eau au moyen de consultations en ligne. Parmi les priorités les plus communes figurent l'établissement de mécanismes durables de financement et l'amélioration de la gestion et de la surveillance des bassins et aquifères en fonction des limites hydrologiques — plutôt qu'administratives.



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable

Au cours de la dernière décennie, l'accès à l'électricité s'est élargi, l'utilisation d'énergies renouvelables dans le secteur de l'électricité a augmenté et l'efficacité énergétique s'est améliorée. Pourtant, des millions de personnes sont encore privées d'électricité et un tiers de la population mondiale manque de technologies et combustibles non polluants pour cuisiner. Les progrès en matière d'accès à l'énergie ont été inégaux d'une région à l'autre, laissant les plus vulnérables de côté.

La pandémie fait reculer les progrès et prive des millions de personnes d'accès à l'électricité. De plus, la baisse des prix du pétrole et du gaz risque de décourager le recours aux technologies d'énergie propre. Sur une note positive, la baisse des prix des combustibles fossiles offre aux gouvernements l'occasion de réformer les subventions aux combustibles fossiles. Les plans de relance conçus pour stimuler la croissance économique, protéger les travailleurs et créer des emplois pourraient intensifier le déploiement des technologies d'énergie propre.

Les lumières s'éteignent dans certaines régions d'Afrique et d'Asie en raison de la pauvreté croissante

Le taux mondial d'accès à l'électricité s'est amélioré, passant de 83 % en 2010 à 90 % en 2019, 1,1 milliard de personnes recevant de l'électricité pour la première fois. Cependant, 759 millions de personnes n'y avaient toujours pas accès en 2019, dont les trois quarts en Afrique subsaharienne (97 millions vivant dans des zones urbaines et 471 millions dans des zones rurales). Au rythme actuel, 660 millions de personnes seront toujours privées d'électricité en 2030, dont la grande majorité (555 millions) en Afrique subsaharienne.

La pandémie de COVID-19 pourrait faire reculer les progrès dans certains pays. En Afrique, le nombre de personnes sans électricité a augmenté en 2020 après avoir reculé au cours des six années précédentes. Dans les pays en développement d'Afrique et d'Asie, les services d'électricité de base sont désormais inabordables pour plus de 25 millions de personnes qui en disposaient, du fait de la croissance démographique et de la hausse de la pauvreté. En outre, 85 millions de personnes supplémentaires, principalement dans les pays en développement d'Asie, pourraient être contraintes de revenir à un accès à l'électricité de base, faute de pouvoir payer des services groupés élargis.

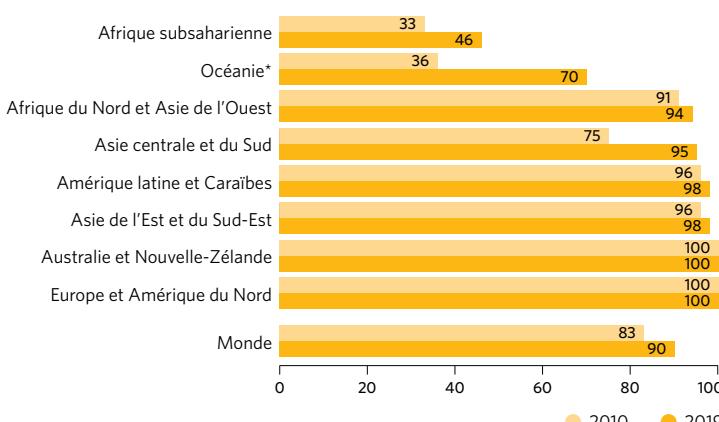
Au rythme actuel des progrès, un tiers de la population mondiale continuera d'utiliser des systèmes de cuisson dangereux et inefficaces en 2030

En 2010, la proportion de la population mondiale utilisant des technologies et combustibles non polluants pour cuisiner était de 57 %, pour s'établir à 66 % en 2019, ce qui signifie que 2,6 milliards de personnes n'en disposaient pas. En Afrique subsaharienne, l'augmentation de la population a dépassé celle de l'accès à ces combustibles et technologies, laissant environ 85 % de la population dépendre de systèmes de cuisson inefficaces et dangereux. La majorité des personnes pauvres ont recours à des combustibles nocifs et polluants, comme le bois et le charbon de bois, ce qui les rend particulièrement vulnérables à la COVID-19. Dans le même temps, la pandémie et les confinements qu'elle entraîne menacent d'entrer dans les progrès. Si des mesures ne sont pas prises rapidement, un tiers de la population mondiale sera toujours privé de technologies et de combustibles non polluants pour cuisiner en 2030, ce qui entraînera des effets néfastes importants pour la santé ainsi qu'une dégradation de l'environnement.



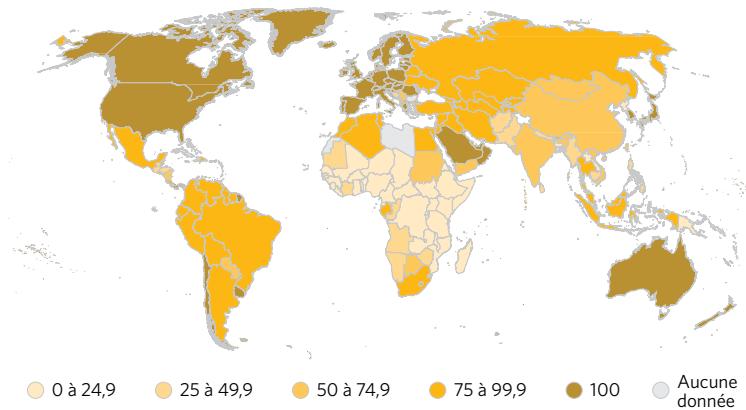
Les systèmes d'énergie solaire dans les zones rurales du Rwanda alimentent les maisons en électricité, ce qui profite principalement aux femmes et aux enfants.

Proportion de la population ayant accès à l'électricité, 2010 et 2019 (en pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Part de la population ayant accès à des systèmes non polluants pour cuisiner, 2019 (en pourcentage)



Note : Les frontières et noms indiqués et les appellations employées sur la présente carte n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielles de la part de l'ONU.

Pour une action efficace sur le climat, les efforts en faveur des énergies renouvelables modernes doivent s'accélérer, en particulier pour le chauffage et les transports

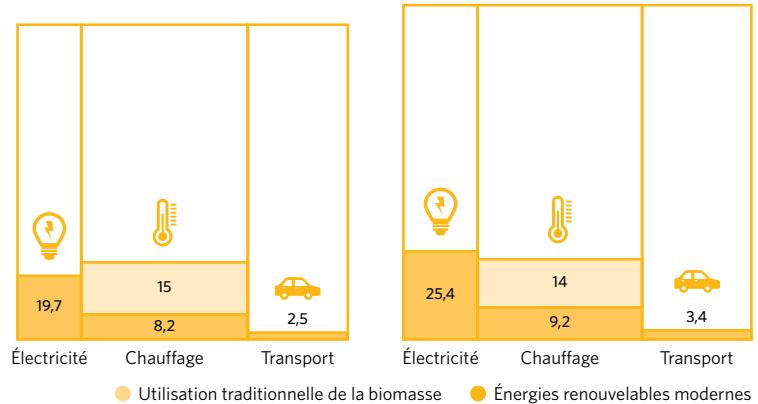
La part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie a progressivement augmenté pour atteindre 17,1 % en 2018, contre 16,4 % en 2010. La principale contribution provenait du secteur de l'électricité, où la part des énergies renouvelables dépasse maintenant 25 %. Néanmoins, l'électricité ne représente qu'environ 21 % de la consommation finale d'énergie. Le reste se concentre dans les secteurs du chauffage et du transport où, en 2018, les énergies renouvelables modernes ont conquis respectivement 9,2 % et 3,4 % du marché mondial. L'utilisation traditionnelle de la biomasse — comme la combustion de bois pour le chauffage — représente encore près de 14 % de la consommation mondiale de chauffage.

Si l'on exclut l'utilisation traditionnelle de la biomasse, la région de l'Amérique latine et des Caraïbes enregistre la plus grande part d'énergies renouvelables modernes dans la consommation finale d'énergie. Cela s'explique en grande partie par l'importante production hydroélectrique ainsi que par l'utilisation de la bioénergie dans les processus industriels et de biocarburants dans le transport. En 2018, plus d'un tiers de l'augmentation annuelle mondiale de la consommation d'énergies renouvelables modernes a été enregistré en Asie de l'Est, où l'énergie éolienne et solaire a dominé la croissance.

Part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie et par utilisation finale, 2010 et 2018 (en pourcentage)

Consommation finale d'énergie, 2010 : 334,2 exajoules

Consommation finale d'énergie, 2018 : 373,7 exajoules



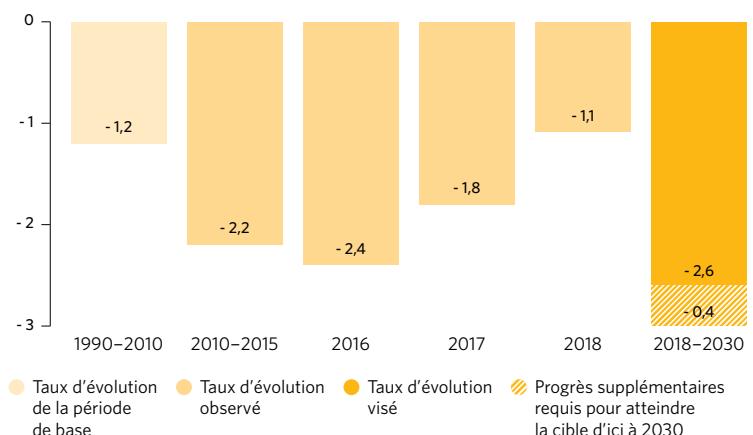
Note : Les carrés représentent la consommation finale d'énergie pour 2010 et 2018.

Les colonnes représentent la part du secteur concerné dans cette consommation et les zones colorées de chaque secteur représentent la part des énergies renouvelables.

Le monde n'atteindra la cible mondiale en matière d'efficacité énergétique que par des investissements substantiels et systématiques

L'amélioration de l'efficacité énergétique et le déploiement accru des énergies renouvelables sont au cœur de l'objectif mondial de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La cible de 2030 prévoit un doublement du taux d'amélioration annuel historique de l'intensité énergétique entre 1990 et 2010. L'intensité énergétique primaire mondiale, définie comme l'approvisionnement énergétique total par unité de PIB, est passée de 5,6 mégajoules par dollar en 2010 à 4,8 en 2018, soit un taux d'amélioration annuel de 2 %. Ce pourcentage est bien inférieur aux 2,6 % requis pour atteindre la cible. Par conséquent, les progrès en matière d'intensité énergétique jusqu'en 2030 doivent désormais s'établir à une moyenne de 3 % par an. Cela ne reste possible qu'avec des investissements importants en faveur d'améliorations systématiques de l'efficacité énergétique. Même si les premières estimations pour 2019 indiquaient un taux d'amélioration de 2 %, les perspectives pour 2020 montrent un faible niveau de progrès, à seulement 0,8 %. Dans l'immédiat, l'amélioration de l'efficacité énergétique se poursuit grâce aux investissements actuels.

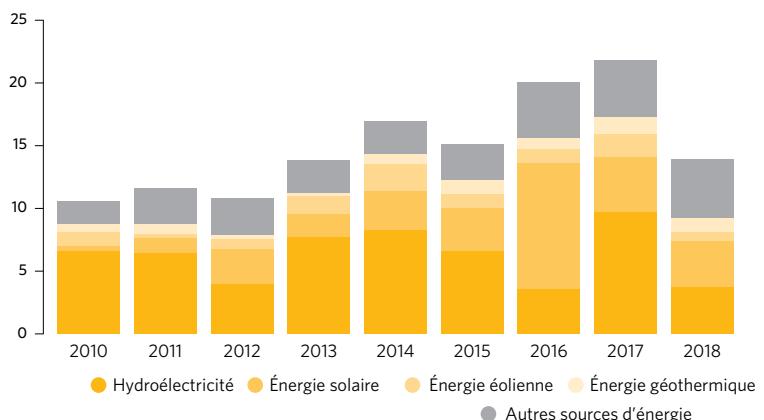
Taux de croissance de l'intensité énergétique primaire, 1990-2030 (en pourcentage)



Les pays les moins avancés ne reçoivent qu'une fraction du financement international pour les énergies renouvelables

Les flux financiers internationaux vers les pays en développement en faveur des énergies propres et renouvelables ont atteint 14 milliards de dollars en 2018, soit 35 % de moins qu'en 2017. Ces fluctuations annuelles sont principalement dues aux variations d'importants engagements hydroélectriques. Les projets d'énergie hydroélectrique, solaire, géothermique et éolienne ont reçu respectivement 27 %, 26 %, 8 % et 5 % des flux de 2018. Les flux financiers publics restent concentrés dans quelques pays. L'Argentine, l'Inde, le Nigéria, le Pakistan et la Turquie, par exemple, ont reçu 30 % du montant total des engagements de 2010 à 2018. En revanche, les 46 pays les moins avancés (PMA) n'ont reçu ensemble que 20 % des engagements durant la même période. Les PMA constituent la majorité des pays aux niveaux d'accès à l'électricité les plus faibles (en particulier en Afrique subsaharienne), mais pour beaucoup d'entre eux, le financement public international, mesuré par habitant, est bien plus faible que la moyenne mondiale.

Flux financiers internationaux vers les pays en développement en faveur des énergies propres et renouvelables, par type de technologie, 2000-2018 (en milliards de dollars aux prix et taux de change de 2018)





Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Même avant la pandémie, la croissance économique mondiale avait ralenti. La crise de la COVID-19 a perturbé les activités économiques partout dans le monde et causé la pire récession depuis la Grande Dépression. En 2020, 8,8 % des heures de travail mondiales ont été perdues (par rapport au quatrième trimestre de 2019), ce qui équivaut à 255 millions d'emplois à temps plein, soit environ quatre fois le nombre de pertes subies pendant la crise financière mondiale de 2007-2009. La pandémie fait peser une menace sur les travailleurs du secteur informel, qui ne sont pas protégés face à la maladie ou aux mesures de confinement. Les jeunes travailleurs et les femmes ont été particulièrement touchés par la crise. Avec le déploiement des vaccins contre la COVID-19 et un soutien fiscal et financier constant, les États-Unis d'Amérique et la Chine devraient connaître une forte croissance en 2021. Toutefois, pour de nombreux autres pays, la croissance économique demeurera longtemps en dessous des tendances qui prévalaient avant la pandémie.



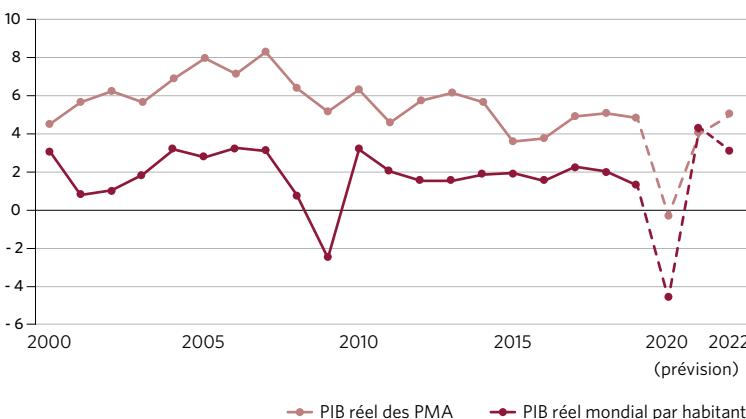
Une travailleuse indépendante malentendant gagne sa vie grâce à la production de pots en argile à Addis-Abeba, en Éthiopie.

Pour de nombreux pays, la voie vers la reprise économique pourrait être longue et difficile

L'économie mondiale a connu une croissance moyenne d'environ 2 % de 2014 à 2018. En 2019, le PIB réel par habitant n'a augmenté que de 1,3 % à l'échelle mondiale et aurait diminué de 4,6 % en 2020 selon les estimations. Avec le déploiement des vaccins et l'aide publique, une reprise économique mondiale est en cours, menée par la Chine et les États-Unis. Le PIB mondial par habitant devrait augmenter de 4,3 % en 2021 et de 3,1 % en 2022. Toutefois, pour de nombreux pays, la croissance économique ne devrait retrouver les niveaux antérieurs à la pandémie qu'en 2022 ou 2023.

Pour les pays les moins avancés (PMA), le PIB réel a augmenté de 4,8 % en 2019 et devrait avoir diminué de 0,3 % en 2020 en raison des perturbations causées par la pandémie. En 2021 et 2022, la croissance du PIB réel des PMA devrait se redresser pour atteindre 4 % et 5 % respectivement. Toutefois, elle devrait demeurer bien en deçà de la cible de 7 % fixée dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Taux de croissance annuel du PIB réel mondial par habitant et taux de croissance annuel du PIB réel des PMA, 2000–2022 (en pourcentage)

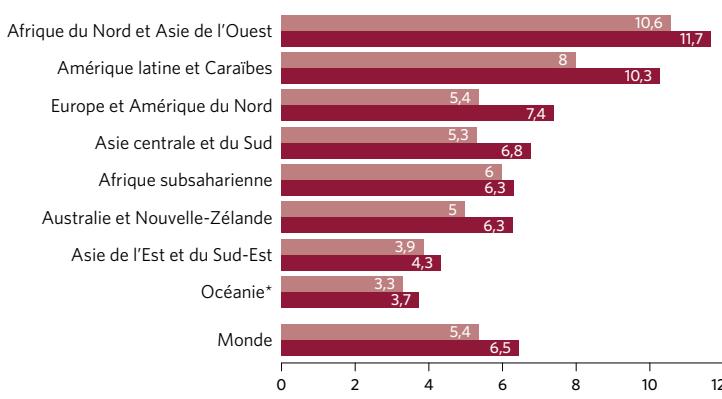


La COVID-19 a entraîné des pertes d'emplois massives, en particulier chez les jeunes et les femmes

En 2020, le taux de chômage mondial a atteint 6,5 %, soit une hausse de 1,1 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. Le nombre de chômeurs dans le monde a augmenté de 33 millions pour atteindre 220 millions. En tout, 81 millions de personnes ont quitté le marché du travail. L'Amérique latine et les Caraïbes ainsi que l'Europe et l'Amérique du Nord ont enregistré des hausses du taux de chômage d'au moins 2 points de pourcentage.

Les jeunes et les femmes ont été particulièrement touchés, avec des pertes d'emploi de 8,7 % et 5 % respectivement en 2020, par rapport à 3,7 % pour les adultes et 3,9 % pour les hommes. Avant la pandémie, le taux de chômage des jeunes était déjà trois fois plus élevé que celui des adultes. Pendant la crise, les femmes ont été généralement plus nombreuses que les hommes à quitter la population active pour s'occuper de leurs enfants, ce qui a eu pour effet de creuser davantage l'écart qui existe de longue date entre les sexes concernant les taux de participation à la population active.

Taux de chômage, 2019 et 2020 (en pourcentage)



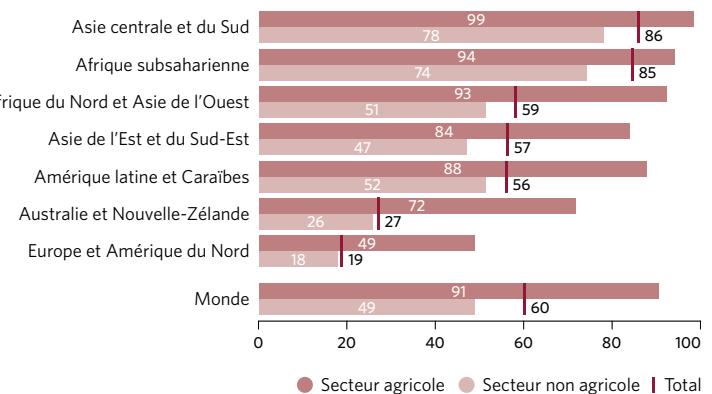
* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

L'absence de filet de sécurité sociale a laissé les travailleurs informels démunis face aux répercussions de la COVID-19

Avant la pandémie, l'emploi informel représentait 60,2 % de l'emploi mondial, ce qui signifie que 2 milliards de personnes dans le monde occupaient un emploi se caractérisant par l'absence de protection de base, y compris de protection sociale. Cette part est beaucoup plus élevée dans les PMA, où elle s'établissait à 88,7 % en 2019. À l'échelle mondiale, la part de l'emploi informel était de 90,7 % dans le secteur agricole, par rapport à 48,9 % dans le secteur non agricole.

Selon les estimations, les trois quarts des travailleurs de l'économie informelle (1,6 milliard) ont été fortement touchés par les mesures de confinement ou travaillaient dans les secteurs les plus durement frappés. Parmi eux, les femmes étaient surreprésentées dans les secteurs dits à haut risque : 42 % d'entre elles y étaient engagées, contre 32 % des hommes. Ces travailleurs risquent davantage de basculer dans la pauvreté et auront plus de difficultés à retrouver des moyens de subsistance pendant la reprise.

Part de l'emploi informel dans l'emploi total et par secteur, 2019 (en pourcentage)



La pire année jamais enregistrée pour le tourisme international a touché de manière disproportionnée les petits États insulaires en développement

Au cours de la décennie précédant la pandémie, le PIB généré par le tourisme international avait augmenté plus rapidement que le reste de l'économie, représentant 4,1 % du PIB mondial en 2019. Toutefois, ce secteur ayant été l'un des plus touchés par la pandémie de COVID-19, on s'attend à une inversion de cette tendance pour 2020 et les années à venir. De 2019 à 2020, le nombre d'arrivées de touristes internationaux a chuté brutalement, passant de 1,5 milliard à 381 millions, soit une baisse de 74 % et un retour aux niveaux d'il y a 30 ans. Il traduit également une perte estimée à 1300 milliards de dollars en dépenses touristiques à l'échelle mondiale (dépenses des visiteurs non résidents), soit plus de 11 fois la perte due à la crise financière de 2007-2009. On estime qu'entre 100 et 120 millions d'emplois ont été mis en péril dans le secteur du tourisme en raison de la pandémie, qui touche les femmes de façon disproportionnée.

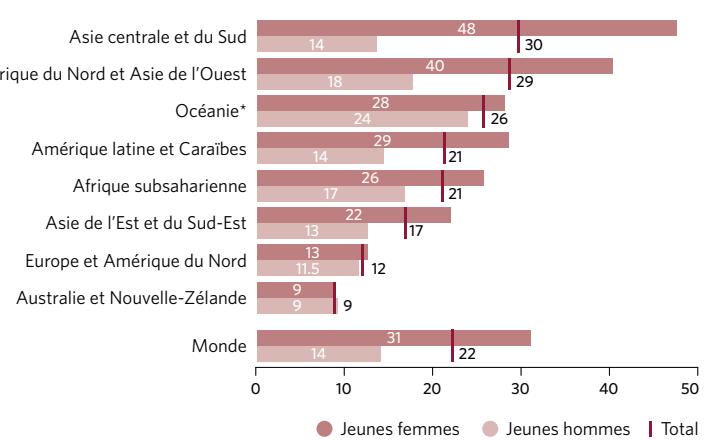
La baisse massive du tourisme frappe toutes les régions, menaçant des millions de moyens de subsistance et d'entreprises, et compromet les progrès vers les objectifs de développement durable (ODD). L'impact est particulièrement prononcé dans les petits États insulaires en développement (PEID), qui dépendent plus que les autres pays des revenus et des emplois générés par le tourisme. Parmi les États disposant de données, les dépenses de tourisme récepteur représentent en moyenne 25 % du PIB, contre 5 % pour les pays autres que les PEID disposant de données. Dans le monde entier, de nombreux pays ont pu atténuer l'impact de la crise grâce au marché touristique national, mais cette alternative n'est pas viable pour les PEID à court terme, car ils dépendent fortement du tourisme international et ont des marchés intérieurs relativement petits. Le tourisme international ne devrait pas retrouver les niveaux de 2019 avant quatre ans, ce qui désavantage les États insulaires les plus pauvres en termes de progrès vers les ODD.

La pandémie a entraîné une augmentation du nombre de jeunes qui ne sont ni étudiants, ni employés, ni stagiaires

En 2019, 22,3 % des jeunes dans le monde n'étaient ni étudiants, ni employés, ni stagiaires, proportion qui n'a pas diminué en plus d'une décennie. De plus, les chiffres trimestriels indiquent que ce taux s'est détérioré entre le quatrième trimestre de 2019 et le deuxième trimestre de 2020 dans 42 des 49 pays disposant de données. Cela n'est guère surprenant, car les jeunes travailleurs ont été plus durement touchés que les autres par les pertes d'emplois en 2020. L'enseignement technique et professionnel ainsi que la formation en cours d'emploi ont subi des perturbations massives, obligeant de nombreuses personnes à abandonner leurs études.

Dans le monde entier, les jeunes femmes sont deux fois plus susceptibles que les jeunes hommes d'être sans emploi ou de ne pas suivre d'études ou de formation. En 2019, le taux mondial de jeunes femmes dans ce cas était de 31,1 %, contre 14 % pour les jeunes hommes. Étant donné que les femmes ont été plus nombreuses que les hommes à être évincées du marché du travail pendant la pandémie, la crise risque d'aggraver l'écart entre les jeunes femmes et les jeunes hommes qui ne sont ni étudiants, ni employés, ni stagiaires.

Proportion de jeunes qui ne sont ni étudiants, ni employés, ni stagiaires, selon le sexe, 2019 (en pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.



Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

En raison des droits de douane et des tensions commerciales entre les plus grandes économies du monde, la croissance mondiale de l'industrie manufacturière reculait déjà avant la pandémie de COVID-19. Lorsque celle-ci a frappé, la circulation des personnes et des marchandises a été restreinte, perturbant les chaînes de valeur mondiales ainsi que les secteurs de l'industrie manufacturière et du transport au niveau mondial. Les petites industries en particulier ont été durement touchées. Le manque d'infrastructures résilientes, de technologies de l'information et des communications ainsi que de services de base limite la capacité des pays à réagir et à s'adapter aux chocs. Pour que la communauté mondiale atteigne l'objectif 9, l'industrialisation, l'amélioration des infrastructures et la promotion de l'innovation technologique par une hausse des investissements dans la recherche-développement sont essentiels. La mise au point et la production de vaccins contre la



Les travailleurs d'un atelier de fabrication à Harare, au Zimbabwe, produisent des masques de protection.

COVID-19 en un temps record est un exemple de la puissance de l'innovation technologique, qui a donné au monde des raisons d'espérer.

La production manufacturière mondiale a chuté en raison de la crise de la COVID-19

La pandémie a frappé le secteur manufacturier plus durement que pendant la crise financière mondiale de 2007-2009, entraînant une baisse de la production de 6,8 % en 2020. La part de la valeur ajoutée manufacturière (VAM) dans le PIB mondial a diminué, passant de 16,6 % à 16 % de 2019 à 2020. Dans 49 pays ayant des données disponibles, l'emploi dans le secteur manufacturier a diminué en moyenne de 5,6 % au deuxième trimestre 2020 et de 2,5 % au troisième trimestre 2020 par rapport aux mêmes périodes en 2019. Les pertes d'heures de travail ont été encore plus importantes, s'élevant à 11,9 % au deuxième trimestre 2020 et à 4,4 % au troisième trimestre 2020.

Le secteur manufacturier des pays les moins avancés (PMA) devrait enregistrer une croissance négligeable de 1,9 % en 2020 par rapport à 8,7 % en 2019. La part de la VAM dans le PIB total de ces pays est passée de 10,1 % en 2010 à 12,8 % en 2020, ce qui est beaucoup trop lent pour atteindre la cible consistant à doubler cette part d'ici à 2030. La VAM par habitant n'était que de 136 dollars dans les PMA en 2020, contre 4 296 dollars en Europe et en Amérique du Nord.

Croissance de la valeur ajoutée manufacturière, 2006–2020 (en pourcentage)

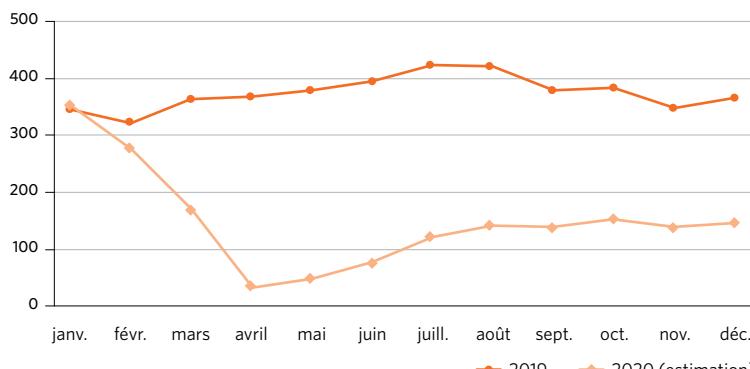


Le secteur aéronautique a traversé la pire période de son histoire avec l'effondrement de la demande de transport aérien

L'année 2020 a été catastrophique pour la demande de transport aérien. Le nombre de passagers est passé de 4,5 milliards en 2019 à 1,8 milliard en 2020, soit une baisse de 60 %. En conséquence, les emplois liés au secteur du transport aérien ont reculé de 52,5 % au cours de 2020, passant de 87,7 millions à 41,7 millions. Les pertes financières des compagnies aériennes devraient atteindre 371 milliards de dollars en 2020, avec des pertes supplémentaires de 115 milliards de dollars et 13 milliards de dollars pour les aéroports et les prestataires de services de navigation aérienne, respectivement.

L'évolution constante de la liste des pays de destination aux frontières ouvertes a ajouté des incertitudes. Le transport aérien ne devrait pas retrouver les niveaux antérieurs à la pandémie avant 2024. Les gouvernements devraient collaborer et faire tout leur possible pour soutenir le secteur du transport aérien afin de rétablir les emplois perdus et de remettre l'économie mondiale sur les rails.

Nombre de passagers aériens, janvier 2019 à décembre 2020 (en millions)

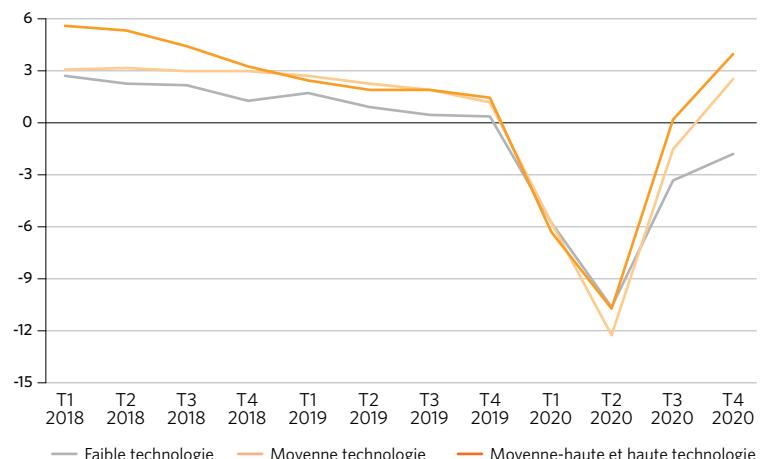


La reprise économique au second semestre 2020 a été favorisée par la fabrication de produits de moyenne et haute technologie

La transition structurelle au sein du secteur manufacturier s'illustre le mieux par le passage à des produits plus complexes sur le plan technologique. Les produits de moyenne et haute technologie dominent la production manufacturière dans les économies industrialisées. En 2018, la part de la production manufacturière de moyenne et haute technologie était de 49 % dans les régions développées et de 41,4 % dans les régions en développement, par rapport à 8,9 % dans les PMA.

Au cours du premier semestre 2020, la production manufacturière mondiale a connu une chute brutale due aux confinements mondiaux. Toutefois, au cours des troisième et quatrième trimestres de l'année, la plupart des économies ont montré des signes de reprise, principalement dans les industries manufacturières de moyenne et haute technologie. Au cours du quatrième trimestre 2020, ces industries ont enregistré une croissance de près de 4 % par rapport à la même période en 2019, favorisée par la hausse de la demande informatique due à la transition mondiale vers le télétravail, l'enseignement à distance et le commerce électronique. La fabrication mondiale de produits de faible technologie a connu une croissance négative au dernier trimestre 2020 (-1,8 %).

Taux de croissance de la production manufacturière mondiale par rapport au même trimestre de l'année précédente, par intensité technologique, du premier trimestre 2018 au dernier trimestre 2020 (en pourcentage)

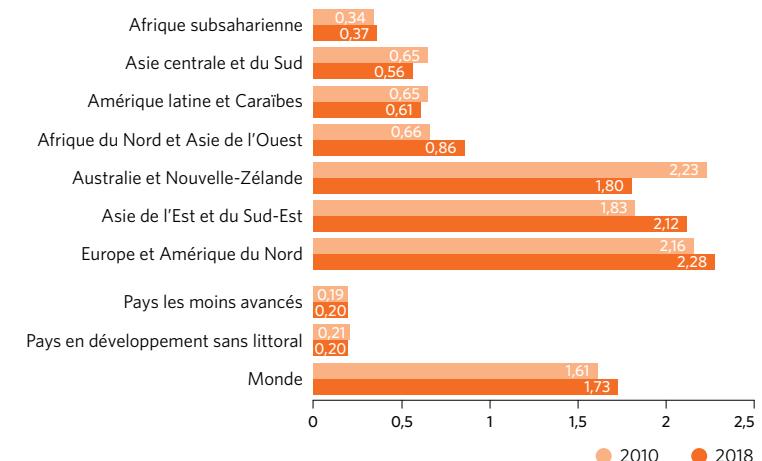


Il est essentiel d'investir davantage dans la recherche-développement pour trouver des solutions aux crises telles que la COVID-19

L'importance d'investir dans la recherche-développement n'a jamais été aussi évidente. Le développement rapide des vaccins contre la COVID-19 a montré le rôle crucial de l'innovation en cas de crise inattendue. L'investissement mondial en faveur de la recherche-développement a atteint 2 200 milliards de dollars (à parité de pouvoir d'achat) en 2018, en hausse par rapport à 1 400 milliards de dollars en 2010. En conséquence, la proportion du PIB mondial investi dans la recherche-développement est passée de 1,61 % en 2010 à 1,73 % en 2018. Le nombre de chercheurs par million d'habitants dans le monde est passé de 1 022 en 2010 à 1 235 en 2018.

La pandémie n'est pas la seule crise à laquelle le monde est confronté, et elle ne sera pas non plus la dernière. Les engagements politiques en faveur du financement de la recherche-développement, en particulier dans les économies en développement, doivent se poursuivre et être renforcés. La plupart des régions en développement sont en deçà de la moyenne mondiale. En proportion du PIB, les dépenses de recherche-développement allaient de 0,37 % en Afrique subsaharienne à 0,86 % dans la région Afrique du Nord et Asie de l'Ouest. Pour les PMA et les pays en développement sans littoral, la moyenne était de 0,20 %, ce qui ne représente qu'une petite fraction de la proportion dé pensée dans les régions plus développées.

Dépenses de recherche-développement en proportion du PIB, 2010 et 2018 (en pourcentage)



Les petites industries des pays les plus pauvres ont encore du mal à accéder au crédit

Les petites industries ont été gravement touchées par la pandémie et bon nombre d'entre elles continuent de faire face à des défis existentiels. Selon les enquêtes menées au niveau des établissements de 2006 à 2020, près d'une petite entreprise industrielle sur trois bénéficie d'un prêt ou d'une ligne de crédit. L'accès au crédit reste inégal entre les pays et les régions du monde. Les pays d'Afrique subsaharienne et les PMA souffrent le plus d'un manque de crédit : environ une petite industrie sur six a un prêt ou une ligne de crédit dans ces pays, contre près de la moitié en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Bien que certains gouvernements aient réagi à la pandémie en prenant des mesures de soutien économique — en transférant de l'argent aux entreprises, en retardant les remboursements de prêts ou en refinançant les prêts à des conditions plus favorables — les décideurs des PMA et des économies émergentes disposent de beaucoup moins de moyens pour prendre de telles mesures. Après la pandémie, l'accès au financement jouera un rôle essentiel dans la reprise économique.

De vastes pans de la population mondiale ne peuvent toujours pas se connecter, tant sur les routes rurales que dans le cyberspace

La connectivité routière rurale permet aux agriculteurs et à leur famille d'accéder facilement aux marchés ainsi qu'aux établissements de santé et d'éducation, ce qui contribue à réduire la pauvreté en augmentant la productivité agricole, la rentabilité des entreprises et l'emploi. Les données de l'indice d'accès rural — qui mesure la proportion de personnes à moins de deux kilomètres d'une route praticable toute l'année — de 25 pays (pour la plupart des pays en développement) pour 2018 à 2019 indiquent que près de 300 millions des 520 millions d'habitants ruraux n'ont pas un bon accès aux routes.

En 2020, la quasi-totalité de la population mondiale vivait à proximité de réseaux mobiles, dont 85 % étaient couverts par un réseau de quatrième génération (4G). Entre 2015 et 2020, la couverture mondiale de la 4G a doublé. Cependant, « couverture » ne signifie pas nécessairement « utilisation » : seulement 51 % de la population utilisait Internet en 2019, laissant 3,7 milliards de personnes sans accès à Internet. Dans les PMA, seule une personne sur cinq était connectée en 2020, la cible de l'accès universel à Internet à un coût abordable n'étant ainsi pas atteinte.



Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Avant la pandémie de COVID-19, les différentes mesures de l'inégalité allaient dans le bon sens. L'inégalité des revenus avait diminué dans certains pays. Les pays à faible revenu continuaient de bénéficier d'un statut commercial préférentiel. Les coûts de transaction des envois de fonds diminuaient. La plupart des pays disposant de données avaient des politiques facilitant la migration de façon ordonnée, sûre et responsable. Cependant, les inégalités persistent, que ce soit au niveau des revenus, de la richesse, des opportunités ou autres. Les personnes considérées comme vulnérables font également face à des formes de discrimination multiples et croisées. La pandémie exacerber les inégalités existantes dans les pays et d'un pays à l'autre et frappe plus durablement les personnes les plus vulnérables et les pays les plus pauvres. La lutte contre les inégalités sera cruciale pour réduire la vulnérabilité face aux urgences d'ordre sanitaire ou autre et pour améliorer la résilience des sociétés.

La proportion de réfugiés dans la population mondiale a plus que doublé depuis 2010

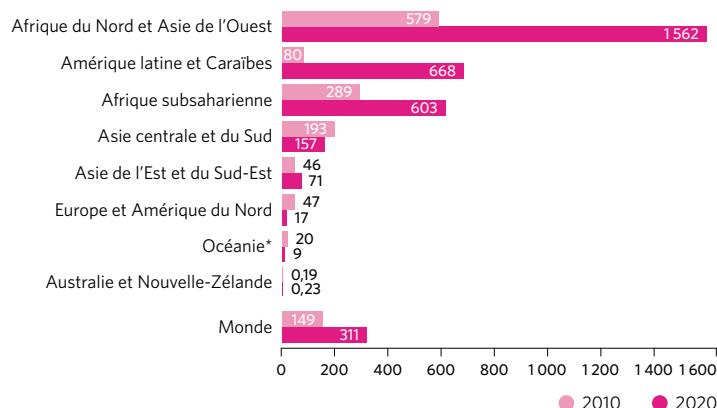
Fin 2020, le nombre de personnes qui avaient fui leur pays et étaient devenues réfugiées en raison d'une guerre, d'un conflit, de persécutions, de violations des droits de la personne ou d'événements perturbant gravement l'ordre public était passé à 24,5 millions, soit le plus élevé en valeur absolue jamais enregistré. Pour 100 000 personnes, 311 sont réfugiées en dehors de leur pays d'origine, soit plus du double qu'en 2010.

Parmi les personnes originaires de la région Afrique du Nord et Asie de l'Ouest, la part des réfugiés est passée de 579 à 1 562 pour 100 000 personnes entre 2010 et 2020. La République arabe syrienne est le principal pays d'origine des réfugiés depuis 2014. La proportion de personnes d'Amérique latine et des Caraïbes ayant fui au-delà de frontières internationales et ayant reçu une protection internationale est passée de 80 à 668 pour 100 000 durant la même période. La pandémie de COVID-19 s'est avérée particulièrement difficile pour les réfugiés. Au plus fort de la pandémie, en avril 2020, 168 pays avaient complètement ou partiellement fermé leurs frontières, dont 99 ne faisaient aucune exception pour les demandeurs d'asile, rendant ainsi ces derniers plus vulnérables.



Une famille originaire d'Afrique traverse la région du Darién, portion de jungle chevauchant la frontière entre la Colombie et le Panama. Les migrants décrivent cette région comme l'étape la plus dangereuse et la plus difficile de leur chemin vers l'Amérique du Nord.

Proportion de la population réfugiée, par région d'origine, 2010 et 2020 (pour 100 000 habitants dans le pays d'origine)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Note : Cet indicateur n'inclut pas les réfugiés de Palestine relevant du mandat de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Il inclut les Vénézuéliens déplacés à l'étranger qui n'ont pas le statut officiel de réfugié.

Malgré des milliers de décès de migrants chaque année, tous les pays n'ont pas de politique globale en matière de migration

Malgré les restrictions de circulation aux frontières partout dans le monde en raison de la COVID-19, des dizaines de milliers de personnes continuent de quitter leur foyer pour entreprendre des traversées dangereuses dans les déserts et les mers. En 2020, 4 186 décès et disparitions ont été enregistrés sur les routes migratoires du monde entier. Bien que ce chiffre soit inférieur à celui des années précédentes, les décès ont été plus nombreux sur certaines routes. Plus particulièrement, 849 personnes au moins ont perdu la vie sur la route des îles Canaries en 2020, contre 210 en 2019 et 45 en 2018. Le nombre réel de décès au niveau mondial pourrait être plus élevé, car la pandémie rend la tâche de collecte des données encore plus difficile. Les derniers chiffres montrent qu'en 2019, seuls 54 % des pays disposaient d'un ensemble complet de mesures politiques visant à faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable, sur la base des données disponibles de 111 pays.

L'inégalité des revenus diminuait depuis la crise financière mondiale; la pandémie pourrait inverser cette tendance

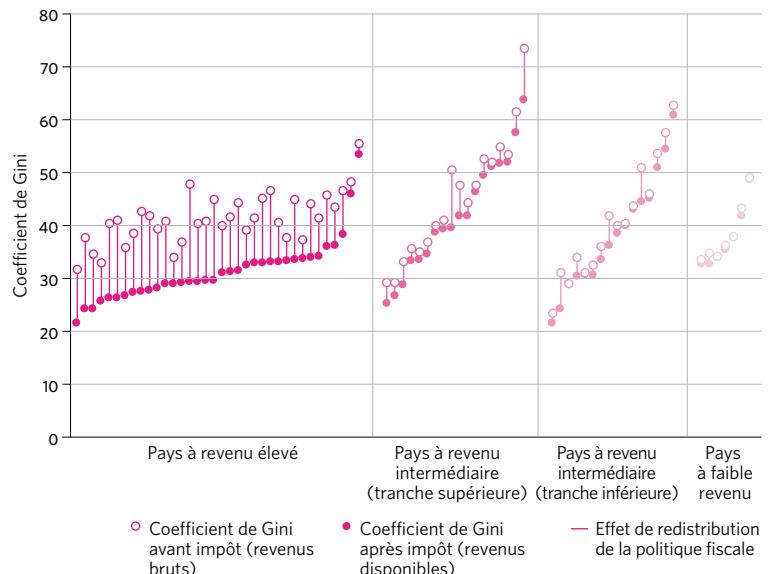
Le coefficient de Gini est l'une des mesures de l'inégalité des revenus les plus couramment utilisées. Il se situe entre 0 et 100, la valeur 0 signifiant que les revenus sont partagés équitablement entre tous les individus et 100 indiquant une inégalité extrême où une seule personne perçoit tous les revenus. Avant la COVID-19, le coefficient de Gini moyen pour les pays émergents et les pays en développement était en baisse. Toutefois, selon les *Perspectives de l'économie mondiale* établies par le Fonds monétaire international pour octobre 2020, le coefficient de Gini moyen de ces pays augmentera de 2,6 points pour s'établir à 42,7 (soit une hausse de 6 %) en raison de la COVID-19, ce qui mettra fin à la baisse des inégalités depuis la crise financière mondiale de 2007-2009. L'impact devrait être encore plus important dans les pays à faible revenu, même si ceux-ci avaient moins progressé dans la réduction des inégalités depuis 2008.

Les politiques fiscales contribuant à bâtir des sociétés plus équitables jouent un moindre rôle dans les pays à faible revenu

Certains des mécanismes les plus efficaces dont disposent les gouvernements pour réduire les inégalités économiques sont les impôts et les transferts en espèces et en nature. La différence du coefficient de Gini avant et après impôts et transferts sociaux fournit une mesure de l'efficacité de ces politiques quant à la redistribution des revenus et à la réduction des inégalités. Alors que les pays peinent à se remettre de la crise de la COVID-19, les répercussions de ces mesures de politique fiscale sur la redistribution sont d'autant plus importantes.

Les données relevées pour 77 pays entre 2013 et 2018 montrent des différences substantielles s'agissant des effets des impôts directs et des transferts en espèces sur la réduction des inégalités. Dans l'ensemble, les répercussions sont les plus importantes dans les pays à revenu élevé, avec une réduction moyenne du coefficient de Gini de 10 points de pourcentage, par rapport à seulement 1 point de pourcentage dans les pays à faible revenu. Cette plus grande redistribution s'explique en partie par l'assiette fiscale beaucoup plus large pour les particuliers dans les pays à revenu élevé, ce qui réduit directement les inégalités car les personnes plus riches paient une plus grande part de leur revenu en impôts, ainsi que par le soutien aux programmes de protection sociale.

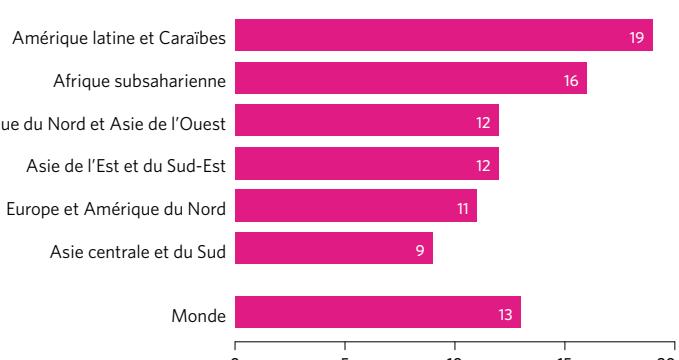
Effet de redistribution des impôts directs et des transferts en espèces et quasi-espèces, vers 2017



Des revenus relativement faibles se traduisent par un grand nombre de laissés-pour-compte

La mesure de la part de la population vivant avec moins de la moitié du revenu national médian est utile pour suivre le niveau et les tendances de l'inclusion sociale, de la pauvreté relative et de l'inégalité au sein d'un pays. Si la médiane augmente avec le temps alors que la part de la population vivant avec moins de la moitié du revenu médian augmente, cela signifie que les plus pauvres prennent du retard en termes relatifs. Les dernières estimations montrent que dans certains pays, jusqu'à 25 % de la population vit avec moins de la moitié du revenu médian. En moyenne, 13 % des personnes ont un revenu relativement faible dans les 104 pays pour lesquels des données sont disponibles, bien que des différences considérables soient observées entre les régions. Dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, près d'une personne sur cinq en moyenne vit avec moins de la moitié du revenu national médian, bien que des progrès aient été réalisés dans de nombreux pays depuis 2010. Environ 9 % de la population vit avec moins de la moitié du revenu national médian dans les pays d'Asie centrale et du Sud, soit le niveau le plus bas de toutes les régions.

Proportion de la population vivant avec moins de la moitié du revenu national médian, vers 2017 (en pourcentage)

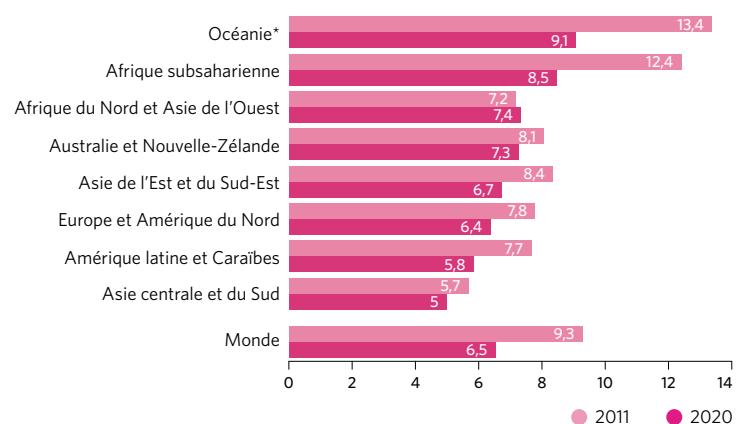


Note : Les chiffres sont basés sur des moyennes non pondérées dans les pays pour lesquels des données sont disponibles dans chaque région. Les différences de niveaux doivent être interprétées avec prudence, car elles combinent des enquêtes sur le revenu et sur la consommation utilisées dans différents pays.

Les coûts des envois de fonds sont à leur plus bas niveau, mais des efforts restent encore à faire pour atteindre la cible fixée

Au cours de la dernière décennie, des progrès importants ont été réalisés dans la réduction des coûts de transaction des envois de fonds. Le coût moyen d'un envoi de 200 dollars était de 9,3 % en 2011. Malgré la pandémie, le coût des envois de fonds a atteint le niveau historiquement bas de 6,5 % au dernier trimestre 2020. La même année, les envois de fonds en Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande) et en Afrique subsaharienne coûtaient respectivement 9,1 % et 8,5 %, bien que de nets progrès aient été réalisés dans les deux régions depuis 2011. Les coûts des envois de fonds régionaux ont globalement diminué depuis 2011, mais seule l'Asie centrale et du Sud est passée jusqu'à présent sous le seuil cible de 5 %. Il faut encore des efforts coordonnés de la part des autorités publiques, des prestataires de services et des organisations non gouvernementales pour atteindre la cible d'un coût moyen mondial de 3 % et d'un coût de 5 % ou moins d'ici à 2030 pour les expéditeurs de toutes les régions.

Coût moyen d'un envoi de 200 dollars par région, 2011 et 2020 (en pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Dans de nombreux pays, les villes sont devenues des épicentres de la COVID-19, exposant leurs vulnérabilités dues au manque de logements adéquats et abordables, à des systèmes de santé publique insuffisants et à des infrastructures urbaines inadéquates comme les services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de gestion des déchets, les transports publics et les espaces publics ouverts. Les inégalités profondes ont eu, avec la pandémie, des répercussions disproportionnées sur les migrants, les sans-abri et les personnes vivant dans des taudis urbains et habitations informelles. Cela étant, dans leur réponse face à la crise, certaines villes sont apparues comme des moteurs de la reprise économique, des centres d'innovation et des catalyseurs de transformation sociale et économique. Le relèvement après la pandémie offre l'occasion de repenser et de réinventer les zones urbaines en tant que pôles de croissance durable et inclusive.

La COVID-19 n'a fait qu'aggraver le sort des habitants des taudis et marginaliser davantage les personnes déjà vulnérables

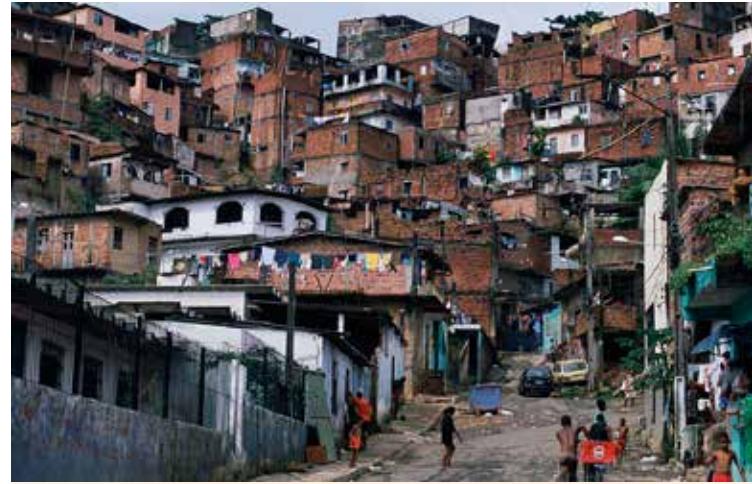
Entre 2014 et 2018, la proportion de la population urbaine vivant dans des taudis au niveau mondial est passée de 23 % à 24 %, ce qui représente plus d'un milliard de personnes. Celles-ci se trouvent principalement dans trois régions : Asie de l'Est et du Sud-Est (370 millions), Afrique subsaharienne (238 millions) et Asie centrale et du Sud (226 millions). Leurs besoins et préoccupations sont rarement pris en compte dans la planification urbaine conventionnelle, le financement et l'élaboration de politiques, laissant de côté un pan considérable de la population mondiale.

La pandémie a touché de façon disproportionnée les ménages à faible revenu et les travailleurs du secteur informel. Cela a encore accru le nombre d'habitants des taudis et de personnes dont les conditions de vie se sont détériorées, les rendant encore plus vulnérables. Sans une action concertée des gouvernements à tous les niveaux, en collaboration avec la société civile et les partenaires du développement, le nombre d'habitants de taudis continuera d'augmenter dans la plupart des pays en développement.

La pandémie a appelé l'attention sur le besoin de transports publics sûrs, accessibles et fiables

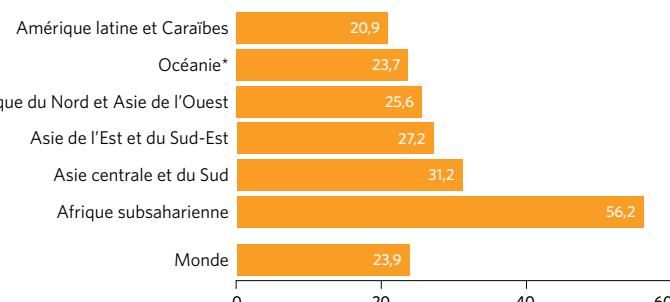
Une urbanisation mal planifiée et mal gérée se traduit par une déconnexion entre la fourniture d'infrastructures et les concentrations résidentielles, conduisant à des réseaux de rues inadéquats et à un manque de moyens de transport fiables. Cela réduit le potentiel des villes à tirer parti des économies d'échelle et d'agglomération. Seule environ la moitié de la population mondiale vit à moins de 500 mètres à pied d'un moyen de transport de faible capacité (tel qu'un bus ou tramway) et à moins de 1 000 mètres d'un moyen de transport de grande capacité (tel qu'un train ou ferry), d'après des données de 2019 provenant de 610 villes dans 95 pays.

L'accès aux transports publics a connu de fortes perturbations pendant la pandémie — allant de fermetures partielles et de directives sur la réduction des capacités à des fermetures totales de réseaux. Alors que la lutte contre la pandémie se poursuit, les pays et les villes doivent offrir des moyens de transport public accessibles, sûrs, fiables et durables. Ces moyens devraient être bien intégrés aux sentiers piédestres et cyclables grâce à des politiques à long terme, des plans de mobilité urbaine durable et des investissements ciblés.



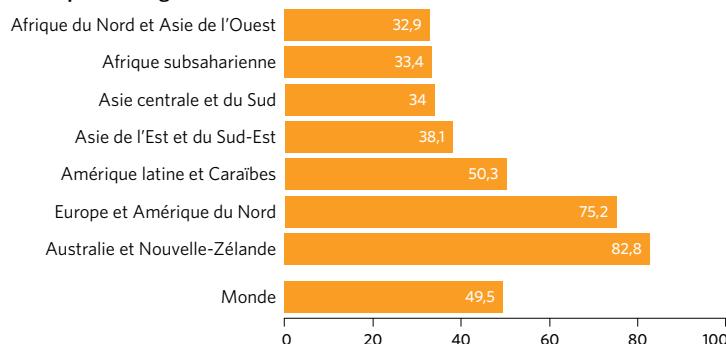
Une *favela*, ou bidonville, s'élevant à la périphérie de Salvador de Bahia, au Brésil.

Proportion de la population urbaine vivant dans des taudis dans certaines régions, 2018 (en pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Proportion de la population urbaine ayant aisément accès aux transports publics, 2019 (en pourcentage)



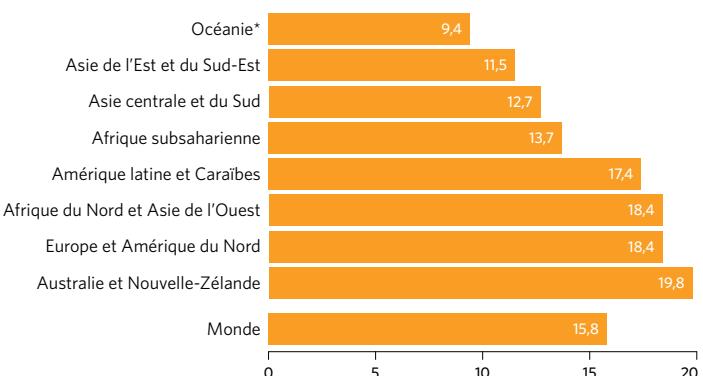
Note : D'après les données de 610 villes : 28 en Australie et Nouvelle-Zélande, 94 en Asie centrale et du Sud, 102 en Asie de l'Est et du Sud-Est, 63 en Amérique latine et aux Caraïbes, 97 en Europe et en Amérique du Nord, 85 en Afrique subsaharienne, et 141 en Afrique du Nord et en Asie de l'Ouest.

Les zones urbaines du monde sont loin d'atteindre la cible fixée pour les rues et les espaces publics ouverts

Il est urgent de repenser les espaces urbains pour répondre à la pandémie et autres risques sanitaires dans le futur, et les espaces publics ouverts, en particulier les rues et les zones de loisirs, sont au cœur de cette réorganisation. Par exemple, un bon agencement des rues inclut également les piétons et les cyclistes et, associé à des aménagements mixtes, améliore l'utilisation des transports non motorisés. Cela est non seulement sain pour les résidents, mais peut aussi réduire les risques liés à la COVID-19 grâce à des systèmes de transport en commun moins congestionnés.

La part de l'aire urbaine mondiale allouée aux rues et aux espaces publics ouverts s'élève en moyenne à environ 16 %, d'après les données d'un échantillon de 911 villes de 114 pays en 2020. Ce chiffre est bien inférieur à la recommandation d'ONU-Habitat, qui est de 30 % de rues et de 10 % à 15 % supplémentaires d'espaces publics ouverts. Doubler la part actuelle des superficies de terrain allouées aux rues et aux espaces ouverts peut s'avérer une tâche ardue dans un premier temps, mais la pandémie nous a rappelé que de tels changements et ajustements à long terme peuvent réduire les risques tout en favorisant l'émergence de villes plus saines et plus vivables.

Proportion de l'aire urbaine mondiale allouée aux rues et aux espaces publics ouverts (en pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Note : D'après les données de 911 villes dans 114 pays : 28 villes en Australie et en Nouvelle-Zélande, 119 villes de 22 pays en Europe et Amérique du Nord, 141 villes de 19 pays en Afrique du Nord et Asie de l'Ouest, 253 villes de 21 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, 84 villes de 18 pays d'Afrique subsaharienne, 196 villes de 14 pays d'Asie centrale et du Sud, 80 villes de 12 pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est et 10 villes de 6 pays d'Océanie, à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

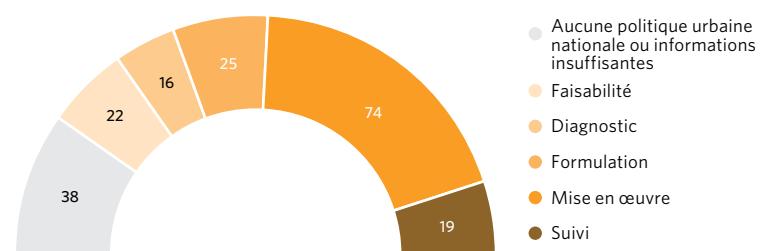
Les pays adoptent de plus en plus de politiques urbaines nationales, qui sont essentielles à la gestion des risques liés aux pandémies et autres

Les politiques urbaines nationales sont un ensemble cohérent de lignes directrices élaborées en collaboration avec toutes les parties prenantes pour favoriser un développement urbain transformateur, productif, inclusif, équitable et écologiquement résilient à long terme. Lorsqu'elles sont bien mises en œuvre, elles peuvent permettre de relever avec succès les défis multidimensionnels et de vaste portée de l'urbanisation, notamment car elles assurent l'intégration et la coordination sectorielles, territoriales et juridictionnelles.

Les pays du monde entier adoptent de plus en plus de politiques urbaines nationales. En mars 2021, 156 pays en avaient élaboré. Près de la moitié d'entre eux en étaient déjà à l'étape de la mise en œuvre, 40 % avaient engagé les premières étapes de l'élaboration et 12 % suivaient et évaluaient le bon fonctionnement de ces politiques. Le stade de l'élaboration de politiques urbaines nationales varie selon les régions. Dans les régions Europe et Amérique du Nord, Amérique latine, et Asie de l'Est et du Sud-Est, au moins les trois quarts de ces politiques sont en cours de mise en œuvre, mais loin derrière, dans les régions Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande) et Afrique du Nord et Asie de l'Ouest, 60 % des politiques urbaines en sont encore aux premières étapes de l'élaboration, comme la faisabilité, le diagnostic ou la formulation.

Étant donné que la COVID-19 touche de façon disproportionnée les régions urbaines, il est urgent de mettre à jour les politiques urbaines nationales existantes. L'objectif est de repenser les configurations urbaines pour se préparer aux risques actuels et futurs, y répondre et renforcer la résilience.

Étapes des politiques urbaines nationales, 2020 (nombre de pays)





Établir des modes de consommation et de production durables

La croissance démographique mondiale, associée à l'utilisation non durable des ressources naturelles, a un impact dévastateur sur notre planète, entraînant des changements climatiques, détruisant l'environnement et augmentant les niveaux de pollution. Environ 14 % de la nourriture dans le monde est perdue dans la chaîne d'approvisionnement avant l'étape de la vente au détail. Partout dans le monde, 1 million de bouteilles en plastique sont achetées chaque minute et 5 000 milliards de sacs en plastique à usage unique sont jetés chaque année. L'empreinte matérielle mondiale a augmenté de 70 % entre 2000 et 2017.

Aujourd'hui, une occasion historique s'offre à nous de concevoir une stratégie transformatrice de rétablissement après la COVID-19 pour bâtir des économies et des sociétés durables et résilientes. Il est temps de pleinement dissocier croissance économique et dégradation de l'environnement, de réduire les émissions de carbone, d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources et de promouvoir des modes de vie durables.

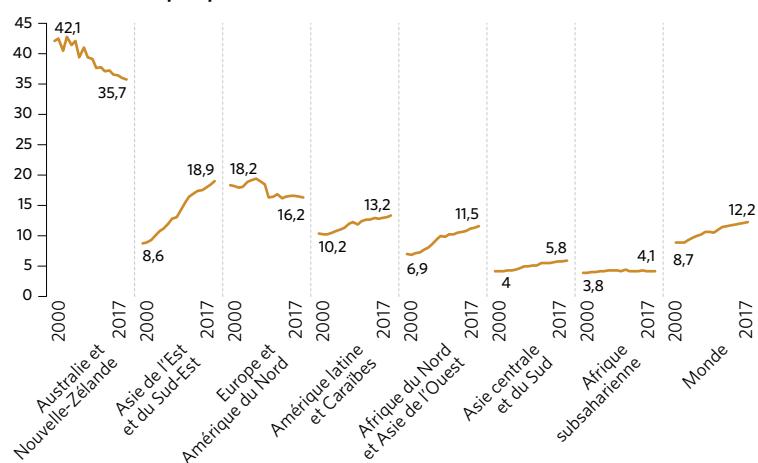
L'augmentation rapide de la consommation de ressources naturelles n'est pas viable

Au niveau mondial, la consommation matérielle nationale par habitant, soit la quantité totale de matières directement utilisées par une économie pour répondre à ses besoins de consommation, a augmenté de plus de 40 % de 2000 à 2017, passant de 8,7 à 12,2 tonnes métriques. Toutes les régions, sauf l'Europe et l'Amérique du Nord ainsi que l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ont connu des augmentations importantes ces deux dernières décennies. La hausse de la consommation matérielle nationale dans les régions en développement est principalement due à l'industrialisation, et notamment à la délocalisation de la production à forte intensité de matières des régions développées. L'utilisation des ressources naturelles et les bénéfices qui y sont associés, ainsi que les impacts environnementaux, sont inégalement répartis entre les pays et les régions. Une voie vers une consommation et une production durables passe par l'économie circulaire, pensée pour réduire ou éliminer les déchets et la pollution, maintenir les produits et les matériaux en service, et régénérer les systèmes naturels.



Un employé démonte du matériel électronique dans une installation établie dans le cadre de la stratégie rwandaise de gestion et de recyclage de déchets électroniques. La construction de l'installation et la mise en œuvre de la stratégie ont été rendues possibles grâce à un financement de Rwanda Green Fund.

**Consommation matérielle nationale par habitant, 2000 à 2017
(en tonnes métriques par habitant)**

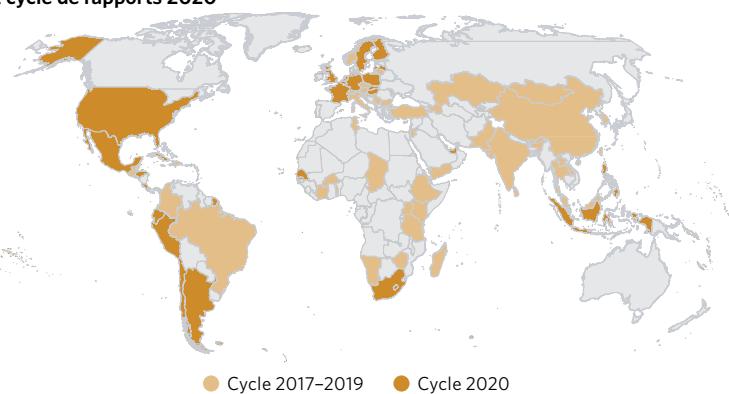


Les progrès concernant la consommation et la production durables sont inégaux

Le passage à des modes de consommation et de production durables est une condition indispensable pour faire face aux crises mondiales, y compris aux changements climatiques, à la perte de biodiversité et à la pollution, et un élément essentiel pour parvenir au développement durable. On observe une tendance positive dans l'élaboration de stratégies et d'instruments nationaux visant à soutenir cette transition. En 2020, 83 pays et l'Union européenne ont fait état d'un total de 700 politiques et activités de mise en œuvre au titre du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables. Toutefois, seules 50 politiques et activités de mise en œuvre ont été signalées en Afrique subsaharienne, contre 374 en Europe et en Amérique du Nord.

En décembre 2020, 40 pays avaient présenté des rapports sur des politiques ou plans d'action en matière de pratiques durables de passation des marchés publics (ou des dispositions juridiques équivalentes), qui encouragent l'achat de produits respectueux de l'environnement et à faible consommation d'énergie, et favorisent des pratiques d'achat plus socialement responsables ainsi que des chaînes d'approvisionnement durables.

Pays présentant des rapports sur les politiques ou plans d'action nationaux sur la consommation et la production durables, cycle de rapports 2017–2019 et cycle de rapports 2020



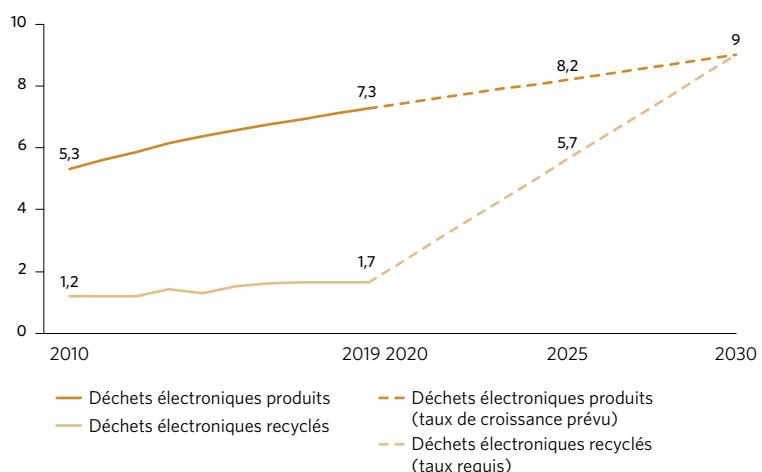
Note : Les frontières et noms indiqués et les appellations employées sur la présente carte n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielles de la part de l'ONU.

Les déchets électroniques continuent de proliférer et ne sont pas éliminés de façon responsable

En 2019, le monde a produit 53,6 millions de tonnes métriques de déchets d'équipements électriques et électroniques, soit une augmentation de plus de 20 % depuis 2014. Chaque habitant en a produit environ 7,3 kilogrammes en 2019, dont seulement 1,7 kilogramme a été géré de façon écologiquement durable. L'élimination inadéquate des déchets électroniques entraîne le rejet de produits chimiques toxiques dans les sols et l'eau, nuisant à l'environnement et à la santé humaine. Il en résulte une perte importante de matières premières rares et précieuses comme l'or, le platine, le cobalt et des éléments de terres rares. Jusqu'à 7 % de l'or mondial pourrait se trouver actuellement dans les déchets électroniques.

La production de déchets électroniques devrait augmenter de 0,16 kilogramme par habitant chaque année, pour atteindre 9 kilogrammes par habitant en 2030 (soit 74,4 millions de tonnes métriques au total). Toutefois, le taux de croissance annuel réalisé du recyclage de déchets électroniques au cours de la dernière décennie n'était que de 0,05 kilogramme par habitant. Il faudra au moins le déculper pour parvenir au recyclage de tous les déchets électroniques d'ici à 2030.

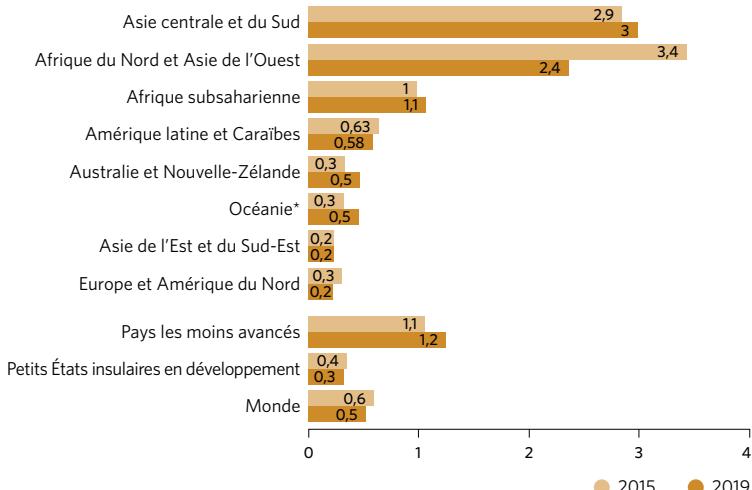
Déchets électroniques produits et recyclés, 2010–2019, estimation de déchets électroniques produits et croissance nécessaire du recyclage, 2020–2030 (en kilogrammes par habitant)



Les progrès accomplis pour éliminer les subventions aux combustibles fossiles demeurent inégaux, menaçant la réalisation de l'Accord de Paris et du Programme 2030

Les subventions accordées par les gouvernements aux combustibles fossiles incitent à produire et à consommer des combustibles fossiles, comme le charbon, le pétrole brut et le gaz naturel, plutôt que de développer et d'utiliser des énergies propres et renouvelables. Les combustibles fossiles contribuent à la crise climatique et à la pollution atmosphérique et ont un impact négatif sur la santé publique. Les subventions aux combustibles fossiles ont diminué en 2019 pour s'établir à 432 milliards de dollars en raison de la baisse des prix des carburants, rompant ainsi une tendance à la hausse observée en 2017 (450 milliards de dollars) et 2018 (548 milliards de dollars). On s'attendait à ce que les subventions diminuent considérablement en 2020 avec le fléchissement de la demande et la hausse du prix du pétrole. Cette baisse des subventions aux combustibles fossiles (mesurée en proportion du PIB) devrait toutefois être plus faible que prévu en raison de la diminution simultanée du PIB mondial en 2020. Avec la baisse des prix des combustibles au cours des deux dernières années, de nombreux pays en ont profité pour soutenir des réformes et éliminer progressivement les subventions. Cependant, les progrès demeurent inégaux. Avec la forte hausse des prix des combustibles en 2021, il y a également un risque de régression et de non-respect des engagements pris dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et dans l'Accord de Paris.

Subventions aux combustibles fossiles en proportion du PIB total, 2015 et 2019 (en pourcentage)

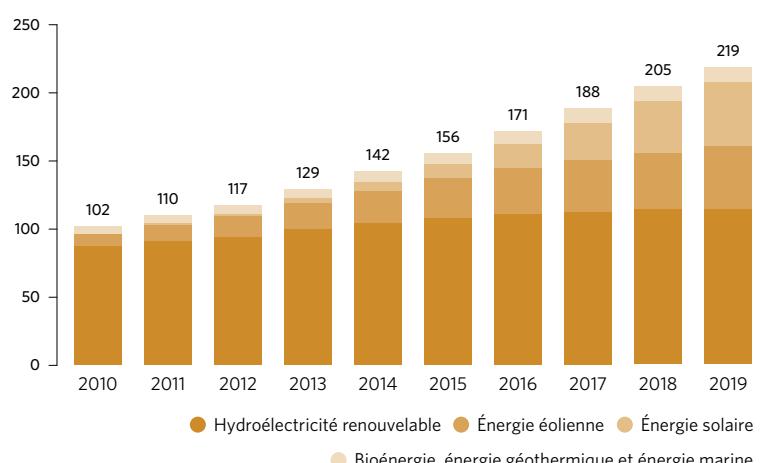


Malgré les progrès réalisés, les pays en développement disposent encore d'un vaste potentiel inexploité d'énergies renouvelables

Au niveau mondial, les nouvelles installations de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables ont connu un développement remarquable au cours de la dernière décennie, dépassant celles produisant de l'électricité à partir d'autres sources depuis 2012, et de façon constante depuis 2015. En 2018, pour la première fois, la majorité de ces nouvelles installations ont été établies dans les pays en développement. L'augmentation importante de la capacité dans ces pays peut s'expliquer principalement par l'utilisation de nouvelles capacités en énergie solaire et éolienne, qui ont augmenté avec un taux de croissance annuel combiné de 72 % et de 22 %, respectivement, de 2010 à 2019. Les données les plus récentes montrent que la capacité en énergies renouvelables a continué de croître à un niveau encore plus élevé en 2020, malgré la COVID-19.

En 2019, la capacité en énergies renouvelables dans les pays en développement était de 219 watts par habitant. Toutefois, elle s'établissait à 880 watts par habitant dans les pays développés, soit quatre fois plus que dans les pays en développement, ce qui indique qu'il existe encore des possibilités de croissance.

Capacité installée de production d'énergie renouvelable dans les pays en développement, par technologie, entre 2010 et 2019 (en watts par habitant)





Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Malgré le ralentissement économique lié à la pandémie, la crise climatique se poursuit sans relâche. La réduction temporaire des activités humaines a entraîné une baisse des émissions, mais les concentrations de gaz à effet de serre ont continué d'augmenter en 2020, atteignant de nouveaux records. Il s'agit de l'une des trois années les plus chaudes jamais enregistrées, la température moyenne mondiale dépassant d'environ 1,2°C le niveau de référence de 1850 à 1900. Le monde n'est hélas toujours pas engagé sur la bonne voie pour atteindre la cible de l'Accord de Paris, soit limiter le réchauffement planétaire à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels et atteindre des émissions nettes de CO₂ nulles à l'échelle mondiale d'ici à 2050.

Face à une catastrophe imminente, l'action climatique prend de l'ampleur. En juin 2020, la campagne Objectif zéro (« Race to Zero ») a été lancée afin de former une coalition d'entreprises, de villes, de régions et d'investisseurs autour d'initiatives de réduction à zéro des émissions nettes de carbone et de définir des points de basculement spécifiques à court terme pour plus de 20 secteurs de l'économie mondiale. En décembre 2020, plus des deux tiers du PIB mondial provenaient de régions ayant des objectifs réels ou prévus de « zéro émission nette d'ici à 2050 », couvrant plus de la moitié de la population mondiale et des émissions.

La hausse des émissions de gaz à effet de serre se poursuivra si des mesures cruciales ne sont pas prises pour amener les économies à la neutralité carbone

En 2015, 196 Parties à l'Accord de Paris se sont engagées à réorienter leurs stratégies de développement vers la durabilité et ont appelé à limiter le réchauffement planétaire bien en dessous de 2°C — idéalement 1,5°C — par rapport aux niveaux préindustriels. Pour y parvenir, les émissions mondiales de dioxyde de carbone doivent être réduites de 45% d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 2010 et atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici à 2050. Les concentrations de gaz à effet de serre ont atteint de nouveaux sommets en 2020, la moyenne mondiale des fractions molaires de CO₂ dépassant 410 parties par million.

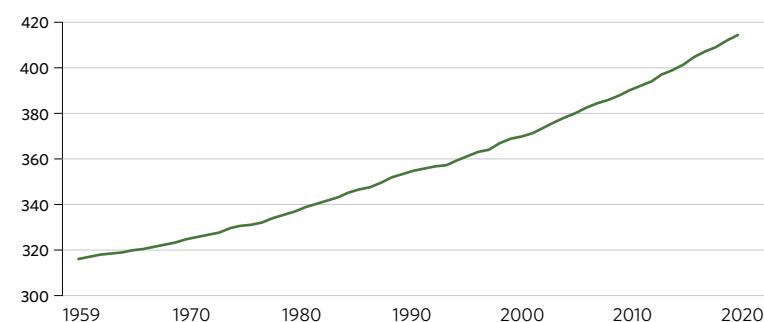
La pandémie de COVID-19 a considérablement réduit les activités humaines en 2020, entraînant une chute temporaire des émissions de CO₂. Les pays développés ont connu le plus fort recul, avec des baisses moyennes de près de 10%, tandis que les émissions des pays en développement ont diminué de 4% par rapport à 2019. Malgré la réduction temporaire des émissions dans leur ensemble en 2020, les données en temps réel provenant de certaines régions, notamment Mauna Loa, aux États-Unis d'Amérique, et Cape Grim, en Tasmanie, indiquent que les niveaux de concentrations de CO₂, de méthane et d'oxyde nitreux ont continué d'augmenter en 2020. En décembre 2020, les émissions avaient complètement rebondi et enregistré une hausse de 2% par rapport à décembre 2019. À mesure que le monde se relève de la pandémie, les émissions devraient poursuivre leur progression, à moins que des mesures cruciales soient prises pour amener les économies à la neutralité carbone.



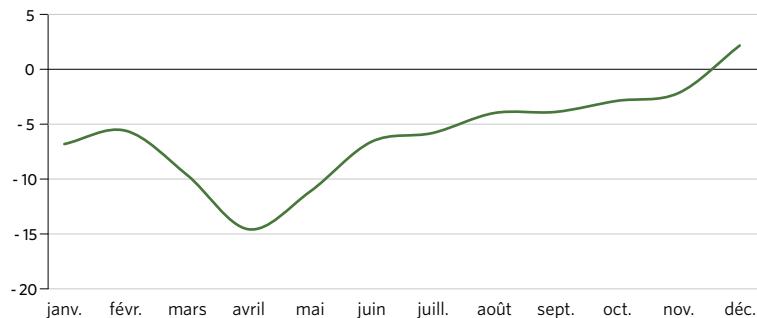
Vue aérienne de la fonte des glaces au sommet du Kilimandjaro, en République-Unie de Tanzanie.

La pandémie mondiale a mis au jour les vulnérabilités de l'humanité. Elle a montré au monde entier les nombreux dégâts que peut engendrer une crise de moindre envergure qu'une urgence climatique à grande échelle. Nous devons tenir compte de cet avertissement et saisir cette occasion pour reconstruire d'une manière qui nous permette de réduire les émissions et d'accroître la résilience face aux changements climatiques.

Concentrations de dioxyde de carbone, 1959–2020 (en parties par million)



Évolution mensuelle des émissions mondiales de CO₂, 2020 par rapport à 2019 (en pourcentage)

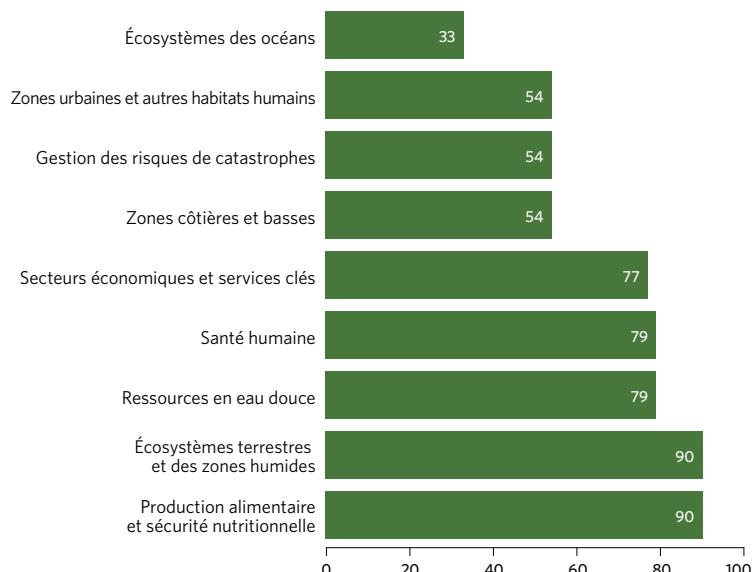


Malgré la pandémie mondiale, les pays font progresser l'action climatique, en mettant l'accent sur l'adaptation

Les efforts volontaires des pays pour réduire les émissions nationales et s'adapter aux effets des changements climatiques sont décrits dans leurs contributions déterminées au niveau national (CDN). Chaque Partie à l'Accord de Paris est tenue d'établir, de communiquer et d'actualiser les CDN successives qu'elle prévoit de réaliser. En mai 2021, 192 Parties avaient soumis leurs premières CDN au Secrétariat de la Convention-cadre sur les changements climatiques. En outre, en décembre 2020, 48 CDN avaient été présentées pour la première fois ou avaient été actualisées, représentant 75 Parties et 30 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre en 2017. Des informations sur l'adaptation étaient incluses dans 39 de ces 48 CDN. Les pays formulent davantage de cibles et d'indicateurs quantifiés pour l'adaptation et établissent des liens entre l'adaptation, les objectifs de développement durable et d'autres cadres. Les domaines d'adaptation prioritaires identifiés dans les CDN sont la sécurité alimentaire et la production, les écosystèmes terrestres et des zones humides, les ressources en eau douce, la santé humaine et les secteurs économiques et services clés.

De plus en plus de pays accordent aussi la priorité à la formulation et à la mise en œuvre de plans nationaux d'adaptation aux changements climatiques afin de renforcer leurs efforts dans ce domaine. Ces plans portent notamment sur la construction de protections contre les inondations, la mise en place de systèmes d'alerte précoce pour les cyclones ou le passage à des cultures résistantes à la sécheresse. En mai 2021, 125 des 154 pays en développement élaboraient et mettaient en œuvre des plans nationaux d'adaptation, et 22 pays ont soumis leurs plans au Secrétariat de la Convention-cadre sur les changements climatiques. Les pays développés redoublent d'efforts pour fournir des conseils techniques et un soutien aux pays les moins avancés, qui sont particulièrement vulnérables face aux effets des changements climatiques, afin d'élaborer et de mettre en œuvre de tels plans.

Domaines prioritaires identifiés dans les composantes relatives à l'adaptation des contributions déterminées au niveau national parmi les pays ayant inclus des informations sur l'adaptation, 2020 (en pourcentage)



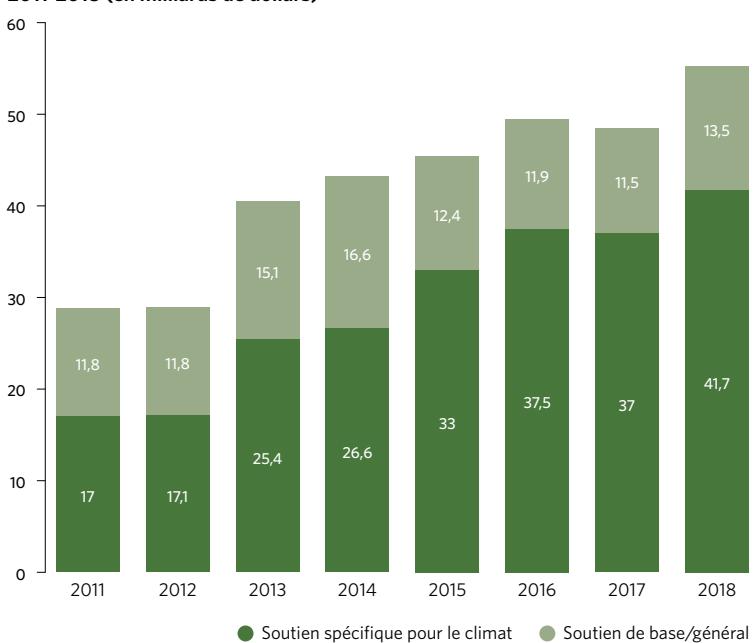
La transition mondiale vers un avenir à faible émission de carbone et résilient face aux changements climatiques est favorisée par un soutien financier accru

Le financement pour le climat apporté par les pays développés aux pays en développement continue d'augmenter, reflétant l'engagement continu en faveur de la transition mondiale vers un avenir à faible émission de carbone et résilient face aux changements climatiques. Le financement total pour le climat déclaré par les Parties visées à l'annexe I de l'Accord de Paris a atteint une moyenne annuelle de 48,7 milliards de dollars en 2017-2018, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2015-2016. Alors que plus de la moitié de l'aide financière axée sur le climat pour 2017-2018 était destinée à l'atténuation, la part de l'aide à l'adaptation augmente, et de nombreux pays accordent la priorité à l'adaptation dans leur aide financière.

Les deux tiers de l'aide financière fournie en 2017-2018 (équivalant à une moyenne annuelle de 32,3 milliards de dollars) ont été acheminés par des voies bilatérales, régionales et autres, tandis que le tiers restant a été versé par le biais d'institutions et de fonds multilatéraux, comme le Fonds vert pour le climat (FVC). Le soutien à la formulation de plans nationaux d'adaptation dans le cadre du Programme d'appui à la planification et aux activités préparatoires du FVC augmente régulièrement dans toutes les régions et tous les groupes. Onze pays en développement ont soumis 23 propositions de projets au FVC, dont 7 — pour un total de 464 millions de dollars — ont été approuvées.

En 2017-2018, le soutien spécifique pour le climat a constitué la plus grande part du financement total pour le climat (36,2 milliards de dollars). La part du soutien de base/général (soutien financier fourni aux institutions multilatérales et bilatérales qui n'est pas considéré comme spécifique pour le climat) a diminué au fil du temps, passant de plus de 40 % du total en 2011-2012 à environ 25 % en 2017-2018.

Soutien financier total fourni tel que rapporté par les Parties visées à l'annexe I au Secrétariat de la Convention-cadre sur les changements climatiques, 2011-2018 (en milliards de dollars)



Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Plus de 3 milliards de personnes dépendent de l'océan pour leur subsistance et plus de 80 % du commerce mondial de marchandises s'effectue par la mer. Les océans contribuent à l'éradication de la pauvreté, à une croissance économique soutenue et à la sécurité alimentaire. Cependant, les avantages qu'ils procurent sont de plus en plus compromis par les activités humaines. L'augmentation des émissions de CO₂ entraîne le réchauffement, l'acidification et la désoxygénéation des océans, menaçant les écosystèmes marins et les personnes qui en dépendent, et surchargeant la capacité des océans à modérer les changements climatiques.

La surpêche épouse les stocks de poissons, dont un tiers sont déjà surexploités. Les polluants d'origine terrestre, dont la pollution plastique et le ruissellement de nutriments et d'eaux usées, nuisent aux collectivités et habitats côtiers. Ces changements ont des répercussions à long terme qui exigent une intensification urgente de la protection des milieux marins, des investissements dans les sciences océaniques et un soutien aux communautés de pêche artisanale et à la gestion durable des océans.



Des pêcheurs locaux des Caraïbes bénéficient d'un projet destiné à régénérer l'écosystème marin, à gérer les ressources marines tout en renforçant le marché de la pêche, et à développer l'écotourisme côtier.

La durabilité de nos océans exige des efforts renouvelés pour protéger les zones essentielles pour la biodiversité

L'étendue des zones marines protégées a considérablement augmenté, la couverture en 2020 atteignant 7,74 % des eaux côtières et des océans du monde. La cible de 10 % fixée pour 2020 pourrait toujours être atteinte, car la désignation de plusieurs sites prévus a été retardée cette année-là en raison de la COVID-19. Entre 2000 et 2020, le pourcentage moyen de zones essentielles pour la biodiversité se trouvant dans une aire protégée est passé de 28 % à 44 %. Cependant, l'augmentation de la couverture a été la plus rapide au milieu des années 2000 et s'est stabilisée depuis. Ces cinq dernières années, elle n'a été que de 1 % et, en moyenne, plus de la moitié de chaque zone essentielle pour la biodiversité ne bénéficie d'aucune forme de protection.

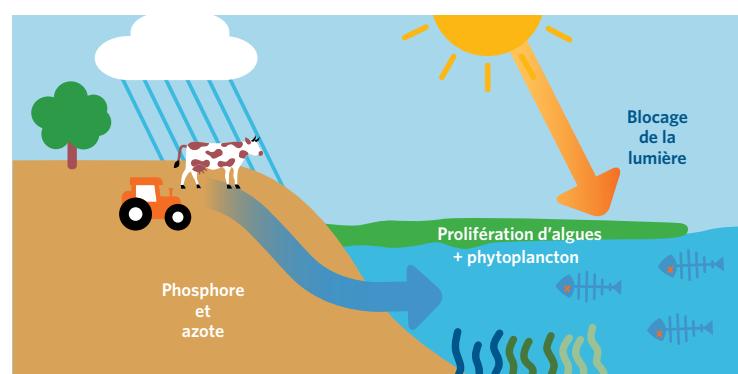
La protection des zones essentielles pour la biodiversité demeure essentielle pour la durabilité des océans. Par exemple, dans l'Atlantique Sud, des données de suivi par satellite ont été récemment utilisées pour 14 espèces d'oiseaux de mer et de phoques afin de repérer les lieux de reproduction et d'alimentation essentiels à leur préservation et celle d'autres espèces. Ces informations ont servi à revoir la gestion d'une zone marine protégée, en prolongeant de deux mois la fermeture des pêches et en élargissant plusieurs zones permanentes de pêche interdite, tout en autorisant une pêche commerciale réglementée.

Le nombre de zones mortes dans les eaux côtières du monde augmente à un rythme alarmant

Les zones côtières, qui abritent près de 40 % de la population mondiale, sont soumises à des risques croissants d'eutrophisation — soit une charge excessive de nutriments dans les environnements côtiers due aux activités humaines. Les principaux facteurs de l'eutrophisation sont le ruissellement d'engrais, les déchets issus de l'élevage, les rejets d'eaux usées, l'aquaculture et les émissions atmosphériques d'azote. L'eutrophisation côtière nuit à l'environnement et aux populations côtières et est associée à la prolifération d'algues nuisibles, l'hypoxie, la mort de poissons, l'extinction d'herbiers marins, la disparition de récifs coralliens et de fonds durs littoraux, et des risques pour la santé des nageurs et des pêcheurs. Dans le monde, le nombre de zones mortes — zones d'eau n'ayant pas suffisamment d'oxygène pour permettre la vie marine — est passé d'environ 400 en 2008 à environ 700 en 2019.

Ces zones mortes donnent des résultats dans certaines régions; cependant, la prolifération d'algues tend à montrer que l'eutrophisation côtière demeure un défi.

Eutrophisation et effets connexes



Les eaux de ruissellement agricoles et d'autres polluants (qui contiennent des nutriments) sont déversés dans l'océan par les pluies ou le drainage, ce qui fait croître et proliférer le phytoplancton et les algues à la surface et réduit la qualité de l'eau. Cette prolifération d'algues peut empêcher la lumière du soleil de pénétrer dans l'eau, inhibant la photosynthèse de la vie végétale située plus bas, finissant par la tuer. L'eau contient alors des algues mourantes et des plantes en décomposition, qui consomment de l'oxygène en se décomposant, laissant ainsi l'eau avec peu d'oxygène (état d'hypoxie) et dévastant l'écosystème.

La mise en œuvre d'instruments internationaux pour la conservation et l'exploitation responsable des ressources océaniques demeure inégale, soulignant la nécessité d'un soutien accru

La réalisation de l'objectif 14 exige la mise en œuvre d'instruments internationaux, au moyen de cadres juridiques et institutionnels, pour la conservation et l'exploitation durable des océans de manière intersectorielle et intégrée. Bien que des progrès aient été accomplis, la mise en œuvre varie d'un instrument à l'autre, soulignant la nécessité d'un effort renouvelé et d'un soutien accru.

Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982 et accords d'application y relatifs

À ce jour, 168 parties (y compris l'Union européenne) ont ratifié la Convention ou y ont adhéré. En outre, des États Membres ont également adhéré à ses accords d'application ou les ont ratifiés (150 parties pour l'Accord de 1994 relatif à l'application de la Partie XI et 91 parties pour l'Accord de 1995 sur les stocks de poissons). Un grand nombre d'États parties à ces traités ont pris des mesures pour les appliquer au moyen de cadres juridiques, politiques et institutionnels. Toutefois, l'étendue de la ratification, de l'adhésion et de la mise en œuvre varie selon les pays. Les données recueillies en 2021 auprès de 45 États et de l'Union européenne montrent qu'en termes de ratification et d'adhésion, 84 % des pays ont obtenu des scores très élevés ou élevés, et 16 % des scores faibles ou très faibles; en ce qui concerne la mise en œuvre, 69 % ont obtenu des scores très élevés ou élevés, 12 % un score moyen et 19 % un score faible ou très faible. Pour mettre en œuvre efficacement la Convention et ses accords d'application, il faut comprendre les obstacles que rencontrent les pays. Des initiatives de renforcement des capacités ciblées et soutenues, en particulier pour les pays en développement, sont essentielles pour éliminer de tels obstacles.

Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée

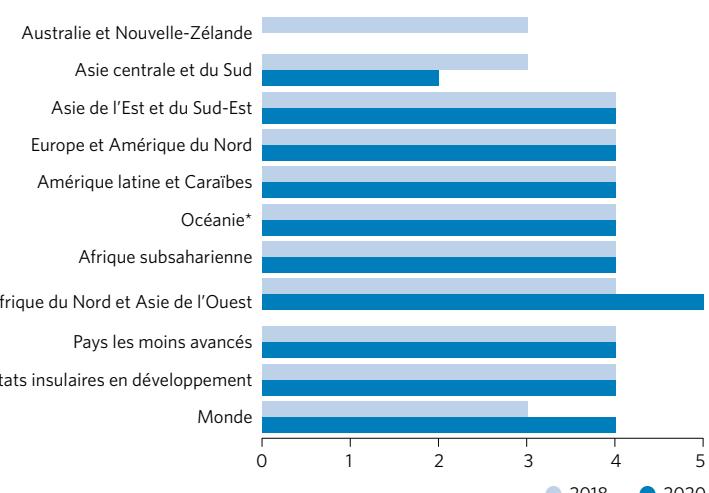
Les ressources halieutiques sont fréquemment braconnées, ce qui entraîne l'effondrement des pêches locales et nuit aux efforts de gestion durable des pêches. Une partie du cadre élaboré au cours des dernières décennies pour lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée comprend l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port — premier accord international contraignant à cet égard. L'Accord est entré en vigueur en 2016 et comprend actuellement 66 parties (y compris l'Union européenne). Son objectif est de prévenir, de contrecarrer et d'éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée en empêchant les navires qui s'y livrent d'utiliser les ports et de débarquer leurs prises. Entre 2018 et 2020, le niveau moyen de mise en œuvre des instruments internationaux de lutte contre cette pratique s'est amélioré, la note composite mondiale passant de 3/5 à 4/5 durant cette période. Cette légère amélioration de la tendance mondiale contribue à rapprocher la cible d'élimination de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Davantage d'efforts concertés sont toutefois nécessaires.

Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté

Les Directives volontaires sont reconnues à l'échelle internationale comme un instrument favorisant une meilleure gouvernance de la pêche artisanale, y compris dans les chaînes de valeur, les activités après capture et le commerce. Environ la moitié des pays du monde ont adopté des initiatives spécifiques pour soutenir les petits pêcheurs. Ces derniers contribuent pour environ la moitié des prises mondiales de poissons dans les pays en développement et emploient plus de 90 % des pêcheurs et des travailleurs de la pêche dans le monde, dont environ la moitié sont des femmes. Ces communautés de petits pêcheurs sont largement marginalisées et ont souvent un accès limité ou inégal aux ressources et aux marchés. Leur situation est aggravée par la crise de la COVID-19, qui a entraîné une réduction de la demande mondiale ainsi que des restrictions en matière de transport.

Depuis 2015, la plupart des régions ont élargi l'adoption de cadres réglementaires soutenant la pêche artisanale et favorisant la prise de décisions participatives. À l'échelle mondiale, la note composite moyenne pour la mise en œuvre de ces cadres est passée de 3/5 à 4/5 entre 2018 et 2020. Au niveau régional, la région Afrique du Nord et Asie de l'Ouest témoigne de ce bond, tandis que l'Asie centrale et du Sud a réduit son score régional de 3/5 à 2/5, montrant la nécessité de redoubler d'efforts. Bien que l'engagement des pays progresse, un soutien accru aux pêcheurs artisans est essentiel compte tenu de la pandémie de maladie à coronavirus.

Niveau de mise en œuvre des instruments internationaux visant à promouvoir et à protéger la pêche artisanale, 2018-2020



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Le financement de la recherche marine est minime par rapport à l'immense contribution économique des océans de la planète

La recherche marine peut être coûteuse et difficile sur le plan logistique, nécessitant des technologies et de l'équipement de pointe, des navires de recherche ainsi que des capteurs et installations spécialement conçus. Toutefois, la part des dépenses intérieures brutes consacrées à la recherche et au développement dans les sciences océaniques est nettement inférieure à celle des autres grands domaines de la recherche et de l'innovation. En moyenne, seulement 1,2 % des budgets nationaux de recherche a été alloué aux sciences océaniques entre 2013 et 2017, avec des parts allant d'environ 0,02 % à 9,5 %. Cette proportion est minime par rapport à la contribution de l'océan à l'économie mondiale en 2010, estimée à 1 500 milliards de dollars. Les États-Unis d'Amérique ont déclaré le budget le plus élevé pour les

activités océaniques et côtières, comprenant les sciences océaniques ainsi que d'autres programmes gouvernementaux océaniques et côtiers (12 milliards de dollars), suivis du Japon (600 millions de dollars) et de l'Australie (511 millions de dollars) en 2017.

L'incidence complète de la pandémie de COVID-19 sur les sciences océaniques demeure inconnue. Un des effets immédiats a été la forte réduction des observations océaniques, avec le rappel au port d'attache de presque tous les navires de recherche. Les réseaux d'amarrage (bouées et systèmes amarrés munis d'instruments et d'équipements de communication) risquent de tomber en panne, ce qui menace d'avoir des répercussions à long terme sur la recherche océanographique internationale.



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauprissement de la biodiversité

Mettre fin au déclin environnemental et restaurer notre planète sont essentiels au développement durable. Or, les forêts sont abattues, la diversité biologique décline et les écosystèmes terrestres sont dégradés à un rythme alarmant, avec des conséquences profondes pour la survie et le bien-être de l'humanité. La dégradation des terres touche désormais un cinquième de la surface terrestre. Le trafic d'espèces sauvages menace la santé humaine, le développement économique et la sécurité par la propagation de maladies zoonotiques (transmises de l'animal à l'homme), qui représentent aujourd'hui la majorité des maladies infectieuses émergentes. La pandémie de COVID-19 nous rappelle qu'en mettant en danger la biodiversité, l'humanité met en péril sa propre survie.

Pour faire face à ces défis, des efforts considérables sont déployés pour étendre la gestion durable des forêts et protéger les sites essentiels à la biodiversité. Les pays adoptent également des lois et des principes



Un garçon dans un paysage de biodiversité en Argentine. Le projet de gestion durable des ressources naturelles vise à améliorer la gestion des ressources forestières et à conserver la biodiversité dans les zones protégées et les territoires forestiers.

comptables pour que la nature « compte » et pour contrer les menaces qui pèsent sur la biodiversité, comme la propagation d'espèces exotiques envahissantes. Il est temps de mettre la santé de la planète au cœur de l'ensemble de nos plans et politiques.

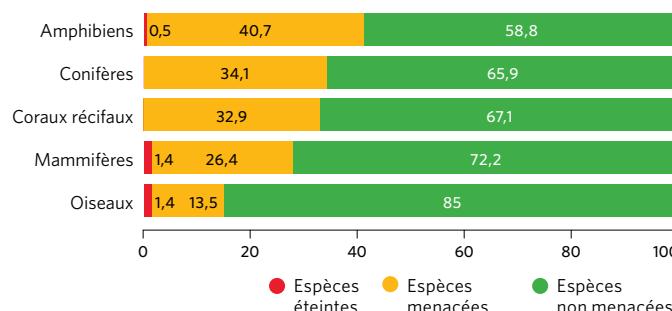
Plus du quart des espèces évaluées pour la Liste rouge de l'IUCN sont menacées d'extinction

Les activités humaines entraînent un déclin de la biodiversité plus rapide qu'à toute autre époque de l'histoire de l'humanité. Le monde n'a pas atteint ses objectifs de 2020 pour enrayer la perte de biodiversité. L'indice de la Liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), qui permet de suivre le risque global d'extinction de diverses espèces, connaît une baisse de 10 % depuis 1993. Parmi les 134 400 espèces évaluées, 28 % (plus de 37 400 espèces) sont menacées d'extinction, dont 41 % d'amphibiens, 34 % de conifères, 33 % de coraux récifaux, 26 % de mammifères et 14 % d'oiseaux. Les principaux facteurs de la disparition d'espèces sont le développement agricole et urbain, la surexploitation des ressources par la chasse, la pêche, le piégeage et l'abattage forestier, et les espèces exotiques envahissantes.

Heureusement, les mesures de conservation peuvent éviter la perte d'autres espèces. Par exemple, le contrôle des espèces envahissantes, la conservation dans les zoos et autres collections, et la protection de sites ont été bénéfiques pour de nombreuses espèces d'oiseaux et de mammifères. Depuis 1993, ces mesures ont évité l'extinction de 21 à 32 espèces d'oiseaux et de 7 à 16 espèces de mammifères. Considérant

que l'extinction de 10 espèces d'oiseaux et de 5 espèces de mammifères a été confirmée ou estimée au cours de cette période, ces mesures ont ainsi permis de diviser par trois à quatre les taux d'extinction anticipés.

Meilleures estimations des proportions d'espèces menacées d'extinction dans l'indice de la Liste rouge, par groupe d'espèces, 2021 (en pourcentage)



Les progrès pour la sauvegarde des zones essentielles pour la biodiversité, fondamentale pour la durabilité environnementale, sont au point mort

La protection des zones essentielles pour la biodiversité est depuis longtemps considérée comme une pierre angulaire de la conservation de la biodiversité. En 2020, en moyenne, 43 % de chaque zone essentielle pour la biodiversité dans les milieux terrestres, 42 % dans les milieux d'eau douce et 41 % dans les milieux de montagne se trouvaient dans une aire protégée, soit une hausse d'environ 13 à 14 points de pourcentage depuis 2000. Cependant, l'augmentation de la couverture a stagné ces cinq dernières années. En moyenne, plus de la moitié de chaque zone essentielle pour la biodiversité demeure hors d'une aire protégée.

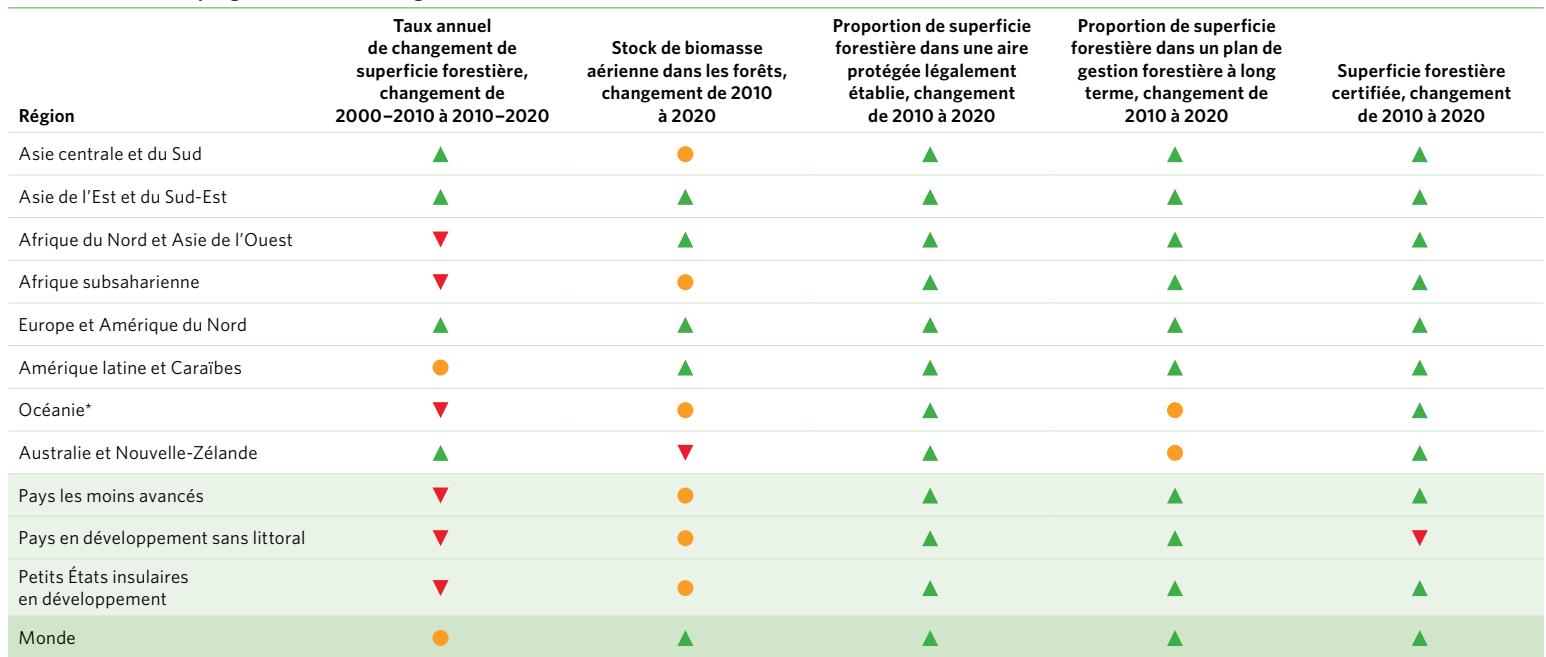
Des interventions stratégiques soigneusement ciblées peuvent protéger les zones essentielles pour la biodiversité et les communautés qui en dépendent. En août 2020, au Cameroun, le Gouvernement a annulé une opération d'exploitation forestière dans la forêt d'Ebo, couvrant la moitié de la zone essentielle pour la biodiversité de Yabassi. Il s'agit d'un vaste réseau forestier intact abritant 12 espèces de plantes ne se trouvant nulle part ailleurs sur la planète, ainsi que des gorilles, des chimpanzés, des éléphants de forêt, des colobes bâis de Preuss et de nombreuses autres espèces rares. La forêt d'Ebo est également la terre ancestrale de plus de 40 communautés locales, dont les moyens de subsistance sont intimement liés aux ressources naturelles abondantes et diverses de la région.

La gestion durable des forêts gagne du terrain, mais la déforestation se poursuit à un rythme alarmant

Les forêts renferment la majorité de la biodiversité mondiale, couvrant 4,1 milliards d'hectares de terres. Elles contribuent à réguler le cycle de l'eau et à atténuer les changements climatiques, et procurent à quelque 1,6 milliard de personnes des moyens directs de se nourrir, de gagner leur vie, de se loger et de produire de l'énergie. La gestion durable des forêts vise à maintenir et à accroître la valeur économique, sociale et environnementale de tous les types de forêts, pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Des progrès notables ont été réalisés dans la gestion durable des forêts du monde entre 2000-2010 et 2010-2020. La superficie des forêts certifiées a augmenté ou est restée stable au niveau mondial ainsi que dans la plupart des régions, tout comme la proportion de forêts qui se trouvent dans des aires protégées ou sont visées par des plans de gestion à long terme, et la biomasse forestière aérienne par hectare.

Malgré un ralentissement, le recul des forêts à l'échelle mondiale demeure alarmant. La proportion de la superficie forestière est passée de 31,9 % de la superficie terrestre totale mondiale en 2000 à 31,2 % en 2020, soit une perte nette de près de 100 millions d'hectares. Le taux de recul des forêts a augmenté en Asie du Sud-Est et en Afrique, ainsi que dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, principalement en raison de la conversion de forêts en terres agricoles. La déforestation et la dégradation des forêts demeurent des défis colossaux, en particulier dans les tropiques. La disparition continue des forêts montre qu'il faut accélérer les efforts pour réduire la déforestation, restaurer les terres dégradées et mettre en œuvre des pratiques de gestion durable des forêts et des terres. De telles mesures renforceront également la résilience des écosystèmes face aux changements climatiques, protégeront la biodiversité et soutiendront les moyens de subsistance ruraux.

Tableau de bord des progrès en faveur de la gestion durable des forêts



▲ Changement positif

● Peu ou pas de changement

▼ Changement négatif

* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Note : Le taux annuel de changement de superficie forestière est calculé à l'aide d'une formule de changement annuel composé.

Des fonds sont nécessaires pour la mise en œuvre des lois adoptées dans la plupart des pays pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes

Les espèces exotiques envahissantes sont des animaux, plantes ou autres organismes introduits par l'être humain dans des écosystèmes hors de leur aire de répartition naturelle, qui s'établissent et nuisent à la biodiversité locale. Ces espèces sont un facteur majeur de la perte de biodiversité et de l'extinction d'espèces. Elles portent également atteinte aux services écosystémiques, aux moyens de subsistance et au bien-être des êtres humains, ainsi qu'aux économies. Elles sont introduites dans de nouvelles zones soit intentionnellement — par la chasse ou la pêche, par exemple — soit involontairement, par un contaminant présent sur des marchandises échangées, par exemple, ou par un « auto-stoppeur » à bord d'un véhicule ou bateau. Avec la hausse de la circulation des personnes et marchandises dans le monde, le nombre d'espèces exotiques établies devrait augmenter de 36 % entre 2005 et 2050.

Empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes est le moyen le plus rentable d'en atténuer les répercussions qui, selon les estimations, coûtent des milliards de dollars par an à l'économie mondiale. Les gouvernements réagissent. Presque tous les pays (98 %) ont maintenant une législation nationale destinée à prévenir ou contrôler ces espèces, mais la couverture sectorielle de cette législation peut varier considérablement. La plupart des pays ont adopté des lois relatives à la santé végétale et animale dans l'agriculture (92 % et 82 % respectivement), mais un plus petit nombre ont des lois axées sur l'environnement (42 %) ou la pêche et l'aquaculture (27 %).

Des ressources adéquates sont essentielles pour une intervention efficace. Toutefois, seuls 55 % des pays ont déclaré avoir alloué une part de leur budget national à la lutte contre les espèces envahissantes, tandis que seuls 37 % ont eu accès à des mécanismes de financement mondiaux.



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place,

à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Le monde est encore loin d'atteindre l'objectif de sociétés pacifiques, justes et ouvertes à tous. Des centaines de millions de personnes vivent dans des États fragiles et en proie aux conflits. À la fin de 2020, environ 1% de la population mondiale, soit 82,4 millions de personnes, avait été déplacée de force à la suite de persécutions, de conflits ou de violences généralisées. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence et intensifié les inégalités et la discrimination. En effet, la crise a provoqué des perturbations majeures dans le fonctionnement des gouvernements et éprouvé, affaibli et parfois brisé les systèmes de droit et de protection nationaux. La pandémie touche de façon disproportionnée les plus vulnérables dans le monde, les enfants étant à risque élevé. Le relèvement après la crise et le développement durable doivent se fonder sur la paix, la stabilité, le respect des droits humains, une gouvernance efficace et l'état de droit.



Une femme et ses deux jeunes enfants fuient leur foyer pour échapper à des combats. Chaque année, des dizaines de millions de personnes sont déplacées en raison de persécutions, de conflits ou de violences généralisées.

La pandémie accroît le risque d'exploitation des enfants, y compris la traite et le travail des enfants

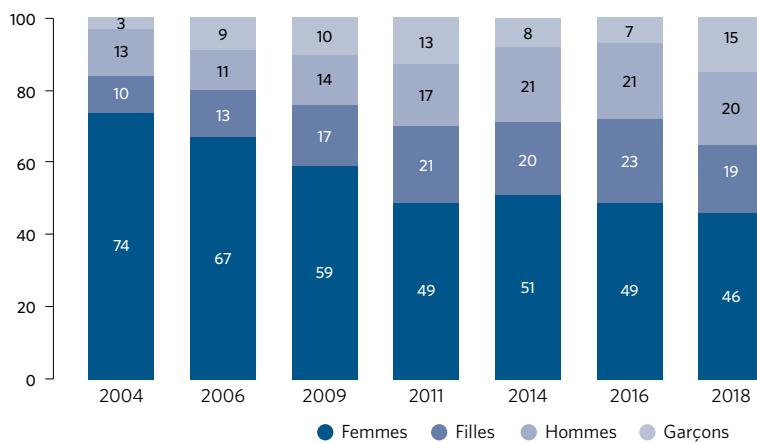
Des millions d'enfants dans le monde sont victimes de différentes formes d'exploitation, y compris la traite et le travail des enfants. Le risque pour les enfants augmente en raison des effets combinés des fermetures d'écoles liées à la pandémie et de la détresse économique.

La traite des personnes existe dans tous les pays et les criminels ciblent les personnes marginalisées et pauvres, y compris les enfants. Au niveau mondial, une victime de la traite sur trois détectée en 2018 était un enfant; dans les pays à faible revenu, cette proportion était d'une victime sur deux. Les filles sont essentiellement victimes d'exploitation sexuelle (72 % des filles détectées), tandis que les garçons sont principalement soumis au travail forcé (66 % des garçons détectés). Les crises économiques précédentes suggèrent que la forte hausse des taux de chômage des adultes et une reprise mondiale asymétrique après la COVID-19 feront probablement augmenter le risque de traite. Par conséquent, dans tous les pays, les investissements dans la création d'emplois pour les adultes et les jeunes en âge légal de travailler ainsi que la reprise économique pourraient réduire les risques pour les enfants d'être victimes de diverses formes d'exploitation.

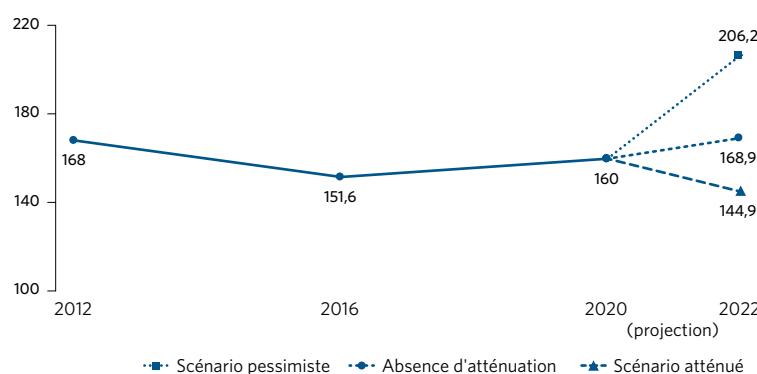
Le travail des enfants et la traite des enfants sont étroitement liés. Dans les pays où il existe une plus grande proportion d'enfants parmi les victimes de la traite, la prévalence du travail des enfants est également plus élevée. Les tendances mondiales indiquent une hausse du travail des enfants pour la première fois en deux décennies. Début 2020, le nombre de victimes du travail des enfants (sans tenir compte de ses pires formes, comme la servitude, le travail forcé ou l'exploitation sexuelle commerciale) s'élevait à 160 millions (63 millions de filles et 97 millions de garçons), soit près d'un enfant sur dix dans le monde. Environ la moitié des enfants contraints de travailler accomplissaient un travail dangereux (79 millions).

Les répercussions de la COVID-19 risquent de conduire au travail de 8,9 millions d'enfants de plus d'ici à la fin de 2022, car les familles envoient les enfants travailler pour faire face aux pertes d'emploi et de revenus. Une augmentation immédiate du soutien aux revenus et de la protection sociale pourrait contribuer à compenser cette hausse.

Part des victimes de la traite détectées selon le sexe et l'âge, 2004–2018 (en pourcentage)



Nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans contraints de travailler, 2012–2020 et projection jusqu'en 2022 (en millions)



Note : Le scénario pessimiste reflète un glissement de la protection sociale en raison de mesures d'austérité ou d'autres facteurs. L'absence d'atténuation reflète une augmentation de la pauvreté due à l'absence de mesures d'atténuation supplémentaires. Le scénario atténué reflète une augmentation de la protection sociale.

Le risque de corruption est au moins cinq fois plus élevé dans les pays à faible revenu que dans les pays à revenu élevé

La corruption entrave le développement durable, aggravant l'inégalité des revenus, réduisant les investissements nationaux et étrangers, et diminuant considérablement la qualité des services publics. Pourtant, dans de nombreux pays, il est courant que des pots-de-vin soient demandés pour avoir accès aux services publics essentiels liés aux soins de santé, à l'éducation, à l'eau, à l'électricité et au système judiciaire. Le développement social et économique d'un pays est un facteur clé du risque de

corruption. Selon les dernières données disponibles, couvrant plus de 120 pays et territoires pour la période allant de 2011 à 2020, le taux de prévalence moyen de la corruption dans les pays à faible revenu est de 37,6 %, contre 7,2 % dans les pays à revenu élevé. Outre ses répercussions plus évidentes, la pandémie de COVID-19 a créé des occasions sans précédent de corruption. La lutte contre la corruption favorisera une reprise plus inclusive fondée sur l'intégrité et la responsabilisation.

Des décès massifs de civils dans les conflits armés persistent, bien que des progrès aient été réalisés dans la plupart des régions

Les conflits armés entraînent des décès, des blessures et des traumatismes parmi les civils, des déplacements ainsi que des dommages aux infrastructures essentielles, y compris en ce qui concerne les soins de santé. Ces conflits sont associés à d'innombrables violations des droits humains et du droit international humanitaire, notamment contre les enfants. Au moins 176 095 civils ont été tués dans 12 des conflits armés les plus meurtriers au monde entre 2015 et 2020. Malgré ce bilan élevé, le nombre annuel de décès de civils dans le monde a en réalité diminué de 61 % au cours de cette période. Cependant, en Afrique subsaharienne, les décès de civils dans les conflits ont augmenté de 66 %. La

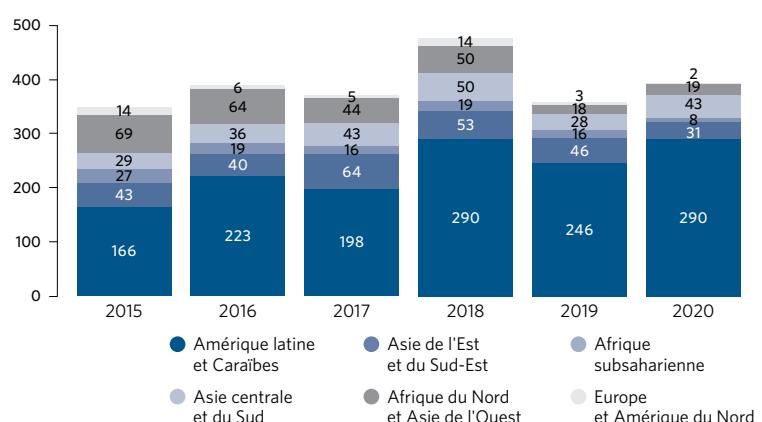
réduction des décès de civils au niveau mondial s'explique par le fait que certains des conflits les plus meurtriers deviennent moins mortels, ainsi que par les efforts collectifs visant à améliorer la protection des civils.

En 2020, sur 100 000 personnes, cinq civils étaient tués dans des conflits armés, et un sur sept était une femme ou un enfant. La plupart des décès de civils étaient causés par des armes légères et de petit calibre (27 %) ou des armes lourdes et des munitions explosives (24 %). Tout au long de 2020, l'Organisation des Nations Unies n'a cessé d'appeler à un cessez-le-feu mondial pour protéger les civils contre la combinaison mortelle des conflits armés et de la COVID-19.

Les assassinats de défenseurs des droits humains, de journalistes et de syndicalistes restent à un niveau inacceptablement élevé

Depuis 2015, les assassinats de défenseurs des droits humains, de journalistes et de syndicalistes ont été signalés dans plus d'un tiers des États Membres. Ces décès ont persisté malgré la pandémie. En 2020, 331 assassinats de défenseurs des droits humains ont été signalés dans 32 pays (soit une hausse de 18 % par rapport à 2019), ainsi que 19 disparitions forcées dans 14 pays. Les femmes représentaient 13 % des victimes. L'Amérique latine demeure la région la plus touchée. En 2020, 62 journalistes ont également été tués, soit le plus faible bilan annuel de la dernière décennie. L'impunité est un facteur clé de ces meurtres; dans certains cas, les mesures prises en lien avec la pandémie ont été utilisées pour éviter de rendre des comptes. Il est essentiel de mobiliser la volonté politique pour poursuivre les auteurs de ces crimes et empêcher d'autres décès. En outre, les États Membres devraient louer publiquement les contributions vitales de ces personnes courageuses à la construction de sociétés plus justes fondées sur l'état de droit.

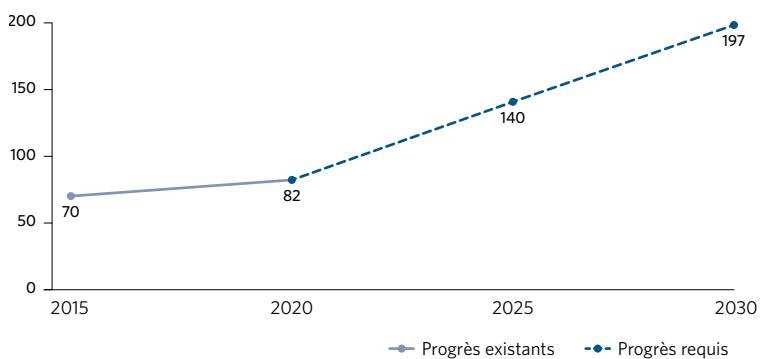
Nombre de défenseurs des droits humains, de journalistes et de syndicalistes tués, par région, 2015–2020



Les efforts visant à établir des institutions nationales de défense des droits humains, qui se sont révélés inestimables pendant la pandémie, doivent être renforcés

Les institutions nationales de défense des droits humains (INDH) sont des organismes indépendants chargés de promouvoir et de protéger les droits humains. Elles ont joué un rôle crucial pendant la pandémie en examinant et en suivant les répercussions de celle-ci sur la santé et d'autres domaines et en mettant en lumière les incidences de la crise sur les droits humains. Elles ont également lutté contre la diffusion d'informations inexactes et trompeuses et œuvré à protéger les groupes vulnérables. En 2020, 82 pays avaient des INDH indépendantes pleinement conformes aux normes internationales, soit une amélioration de 17 % par rapport à 2015. Un pays sur trois parmi les moins avancés a maintenant une INRH conforme aux normes internationales, contre un sur cinq en 2015. Toutefois, ces avancées ne sont pas suffisantes pour atteindre la cible de 2030. Les progrès ont stagné dans la plupart des régions, où aucune nouvelle INDH indépendante n'a été reconnue ou établie depuis 2018. Il faudra redoubler d'efforts pour établir et renforcer les INDH et assurer un accès élargi aux services de promotion et de protection des droits humains.

Nombre de pays et territoires ayant des INDH indépendantes conformes aux Principes de Paris, 2015–2020, et progrès requis pour atteindre la cible, 2020–2030





Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

La pandémie met encore à l'épreuve les partenariats multilatéraux et mondiaux, qui étaient déjà fragiles. Bien que l'aide publique au développement (APD) ait augmenté et que les envois de fonds aient diminué moins que prévu en 2020, l'investissement étranger direct (IED) a baissé de 40 %. La pandémie entraîne un surendettement dans de nombreux pays et limitent la latitude fiscale et politique des pays en faveur d'investissements essentiels dans la reprise (y compris l'accès aux vaccins), l'action climatique et les objectifs de développement durable (ODD), menaçant de prolonger les périodes de rétablissement. L'interdépendance économique mondiale exige une réponse globale pour que tous les pays, en particulier les pays en développement, puissent faire face à des crises sanitaires, économiques et environnementales conjuguées et mieux se rétablir. Le renforcement du multilatéralisme et des partenariats mondiaux est plus important que jamais.

L'aide étrangère a atteint un niveau record pendant la crise, mais les donateurs ne respectent toujours pas leurs engagements

Les flux nets de l'aide publique au développement (APD) par les pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques ont atteint 161 milliards de dollars en 2020, soit une hausse de 7 % en termes réels par rapport à 2019, grâce à l'appui des membres pour une reprise mondiale inclusive face à la pandémie et à l'augmentation des prêts souverains bilatéraux de certains membres. Les flux nets de l'APD ont représenté 0,32 % du revenu national brut combiné des donateurs en 2020, soit moins que la cible de 0,7 %. La plupart des membres ont pu maintenir leurs engagements d'APD et certains ont pu rapidement mobiliser des fonds supplémentaires. Mais il faut davantage d'efforts pour répondre à la crise de la COVID-19.

Les flux bilatéraux nets vers les pays à faible revenu se sont établis à 25 milliards de dollars, soit une baisse de 3,5 % en termes réels par rapport à 2019. L'APD bilatérale nette a augmenté de 6,9 % pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et de 36,1 % pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, pour atteindre respectivement 33 milliards de dollars et 18 milliards de dollars.

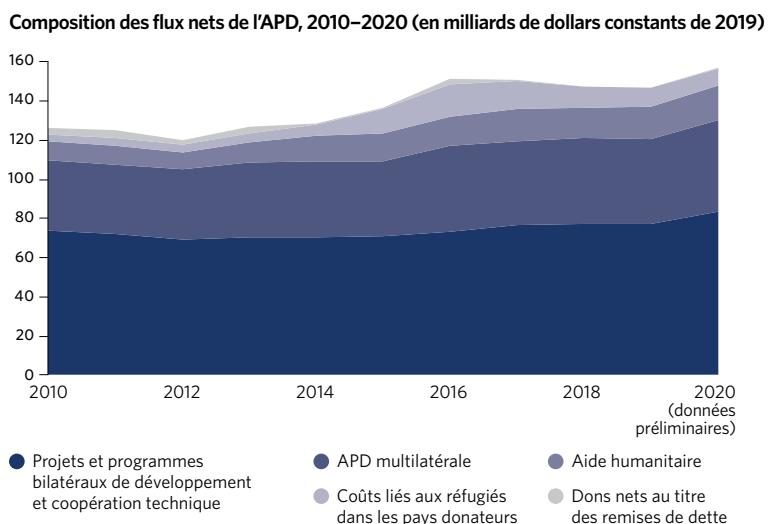
Les flux d'investissement étranger direct ont fortement diminué en 2020, en particulier vers les régions les plus pauvres

En 2020, l'IED a connu une baisse de 40 %, s'établissant à moins de 1 000 milliards de dollars (contre 1 500 milliards de dollars en 2019) pour la première fois depuis 2005. Les mesures de confinement ont ralenti les projets d'investissement existants et la perspective d'une grave récession a amené les entreprises multinationales à réévaluer de nouveaux projets. Les mesures politiques prises par les gouvernements comprenaient de nouvelles restrictions à l'investissement.

Les flux d'investissements internationaux du secteur privé vers les économies en développement et en transition dans les secteurs en rapport avec les ODD ont diminué d'environ un tiers en 2020. Hormis les énergies renouvelables (où la croissance des nouveaux projets s'est poursuivie, bien que réduite d'un tiers par rapport au niveau observé avant la COVID-19), l'activité d'investissement a fortement chuté dans tous les secteurs des ODD, la baisse étant plus prononcée dans les régions les plus pauvres. Les projections de l'IED sont sombres pour 2021, en raison des risques tels que la dernière vague de la pandémie, le lent déploiement de la vaccination et l'incertitude entourant l'environnement mondial de la politique d'investissement.



L'intégration des données géospatiales et statistiques facilite la prise de décisions et la formulation de politiques, y compris pour la mise en œuvre des ODD.



Les envois de fonds sont demeurés solides en 2020, malgré la pandémie

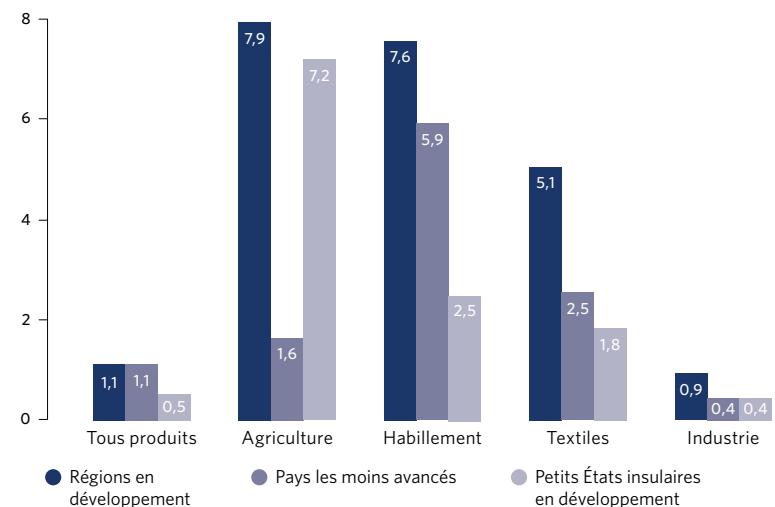
Défiant les prévisions, les envois de fonds officiellement enregistrés vers les pays à revenu faible ou intermédiaire ont atteint 540 milliards de dollars en 2020, soit seulement 1,6 % de moins qu'en 2019. Les facteurs déterminants ont été les mesures d'incitation fiscale, qui se sont traduites par des conditions économiques meilleures que prévu dans les pays d'accueil, le transfert des flux de trésorerie vers le numérique et des voies informelles vers les voies formelles, et les fluctuations des prix du pétrole et des taux de change. Les envois de fonds vers les pays à revenu faible ou intermédiaire ont dépassé l'IED pour la deuxième année. Ces flux sont devenus un important mécanisme de lissage de la consommation pour les ménages bénéficiaires. En tant que tels, ils constituent un élément (privé) de plus en plus important des systèmes mondiaux de protection sociale. Ils ont augmenté de 6,5 % vers l'Amérique latine et les Caraïbes, de 5,2 % vers l'Asie du Sud et de 2,3 % vers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, et ont diminué de 12,5 % vers l'Afrique subsaharienne, de 9,7 % vers l'Europe et l'Asie centrale, et de 7,9 % vers l'Asie de l'Est et le Pacifique.

La cible consistant à doubler la part mondiale des exportations des PMA d'ici à 2020 n'a pas été atteinte

Entre 2017 et 2019, la moyenne pondérée mondiale des droits de douane est demeurée stable, à environ 2 %. En outre, les exportations des pays en développement et des pays les moins avancés (PMA) ont bénéficié d'un traitement préférentiel de la part des pays développés. Après avoir atteint le plus bas niveau jamais observé en 2011, soit environ 1,1 %, la moyenne des droits de douane appliqués par les pays développés aux importations en provenance des pays en développement et des PMA est demeurée inchangée en raison de l'absence de nouveaux engagements. L'agriculture, qui concerne particulièrement les pays en développement, a fait l'objet des droits de douane les plus élevés appliqués par les pays développés en 2019 (7,9 %).

La part des exportations des PMA dans le commerce mondial de marchandises est demeurée constante en 2019, à 1 %. Au cours de la dernière décennie, cette part a stagné, après d'importantes améliorations entre 2000 et 2010, en grande partie en raison d'une envolée des prix des produits de base. Il est très peu probable que la cible consistant à doubler la part mondiale des exportations des PMA d'ici à 2020 par rapport au niveau de 2011 (en l'augmentant à 2 %) soit atteinte.

Droits de douane appliqués aux régions en développement, aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement sur les marchés des pays développés, par secteur, 2019 (en pourcentage)

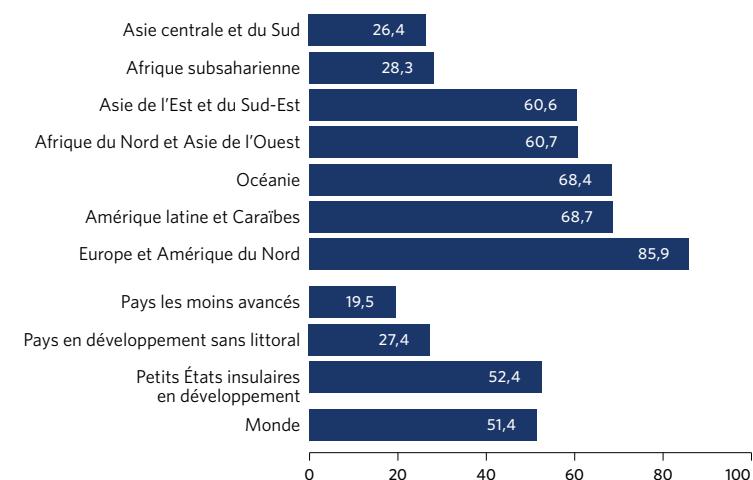


Malgré l'immense besoin de connectivité pendant la pandémie, près de la moitié de la population mondiale n'est toujours pas connectée

En 2019, 86 % de la population de la région Europe et Amérique du Nord utilisait Internet, et la plupart des personnes de cette région ont pu travailler, faire des achats et étudier à distance pendant les confinements dus à la COVID-19. En Asie centrale et du Sud et en Afrique subsaharienne, un peu plus du quart de la population était connectée. Le coût de l'accès à Internet et des appareils connectés, ainsi que le manque de compétences connexes, sont les principaux obstacles dans beaucoup de régions du monde.

Pour que nul ne soit laissé de côté, des efforts collectifs continus sont nécessaires pour connecter les 49 % restants de la population mondiale. Une collaboration étroite entre les gouvernements, les décideurs et les opérateurs de réseaux est indispensable pour que tous soient connectés. Le haut débit fixe a un impact significatif sur l'économie mondiale. Dans les PMA, les réseaux fixes sont presque totalement absents, avec seulement 1,3 abonnement pour 100 habitants.

Personnes utilisant Internet, 2019 (en pourcentage)

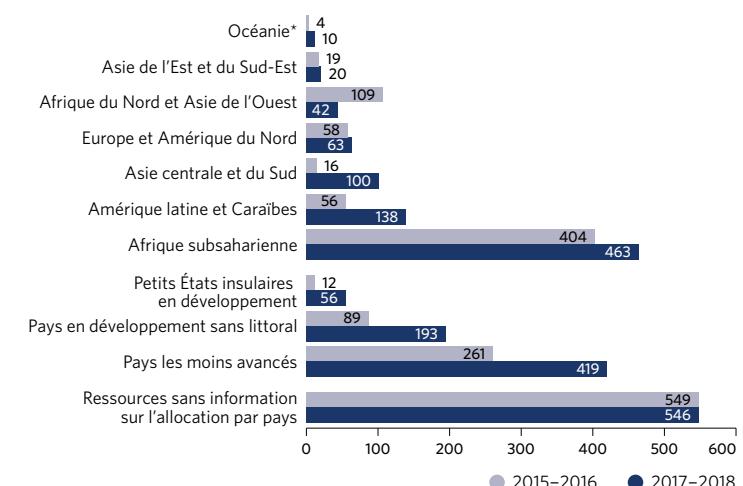


Malgré une forte demande de données, le soutien international aux données et aux statistiques reste insuffisant

Depuis l'adoption des ODD, le financement relatif aux données et statistiques a augmenté pendant quatre années consécutives. Il est passé de 591 millions de dollars en 2015 à 693 millions de dollars en 2018, avec des hausses significatives pour les petits États insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et les PMA. Toutefois, ce soutien s'est stabilisé en 2019. Malgré une forte hausse de la demande de données pour éclairer la prise de décision liée à la pandémie, le soutien au développement des données et des statistiques n'a pas augmenté proportionnellement. Une enquête récente a révélé que 63 % des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (tranche inférieure) ont besoin d'un financement supplémentaire pour les données et les statistiques afin de relever les défis posés par la COVID-19.

En 2020, 132 pays et territoires ont déclaré qu'ils mettaient en œuvre un plan statistique national, dont 84 avaient des plans entièrement financés. Seuls 4 des 46 PMA ont déclaré avoir entièrement financé des plans statistiques nationaux cette année-là. Les pays pourraient éprouver davantage de difficultés à mettre en œuvre et à financer de tels plans en raison d'activités coûteuses et intensives en main-d'œuvre (comme les recensements et les enquêtes auprès des ménages) qui ont été repoussées à 2021 en raison de la pandémie.

Total de l'aide publique au développement consacrée aux activités de renforcement des capacités statistiques, 2015–2016 et 2017–2018 (en millions de dollars courants)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande

Note au lecteur

Cadre mondial d'indicateurs pour le suivi et l'examen des objectifs de développement durable

Les informations présentées dans ce rapport sont basées sur les dernières données disponibles (en juin 2021) sur une sélection d'indicateurs du cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable¹, développé par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et adopté par l'Assemblée générale le 6 juillet 2017 (voir résolution 71/313, annexe). Le cadre mondial d'indicateurs est utilisé pour examiner les progrès accomplis au niveau mondial.

Sources de données et base pour cette analyse

Pour la plupart des indicateurs présentés dans ce rapport, les valeurs représentent des agrégats régionaux et/ou sous-régionaux. En général, les chiffres sont des moyennes pondérées des données de pays et utilisent la population de référence comme pondération. Ces moyennes sont calculées à partir des données nationales recueillies par les organismes internationaux, en fonction de leurs mandats respectifs et de leurs compétences spécialisées, auprès des systèmes statistiques nationaux. Les données nationales recueillies par les organismes internationaux sont souvent ajustées aux fins de comparabilité internationale et font l'objet d'estimations lorsqu'elles sont manquantes. Conformément à la décision prise par la Commission de statistique et en accord avec la résolution 2006/6 du Conseil économique et social, les estimations utilisées pour la compilation d'indicateurs mondiaux doivent être produites en consultation avec les autorités statistiques nationales. Les critères et mécanismes de validation par les autorités statistiques nationales sont décrits dans le rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable³ et ont été adoptés par la Commission de statistique lors de sa cinquantième session⁴.

La collaboration entre les systèmes statistiques nationaux et les organisations régionales et internationales est essentielle pour une circulation

effective de données comparables au niveau international. De tels mécanismes peuvent être améliorés en facilitant la coordination entre les bureaux nationaux de statistiques et les systèmes statistiques nationaux. Une base regroupant les données et métadonnées mondiales, régionales et nationales disponibles pour les indicateurs des objectifs de développement durable inclus dans ce rapport est tenue à jour par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies et est disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs>. Compte tenu des nouvelles données et des méthodologies révisées, les séries de données présentées dans ce rapport ne sont pas toujours comparables avec des séries de données antérieures.

Bien que les chiffres agrégés présentés dans ce rapport soient pratiques pour vérifier les progrès, la situation des pays d'une région donnée, ainsi que de groupes de population et de zones géographiques à l'intérieur des pays, peut varier de manière significative par rapport aux moyennes régionales. Présenter des chiffres agrégés pour toutes les régions cache aussi une autre réalité : le manque, dans de nombreuses parties du monde, de données adéquates pour évaluer les tendances nationales ainsi que pour documenter et suivre la mise en œuvre des politiques de développement.

Investir dans les données pour reconstruire en mieux et accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable

Des données actualisées, de qualité, ouvertes et ventilées sont essentielles pour permettre aux gouvernements, aux partenaires du développement, aux organisations internationales, à la société civile, au secteur privé et au grand public de prendre des décisions éclairées. La crise de la COVID-19 montre clairement comment des données essentielles peuvent guider efficacement la prise de décisions à chaque étape de la lutte contre la pandémie. Dans le même temps, elle attire également l'attention sur le fait que même les données les plus élémentaires en matière de santé, de société et d'économie manquent souvent. De plus, les populations les plus vulnérables ayant le plus besoin d'aide demeurent invisibles. De nombreux systèmes statistiques nationaux à travers le monde ont connu de grandes difficultés pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, suivi qui exige une quantité sans précédent de données et de statistiques à tous les niveaux. À la lumière de la crise de la COVID-19, un soutien financier et technique aux systèmes statistiques et de données est nécessaire à court terme pour assurer la poursuite des opérations statistiques, le suivi des interventions d'urgence, et la préparation de stratégies d'atténuation et de rétablissement. Il est impératif d'accroître les investissements dans les données et les systèmes statistiques nationaux et de mobiliser des ressources internationales et nationales supplémentaires si nous voulons reconstruire en mieux après la crise et accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Au cours des dernières années, des progrès ont été réalisés dans l'intégration de sources de données novatrices et l'utilisation de nouvelles solutions de données. Cela a été rendu possible, en partie, par des partenariats avec la société civile, le secteur privé et le milieu universitaire, et par l'intégration d'informations géospatiales et de données statistiques. Cependant, l'innovation en matière de données ne profite pas à tous les pays de façon égale, aggravée par le fait que les disparités en matière de données ont été exacerbées par la pandémie. La Déclaration de Dubaï, faite lors du Forum mondial des Nations Unies sur les données de 2018, souligne l'importance cruciale de la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable (lancé lors du premier Forum mondial des Nations Unies sur les données en 2017). La Déclaration appelle à un mécanisme de financement innovant axé sur la demande qui puisse répondre rapidement et efficacement aux priorités des systèmes statistiques nationaux, dans le but de mobiliser des fonds nationaux et internationaux. Lors du Forum mondial des Nations Unies sur les données tenu de manière virtuelle en octobre 2020, la communauté des données a réaffirmé l'urgence d'accélérer la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap et de la Déclaration de Dubaï en tant que réponse clé à la pandémie de COVID-19 et pour la réalisation des objectifs de développement durable.

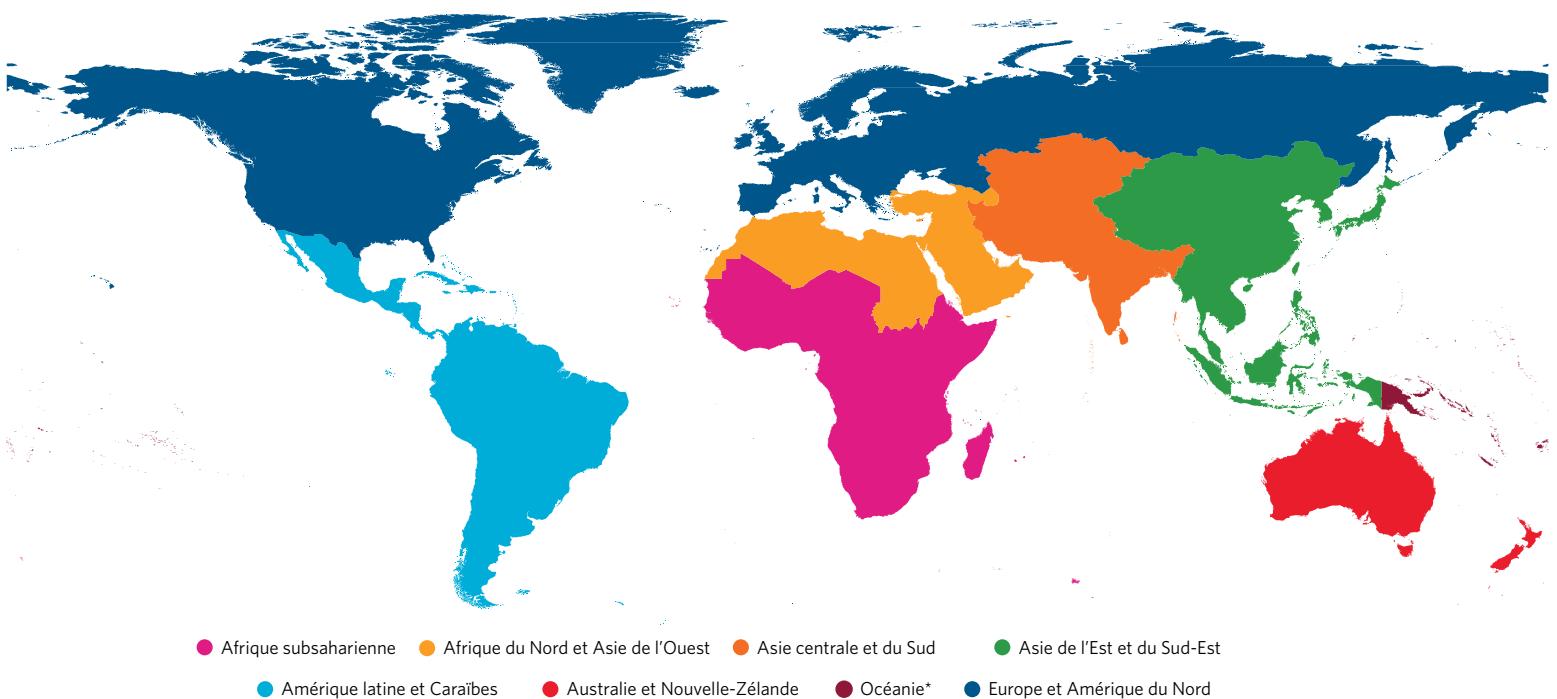
¹ La liste complète des indicateurs est disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/indicators-list>.

² La composition de ces sous-régions est présentée à la section concernant les groupements régionaux.

³ Voir le Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (E/CN.3/2019/2), annexe I.

⁴ Voir le Rapport de la Commission de statistique sur la cinquantième session (E/2019/24-E/CN.3/2019/34).

Groupements régionaux



- Afrique subsaharienne
- Afrique du Nord et Asie de l'Ouest
- Asie centrale et du Sud
- Asie de l'Est et du Sud-Est
- Amérique latine et Caraïbes
- Australie et Nouvelle-Zélande
- Océanie*
- Europe et Amérique du Nord

Notes : • Océanie* désigne l’Océanie, à l’exclusion de l’Australie et de la Nouvelle-Zélande, dans toute la publication.
• Les frontières et les noms employés dans cette carte et les autres cartes de cette publication n’impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielles de la part de l’Organisation des Nations Unies.

Ce rapport présente les données sur les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement durable dans le monde entier et dans différents groupes régionaux. Les groupes de pays sont basés sur les régions géographiques définies par les Codes standard des pays et des zones à usage statistique (connus sous l’appellation M49)⁵ de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales de l’ONU. Les régions géographiques sont indiquées sur la carte ci-dessus. Pour les besoins de cette publication, certaines régions du M49 ont été regroupées.

L’utilisation des régions géographiques comme base des groupes de pays est un changement majeur par rapport au *Rapport sur les objectifs de développement durable 2016* et les rapports sur la progression des objectifs du Millénaire pour le développement. Auparavant, les données étaient présentées pour des pays dans des régions « développées » et des pays dans des régions « en développement », qui étaient ensuite divisées en sous-régions géographiques. Bien qu’il n’existe pas de règle établie pour définir les pays ou zones « développés » et « en développement » dans le système des Nations Unies, les données relatives à

certains indicateurs dans ce rapport sont toujours présentées pour des régions/pays développée(s) et en développement, aux seules fins de l’analyse statistique, et sont basées sur les appellations utilisées par les organisations internationales qui ont fourni les données⁶.

En outre, le texte et les chiffres présentent, dans la mesure du possible, des données pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, qui sont des groupes de pays requérant une attention spéciale.

Une liste complète des pays inclus dans chaque région, sous-région et groupe de pays est disponible à l’adresse <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/regional-groups>.

Le terme « pays », tel qu’il est utilisé dans cette publication, désigne également, le cas échéant, des territoires ou des zones. Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n’impliquent de la part du Secrétariat de l’Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

⁵ Tous les détails sur la norme M49 sont disponibles sur le site Web de la Division de statistique de l’Organisation des Nations Unies à l’adresse <https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49>.

⁶ Une note de discussion en date du 31 octobre 2016, intitulée « Update of the regional groupings for the SDG report and database », donne les détails sur ce changement et est disponible à <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/regional-groups>.

Crédits photos :

Couverture © UNICEF Éthiopie/Tewodros Tadesse
Page 5 © UNICEF/Njiokiktjien
Page 26 © Zoriah Miller
Page 28 © Banque mondiale/Bart Verweij
Page 30 © UNICEF Éthiopie/Tewodros Tadesse
Page 34 © UNICEF/Tanya Bindra
Page 36 © ONU-Femmes/Gaganjit Singh
Page 38 © OIT/Remar Pablo
Page 40 © Ignite Rwanda
Page 42 © OIT/Fiorente A.
Page 44 © OIT/KB Mpofu
Page 46 © UNICEF/William Urdaneta
Page 48 © Banque mondiale/Scott Wallace
Page 50 © Rwanda Green Fund
Page 52 © Photo ONU/Mark Garten
Page 54 © PNUE/Marc Lee Steed
Page 56 © Banque mondiale/Robert Davis
Page 58 © UNICEF/Alessio Romenzi
Page 60 © Kris Krüg

Cartes : Les cartes des pages 35, 40, et 50 proviennent de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies.

Les données cartographiques proviennent de la Section de l'information géospatiale de l'Organisation des Nations Unies.

Conception des infographies des pages 8 à 25 :

Groupe de la conception graphique/Département de la communication globale

Conception de l'illustration de la page 54, intitulée « Eutrophisation et effets connexes » :

adaptation de *Ocean State Report Summary*, numéro 2 (2018), Dewi Glanville

Conception du rapport, conception graphique, mise en page et correction :

Groupe des services chargés des contenus/Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences

Éditrice : Lois Jensen

Copyright © Nations Unies, 2021

Tous droits réservés

Toute demande pour reproduire des extraits ou photocopier ce rapport doit être adressée à Copyright Clearance Center à l'adresse www.copyright.com.

Pour tout autre renseignement sur les droits et licences, y compris les droits dérivés, envoyez votre demande à :

United Nations Publications, 300 East 42nd Street, New York, NY, 10017, United States of America.

Courriel : publications@un.org; site Internet : www.un.org/fr/publications

Publication des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales

e-ISBN : 978-92-1-005609-0

ISSN : 2521-7216

e-ISSN : 2521-7224

Le présent rapport répond à la demande formulée par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/1, dans laquelle elle prie le Secrétaire général de préparer des rapports annuels sur les objectifs de développement durable (par. 83), afin d'évaluer annuellement les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable. Il est établi par le Département des affaires économiques et sociales avec des contributions d'organisations internationales et régionales, de bureaux, d'institutions spécialisées, de fonds et de programmes du système des Nations Unies énumérés ci-dessous. Des statisticiens nationaux, des experts de la société civile et des milieux universitaires ont également apporté leur contribution à ce rapport.

Agence internationale de l'énergie (AIE)
Agence internationale pour les énergies renouvelables
Alliance des petits États insulaires
Banque asiatique de développement (BAsD)
Bureau d'appui à la consolidation de la paix, Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix
Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse
Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité, Département des opérations de paix
Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes
Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question de la violence contre les enfants
Centre du commerce international (CCI)
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)
Commission économique pour l'Afrique (CEA)
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)
Commission économique pour l'Europe (CEE)
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
Département des affaires économiques et sociales (DESA)
Division des affaires maritimes et du droit de la mer
Énergie durable pour tous
Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-FEMMES)
Fonds d'équipement des Nations Unies
Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
Fonds monétaire international (FMI)
Groupe de la Banque mondiale
Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)
ONU-Eau
ONU-Énergie
ONU-Océans
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)
Organisation internationale du Travail (OIT)
Organisation météorologique mondiale (OMM)
Organisation mondiale de la Santé (OMS)
Organisation mondiale du commerce (OMC)
Organisation mondiale du tourisme (OMT)
Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21)
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Service de la lutte antimines de l'ONU
Union internationale des télécommunications
Union internationale pour la conservation de la nature
Union interparlementaire (UIP)



“ Les objectifs de développement durable sont aujourd’hui plus importants que jamais. Le temps est à présent venu d’assurer le bien-être des peuples, des économies, des sociétés et de notre planète.”

— ANTÓNIO GUTERRES
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU